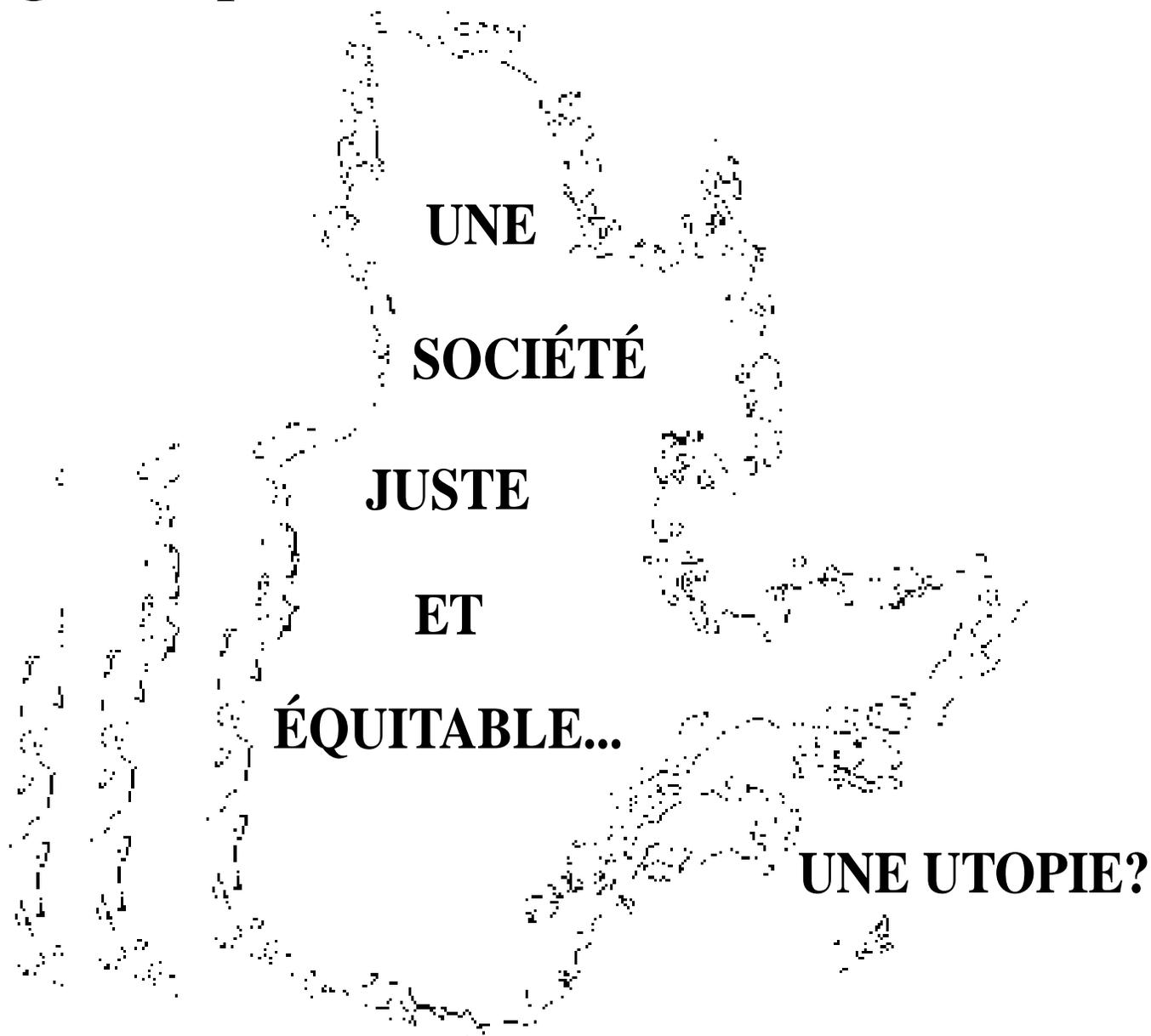


LES ACTES DU

Colloque

Organisé par le MÉPACQ



De la réalité à l'utopie : Les luttes ne sont jamais vaines.

24-25-26 octobre 2001

Campus Notre-Dame-de-Foy
Saint-Augustin-de-Desmaures

REMERCIEMENTS

Pour leurs contributions financières qui ont facilité la réalisation de ce colloque et de ce document, nous tenons à remercier la Conférence religieuse canadienne – Section Québec, le programme PSÉPA du Ministère de l'éducation du Québec ainsi que les nombreux syndicats, centrales syndicales et fédérations.

Ont contribué à la réussite de ce colloque et à la production de ce document :

Normand Baillargeon	Diane Gauthier	François Laliberté
Yves Bellavance	Geneviève Gauthier	Jacques Létourneau
Jean-Pierre Boyer	Nataly Gilbert	Manon Massé
Christian Brouillard	Normand Gilbert	Zaheda Merah
Madeleine Daoust	Vincent Greason	Pierrôt Péladeau
François Demers	Josée Harnois	Christine Rochon
Johanne Doré	Sébastien Harvey	Sylvia Roy
Guy Dufresne	Saleema Hutchinson	Michel Savard
Steeve Émond	Jean-Yves Joannette	Lorraine Théberge
Liane Flibotte	Vivian Labrie	Céline Thibault
Guy Fortier	Claude Lalonde	Jacynthe Tremblay
Carole Gadoua	Roch Lafrance	Bernard Vallée
Michel Gagnon	Sylvain Lafrenière	Monique Villeneuve

Nous tenons à remercier tout spécialement Pierre Berger pour ses dessins. Ses coordonnées sont :
a/s Journal communautaire Entrée libre, 187, rue Laurier, Sherbrooke J1H 4Z4.

Ce document a été produit par le MÉPACQ. Les articles n'engagent que leurs auteur-e-s et, à moins d'avis contraire, ils ne représentent pas la position officielle du MÉPACQ.



Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec

3575, boul. Saint-Laurent # 202, Montréal (Québec) H2X 2T7

Téléphone : (514) 843-3236 Fax : (514) 843-6512

Courriel : mepacq@cam.org

TABLE DES MATIÈRES

Le MÉPACQ	i
Les orientations du MÉPACQ	ii
Les membres du MÉPACQ	iii
1) LE COLLOQUE	1
2) LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE	4
L'action, sœur du rêve Normand Baillargeon	
3) LES ATELIERS	12
Mettre l'argent en tension avec les droits	Vivian Labrie _____ 15
L'art de briser les rêves	Lorraine Thébege _____ 22
L'exploitation des travailleuses et travailleurs...	L. Flibotte et J. Létourneau _____ 29
L'environnement exploité	François Laliberté _____ 42
La fausse démocratie des pouvoirs régionaux	Guy Dufresne _____ 48
La culture à l'ère de la mondialisation	Christian Brouillard _____ 53
La concentration de la presse et les défis qu'elle pose	François Demers _____ 62
Les diktats de l'ordinateur; la logique sécuritaire	Pierrôt Péladeau _____ 71
4) L'EXPOSÉ	72
De la réalité à l'utopie Jean-Pierre Boyer	
5) LE SPECTACLE DE FERMETURE	79
6) LES PARTICIPANTS	91
	Quelques réflexions _____ 92
	Liste des participants _____ 94

LE MÉPACQ...

Le MÉPACQ est un regroupement national qui travaille pour la promotion, le développement et la défense de l'éducation populaire autonome (ÉPA). Il regroupe 11 tables régionales en ÉPA qui, elles-mêmes, regroupent 390 groupes populaires et communautaires autonomes. Un groupe d'éducation populaire autonome est un organisme sans but lucratif auquel les membres adhèrent de façon volontaire. Ces groupes sont démocratiques et réalisent des activités d'éducation populaire autonome en compagnie de citoyens et de citoyennes faisant face à des situations similaires qu'ils ont vécues ou identifiées. Une table régionale est un regroupement démocratique de groupes d'éducation populaire autonome dont les activités ont lieu sur un territoire délimité. En plus d'adhérer à la définition de l'ÉPA, une table régionale réalise des activités qui vont dans le même sens. L'ensemble des tables régionales forme le MÉPACQ.

Le MÉPACQ est issu de la volonté des groupes populaires de se regrouper autour de la notion d'éducation populaire autonome. Réuni au sein d'un comité de travail de l'ICÉA en 1972, ce comité des OVEP se transformait, en 1973, en Comité de coordination des OVEP du Québec. C'est lors d'une assemblée générale provinciale des OVEP, en 1978, que la définition actuelle de l'ÉPA fut adoptée et que fut prise la décision d'étendre à la grandeur du Québec un mode d'organisation fondé sur des tables régionales qui, à l'époque, n'étaient que quatre. En 1981, le Comité de coordination des OVEP du Québec devenait le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.

Historiquement, le MÉPACQ a toujours travaillé à la reconnaissance de l'éducation populaire autonome en revendiquant un financement adéquat et une politique de développement de l'éducation populaire autonome. Le MÉPACQ s'est aussi efforcé de promouvoir la reconnaissance de l'ÉPA dans tous les secteurs de la société et de sensibiliser les bailleurs de fonds et la population en général. Un autre rôle du MÉPACQ fut de faire connaître l'éducation populaire autonome (les groupes, les pratiques, les luttes, etc.) en organisant des ateliers, des rencontres, des campagnes de revendication et en rédigeant des dossiers sur des sujets précis. Au cours des années, le MÉPACQ étendait son action et s'impliquait activement dans la défense des droits sociaux, mettant ainsi en pratique les principes de l'ÉPA.

L'éducation populaire autonome est :

« L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie et de travail, et qui visent, à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu. » Cette définition est portée par l'ensemble du mouvement.

Ses principes fondamentaux :

- Avoir comme objectif la transformation sociale et travailler sur les causes des problèmes sociaux plutôt que sur leurs effets.
- Mener des actions collectives qui susciteront une prise de conscience.
- Rejoindre des populations qui ne contrôlent pas ou qui contrôlent très peu leurs conditions de vie et de travail.
- Amener le groupe à se prendre en main et favoriser les démarches d'apprentissage de la population.

LES ORIENTATIONS DU MÉPACQ*...

Objectif

L'objectif premier du Mouvement est de travailler à la transformation sociale dans une perspective de justice sociale.

Moyen

Le moyen privilégié pour atteindre cet objectif est l'éducation populaire autonome.

Champs d'action

Cet engagement en faveur de la transformation sociale par les pratiques d'ÉPA se traduit principalement par deux (2) grands champs d'action indissociables l'un de l'autre :

S'impliquer dans les luttes sociales en:

- soutenant des luttes sociales portées par d'autres acteurs sociaux;
- participant à des luttes sociales avec d'autres acteurs sociaux;
- initiant ou portant des luttes sociales de façon autonome;
- s'outillant pour faire avancer les luttes sociales.

Travailler à la reconnaissance, au financement et au développement d'éducation populaire autonome et de l'action communautaire autonome afin:

- de permettre aux groupes de base de mener des luttes sociales;
- d'empêcher que le financement des groupes populaires et communautaires favorise le désengagement de l'État;
- que la reconnaissance et le financement étatiques respectent notre projet de société;
- de s'outiller dans nos pratiques d'éducation populaire autonome.

Porteurs

Les orientations sont portées par l'ensemble du Mouvement, soit les groupes de base, les Tables régionales et la coordination nationale (c'est-à-dire l'ensemble des structures nationales que les Tables régionales se sont données telles le Secrétariat national, l'Assemblée générale, le Comité de coordination, le Comité exécutif et les comités de travail).

* Texte intégral adopté par les membres du MÉPACQ les 17 et 18 février 2000 lors de son Congrès d'orientation.

LES MEMBRES DU MÉPACQ...

AGÉPA

**Association des groupes d'éducation
populaire autonome - Centre du Québec**
407 A, rue Hériot
Drummondville J2B 1B4
Téléphone : (819) 479-7770
Fax : 479-7771
Courriel : agepa@dr.cgocable.ca

MÉPAC

**Mouvement d'éducation populaire et d'action
communautaire Saguenay-Lac St-Jean-
Chibougamau-Chapais**
3791, rue de la Fabrique, C.P. 23012
Jonquière G7X 9Z8
Téléphone : (418) 542-9320
Fax : 542-8176
Courriel : mepac@cybernaute.com

MÉPAL

**Mouvement d'éducation populaire autonome
de Lanaudière**
144, rue Saint-Joseph
Joliette J6E 5C4
Téléphone : (450) 752-1999
Fax : 752-2603
Courriel : mepal@qc.aira.com

RÉPAT

**Regroupement d'éducation populaire
d'Abitibi-Témiscamingue**
380, rue Richard
Rouyn J9X 4L3
Téléphone : (819) 762-3114
Fax : 762-8403
Courriel : repat@cablevision.qc.ca

ROM

**Regroupement des organismes d'éducation
populaire autonome de la Mauricie**
2174, 6e avenue
Trois-Rivières G8Z 3B1
Téléphone : (819) 379-2889
Fax : 379-9482
Courriel : rom@qc.aira.com

RÉPAC-03-12

65, rue Notre-Dame-des-Anges # 4
Québec G1K 3E4
Téléphone : (418) 523-4158
Fax : 523-6429
Courriel : repac@clic.net

Table des groupes populaires - Côte-Nord

872, rue de Puyjalon
Baie-Comeau G5C 1N1
Téléphone : (418) 589-2809
Fax : 589-7088
Courriel : tablebc@globetrotter.net

TROVEP de Montréal

Table régionale des OVEP de Montréal
3669, rue Saint-Hubert
Montréal H2L 3Z9
Téléphone : (514) 527-1112
Fax : 527-6667
Courriel : trovep@cam.org

TROVEPE

Table ronde des OVEP de l'Estrie
187, rue Laurier
Sherbrooke J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Fax : 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

TROVEP Outaouais

Table ronde des OVEP de l'Outaouais
115, boul. Sacré-Coeur
Hull J8X 1C5
Téléphone : (819) 771-5862
Fax : 771-6113
Courriel : trovepo@globetrotter.net

TROVEP Montérégie

1022, rue Sainte-Foy
Longueuil J4K 1W2
Téléphone : (450) 651-6439
Fax : 651-9130
Courriel : trovepm@cam.org

LE COLLOQUE...

**« Être utopiste,
c'est choisir une étoile vers laquelle se diriger.
L'espoir est non pas de l'atteindre,
mais de parvenir à lui être fidèle. »**

Nous citons Albert Jacquard, parce que, choisir une étoile, c'est choisir de donner un sens et une direction à nos vies et une cohérence à nos actions, et surtout d'arriver à voir les rayons d'utopie dans nos vies.

UTOPIE
NON LIÉ

AI COMMENCÉ EN
PENSANT QUE J'ÉTAIS
UN MOUTON À UN
MÉCHOU

EPACQ

MOUVEMENT
D'ÉDUCATION
POPULAIRE
ET
D'ACTION
MILITAIRE
DU QUÉBEC

BERNARD

SIBELLE

5 ANS
VIVAS LA BÈCHE
L'ÉCOLE
L'AN PROCHAIN

BERGER 24/10/61



LE MOT D'OUVERTURE...

Au nom du comité exécutif du MÉPACQ, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à notre 3^e colloque triennal.

Aujourd'hui, dix ans ont passé depuis le premier colloque. Mais, c'est aussi 20 ans d'existence comme mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire autonome. Depuis 1981, nous avons parcouru un bon bout de chemin ensemble : 3 colloques, 2 congrès d'orientation, un Cadre de référence pour un projet de société, de nombreuses mobilisations, des analyses, des débats, de la formation. Tout cela fut fait dans l'objectif commun de transformer la société québécoise et de travailler ensemble à bâtir une société juste et équitable.

Chaque colloque est une belle occasion de se voir, ou de se revoir, d'échanger et de se connaître. Ce sont des rencontres non décisionnelles qui nous permettent de sortir du quotidien afin de se donner une vision plus globale des réalités actuelles.

Avec ce colloque-ci, nous sommes invités à jeter un regard critique sur les réalités du monde et sur les effets dévastateurs qu'entraînent le capitalisme et le libéralisme sur différents aspects de nos vies. C'est un exercice incontournable vu les changements auxquels nos sociétés sont confrontées actuellement.

Mais, en même temps et surtout, ce colloque-ci se veut une occasion de rêver, de se donner un espace de liberté et d'imaginer les rêves les plus fous concernant notre vision d'une société idéale. Un espace où l'on puisse inventer et concevoir le monde de demain.

Chaque jour, nous intervenons auprès de femmes, de jeunes, de personnes âgées, de chômeurs et de chômeuses, de personnes assistées sociales, d'itinérants, de sans-emploi, d'accidentés du travail, de personnes handicapées, de personnes analphabètes et de personnes endettées, autrement dit auprès de personnes qui vivent différentes problématiques. Mais, aujourd'hui et dans les deux jours qui suivent, nous sommes invités à rêver un projet de société global qui va au-delà d'une approche par problématiques ou par clientèles ciblées, un projet de société qui unit nos forces et nos aspirations communes afin que disparaissent la discrimination, l'exploitation et l'aliénation. Nous sommes conviés à discuter de l'utopie!

Si ces trois jours nous permettent de rêver un projet de société et si on repart stimulé au point de le traduire dans nos actions quotidiennes, alors ce colloque aura été une très belle réussite! C'est ce que l'on se souhaite!

BON COLLOQUE!

Josée Harnois
Présidente du MÉPACQ

LA CONFÉRENCE D'OUVERTURE...

L'ACTION, SOEUR DU RÊVE

NORMAND BAILLARGEON

Normand Baillargeon enseigne en éducation et en muséologie à l'Université du Québec à Montréal. Outre des écrits académiques, il a fait paraître, depuis quelques années, un grand nombre de textes d'inspiration anarchiste portant sur des questions sociales, politiques et économiques notamment dans *Le Devoir*, *Le Couac*, *Espace de la Parole* et *Le Taon dans la Cité*. Il a publié : *L'ordre moins le pouvoir*, Agône, Marseille, (2001), *Anarchisme*, L'Île de la Tortue, Montréal (2000), *La lueur d'une bougie*, Éditions Fides, Coll. Les grandes conférences, Montréal (2001) ainsi qu'une anthologie des écrits du poète Gilbert Langevin : *PoéVie*, Éditions Hexagone, Coll. Typo Poésie, Montréal (1997). Une anthologie de ses chroniques paraîtra cet automne sous le titre : *Les chiens ont soif*, Éditions Comeau/Nadeau et Agône.



L'ACTION, SOEUR DU RÊVE

Militantisme et utopie

Normand Baillargeon

À Michael Albert, de qui, sur ce sujet comme sur tant d'autres, j'ai beaucoup appris.

« Le poète à venir surmontera l'idée déprimante d'un divorce irréparable de l'action et du rêve. Il tendra le fruit magnifique de l'arbre aux racines enchevêtrées et saura persuader ceux qui le goûtent qu'il n'a rien d'amer. »

André Breton

Je voudrais d'abord vous remercier de l'invitation que vous m'avez fait de vous adresser la parole à l'occasion de ce colloque dont le thème me semble à la fois important et difficile. Si je ne me trompe pas trop en employant ces qualificatifs, vous comprendrez que je ne pourrai guère, dans ce qui suit, qu'effleurer le sujet. J'ai voulu le faire d'une manière qui sera, je l'espère, stimulante pour la suite de vos travaux. Voici comment je vais procéder.

Si vous le voulez bien, appelons utopie politique une réflexion qui fournit des idéaux et des modèles à la pensée et à l'action militante. Ce que je souhaite d'abord faire, durant les minutes qui suivent, c'est, pour le dire le plus simplement possible, poser la question de savoir si oui ou non il est possible et souhaitable, aujourd'hui et ici, de consacrer du temps et des énergies à la construction d'utopies. Vous comprendrez que je pose cette question dans une perspective militante et que je prends pour acquis qu'il s'agit de se prononcer sur la valeur et la pertinence de l'utopie pour ceux et celles qui luttent contre les injustices de ce monde-ci et des institutions qui le définissent. Je répondrai finalement oui à cette question; mais, vous le verrez, c'est un oui nuancé qui n'est avancé que sous certaines conditions que je préciserai. Cela posé, je discuterai ensuite du sens et de l'orientation que pourrait prendre cette démarche de construction d'utopies si elle devait prendre au sérieux les conditions énumérées. Je donnerai, pour finir, un exemple d'une démarche qui me semble satisfaire ces exigences.

Arguments contre l'utopie

Il est important de le dire d'entrée de jeu : d'excellentes raisons peuvent être avancées pour répondre non à la question que je pose : des utopies sont-elles possibles et souhaitables? Bien entendu, il y a des raisons risibles et ridicules, du moins à mes yeux, mais je soupçonne aussi, aux vôtres, de refuser de s'engager sur le terrain de la construction de tels modèles de la pensée et de l'action. Pour ne prendre qu'un exemple, le milieu des intellectuels s'est beaucoup excité, il y a quelques années, à propos d'un ouvrage qui ne proclamait rien de moins que la « Fin de l'histoire ». Son auteur, Francis Fukuyama, assurait, pour l'essentiel, que l'histoire humaine avait vu le triomphe de la démocratie et de l'économie de marché¹ et que, dès lors, en matière d'organisation sociale, économique et politique, les dés étaient joués et que rien de mieux n'était possible ou souhaitable. Seules étaient désormais possibles et souhaitables des améliorations de détail allant toujours dans le sens de l'approfondissement de ces deux archétypes insurpassables que sont le marché et la démocratie. Finie, donc, l'ère des utopies et du rêve, clos ce chapitre de l'histoire humaine.

Voyons cela d'un peu plus près et, pour ce faire, consultons un document récent et non controversé : le rapport 1999 du Programme des Nations Unies pour le développement humain (PNUD)². On y apprend que, dans les pays en développement, un enfant sur sept en âge de fréquenter l'école primaire ne la fréquente pas, que 840 millions de personnes sont sous-alimentées et que 1,3 milliards survivent avec des revenus de moins d'un dollar par jour et n'ont pas accès à de l'eau propre. Ce rapport nous apprend ensuite que

l'accentuation de ladite mondialisation économique produit des résultats inattendus, du moins pour qui prête crédit à la propagande qui en chante sans cesse les vertus. C'est ainsi que pendant que les revenus per capita de plus de 80 pays sont inférieurs aujourd'hui à ce qu'ils étaient dix ans passés, l'écart entre les pays riches et les pays pauvres atteint désormais des « proportions grotesques », selon l'expression utilisée par les rapporteurs qui n'ont pas souvent eu de tels écarts de langage. Les pays réunissant le cinquième le plus fortuné de la population mondiale disposaient ainsi, en 1960, de revenus per capita 30 fois supérieurs à ceux du cinquième le plus pauvre. Cette proportion était portée à 60 en 1990 et à 74 en 1995. La fortune des 200 êtres humains les plus riches équivalait, en 1998, aux revenus du 41 % le plus pauvre de la population mondiale.

Les pays les plus riches (dont le nôtre) n'ont pas échappé à cette montée des inégalités et de l'exclusion. Les revenus des salariés stagnent ou déclinent mais la richesse s'accroît pour se concentrer de plus en plus en un nombre restreint de mains; le Canada, qui avait promis en 1989 d'éliminer la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000, a désormais 463 000 enfants pauvres de plus que lorsque cette promesse fut faite. Un enfant sur cinq vit désormais dans la pauvreté. Les soupes populaires se sont monstrueusement multipliées depuis dix ans. À Montréal, tant d'enfants mangent en fin de mois leur seul repas quotidien à la cantine scolaire (il est gratuit) que, s'en avisant, on a cru nécessaire de revoir le calendrier scolaire de l'année 2001 pour s'assurer que la semaine de relâche d'hiver ne coïnciderait pas avec une fin de mois!

Toute une fin de l'histoire, convenons-en! Et, en dehors du cercle des maîtres et des puissants, il n'y a pas grand monde pour prendre au sérieux la lecture de Fukuyama.

Mais, ce n'est évidemment pas à ce genre d'analyse que je fais référence en affirmant que des gens avancent d'excellentes raisons pour répondre « non » à la question de la possibilité et de la désidérabilité des utopies. Ceux et celles que j'ai ici en tête sont bien conscients des injustices du monde dans lequel nous vivons, ils et elles les combattent et savent très bien comment les institutions de ce monde les engendrent et les perpétuent. Mais la démarche de construction de modèles (je sais que cette expression est encore vague, mais nous la précisons un peu plus tard) que l'utopie met de l'avant ne leur paraît ni souhaitable ni pertinente. Voyons un peu pourquoi et, pour cela, rappelons d'abord quelques enseignements qu'on peut tirer de l'examen de l'histoire de l'utopie.

C'est que l'utopie est un genre à la fois littéraire et politique et son histoire n'est pas sans intérêt pour les questions qui nous réunissent.

Tout donne à penser que c'est dans des périodes troublées de l'histoire que les gens se réfugient dans des utopies. Le genre apparaît avec Platon, durant une période particulièrement sombre de l'histoire d'Athènes³. On le voit reflourir à la Renaissance (avec, par exemple, Campanella⁴ et Thomas More⁵ qui crée d'ailleurs le nom utopie, titre d'un de ses livres) et là encore il s'agit d'une période trouble, durant laquelle un monde s'écroule pendant qu'un autre se met en place. L'utopie refait surface au XIX^e siècle durant les profondes et, pour plusieurs, douloureuses transformations sociales, politiques et économiques qui se produisent durant la révolution industrielle⁶. Tout se passe alors comme si l'utopie était le refuge que se construisait une conscience aliénée pour fuir un réel intolérable. Dans ce refuge construit pour être le meilleur des mondes, il n'y a nulle tension, nulle contradiction et rien de l'horreur du monde réel dont tous les drames sont instantanément résolus. Nulle vie non plus est-on tenté de conclure. Et, on comprend pourquoi tant de gens insistent pour rappeler que l'utopie est le produit d'une conscience malheureuse qui se réfugie dans une chimère sans grand intérêt et face à laquelle il faut exercer la plus grande méfiance. C'était d'ailleurs, pour l'essentiel, la position de Karl Marx qui voyait dans l'utopisme de son temps « *la maladie infantile du socialisme* ». Finalement, et sans nier quelques maigres apports possibles de l'utopie, Marx soulignait aussi, finement il me semble, que l'utopie débouchait sur un déplorable et suicidaire refus du politique. Les utopistes, dit Marx, « *lancent sans cesse leur appel à l'ensemble de la société sans distinction et même de préférence à la classe dominante. Ne suffit-il pas de comprendre leur système, pour reconnaître qu'il offre le meilleur de tous les plans de la meilleure des sociétés possibles? C'est pourquoi ils rejettent toute action politique et surtout toute action révolutionnaire. [...] Ces peintures imaginaires de la société future naissent à une époque où le prolétariat, encore dans l'enfance, ne fait qu'imaginer confusément sa propre*

*position. [...]» Marx, lui-même, on s'en souviendra, n'a pas jugé bon ou utile de décrire avec attention le type d'organisation sociale, politique et économique dont il prédisait l'avènement. Il s'est pour l'essentiel contenté de généralités et s'en est tenu sur le plan des principes (en écrivant, par exemple : « *de chacun selon ses capacités; à chacun selon des besoins* ») : les sceptiques de la valeur de l'utopie diront sans doute qu'il a eu, en cela, bien raison.*

On peut et on doit aller plus loin dans l'argumentaire contre l'utopie. Pour ma part, j'avoue être très sensible à l'idée, avancée par certains et certains, qui rappelle que nous en savons bien trop peu pour nous risquer à pareille démarche. Qu'on y pense : quelle arrogance ne faut-il pas pour prétendre être en mesure de se prononcer, avec ne serait-ce qu'un peu d'assurance, sur le meilleur moyen, pour prendre cet exemple, d'organiser une économie? Disons-le puisque c'est vrai : notre ignorance de tout ce qu'il faudrait savoir pour se prononcer avec assurance sur de pareils sujets est immense et appelle, au minimum, à la plus grande modestie. Seule la pratique pourra, au fond, nous éclairer sur ces questions.

Et puis comment oublier tout ce travail que l'état du monde et les injustices qui s'y vivent nous demandent d'accomplir ici, maintenant et tout de suite? N'est-ce pas dérober un temps précieux et limité à ces tâches urgentes que de se mettre à imaginer des lendemains qui chantent?

Une autre chose sérieuse qu'il faut absolument méditer : l'histoire récente n'a-t-elle pas assez enseigné vers quelles horreurs autoritaristes et totalitaires pouvaient dériver ceux et celles qui, portant le flambeau de ce qu'ils croient naïvement être la vérité, ne se conçoivent pas d'autre tâche que celle de l'imposer à la supposée ignorante masse des gens qui ne la connaissent pas encore?

Un dernier argument me semble devoir être rappelé. Si l'utopie est vraiment la fille d'une conscience aliénée, il est tout à fait possible qu'elle soit aussi, contre la volonté même de ceux qui la promeuvent, nuisible aux causes qu'elle prétend servir et ceci d'une manière profonde et troublante. Un peu injustement peut-être, ce sont le nom et les travaux d'Ivan Illich qui me viennent ici à l'esprit et qui serviront à faire comprendre ce à quoi je pense. On se rappelle, sans doute, qu'en quelques années à peine, entre 1971 et 1977, Ivan Illich (1926) a produit une série d'ouvrages dans lesquels il développe une forte critique des sociétés industrielles avancées, critique centrée notamment autour des notions de progrès et de croissance qu'elles portent et sur la réduction du citoyen au statut de consommateur par des bureaucraties monopolistiques au service de ce productivisme. Les analyses d'Illich, souvent stimulantes, ont porté sur la médecine, les transports et l'énergie, le travail et le chômage et enfin sur l'éducation. Ces travaux débouchent sur la promulgation d'utopies et la promotion de pratiques comme la désinstitutionnalisation des malades mentaux et l'éducation à domicile qui ont trouvé là une de leurs principales sources. Mais, on peut se demander si le radicalisme de l'analyse et l'utopie sur laquelle elle débouche n'ont pas, au fond, servi les intérêts les plus conservateurs de la société, en fournissant, au moment le plus opportun, des arguments contre le maintien du service public. Dès lors, on peut se demander si les analyses d'Illich n'ont pas, in fine, privé un nombre considérable de gens des services et des soins dont ils avaient absolument besoin et auxquels ils avaient droit. Qui plus est, cet individualisme (au fond apolitique) que recommande Illich au total est évidemment problématique et très discutable.

Réponses à ces arguments

Il n'est pas possible de balayer de pareils arguments sous le tapis et de faire, sans les considérer avec attention, le choix de consacrer temps et énergie à l'élaboration de modèles et d'utopies. C'est une décision qui ne peut se prendre qu'avec le plus grand sérieux, un sérieux qui appelle qu'on ait des réponses crédibles à apporter aux arguments qui précèdent. Je pense, pour ma part, qu'il existe de telles réponses et, au sceptique, voici ce que je dirais, en reprenant un à un ses arguments.

Nous savons peu de choses, c'est vrai; mais nous savons des choses. Nous pouvons donc faire état de ce qui est et, en fonction des valeurs que nous privilégions, dire pourquoi ce qui est nous semble devoir être transformé. C'est déjà une première et fort utile étape qui nous amène à préciser ce que nous voulons. Pour le reste, il va de soi que nous devons avancer ce que nous proposons avec modestie et en invitant au dialogue

et au débat, sans dogmatisme ni autoritarisme. Ce que, justement, ont fait, hier encore, bien des militantes et militants sérieux et soucieux de montrer qu'un autre monde est possible.

Quant à elle, l'accusation d'idéalisme se laisse aisément démontrer : c'est que le fait d'avoir des idéaux, même s'ils nous semblent hic et nunc irréalisables, peut constituer quelque chose d'appréciable pour l'action qui est bien en un sens la sœur du rêve, comme le disaient les surréalistes. C'était déjà l'opinion d'Emmanuel Kant. Kant rappelait que « *La République de Platon est devenue proverbiale comme exemple prétendument frappant d'une perfection imaginaire qui ne peut avoir son siège que dans le cerveau d'un penseur oisif* » bref, qu'elle constitue une utopie au pire sens du terme. Mais il ajoutait aussitôt que les idées mises de l'avant par Platon, à titre d'archétypes, de modèles idéaux, devaient garder notre attention, précisant qu'il était sage de se régler sur elles « *pour rapprocher toujours davantage la constitution légale des hommes de la plus grande perfection possible* ». « *En effet, rappelait Kant, quel peut être le plus haut degré de liberté auquel l'humanité doit s'arrêter et combien grande peut être par conséquent la distance qui subsiste nécessairement entre l'idée et sa réalisation, personne ne peut et ne doit le déterminer, précisément parce qu'il s'agit de la liberté qui peut dépasser toute limite assignée*⁸ ».

Si, du moins à certaines conditions, la construction d'utopies peut être une activité louable, que peut-on en espérer?

Je ramènerai à quatre mes arguments à ce propos. De la construction d'utopies menée avec sérieux, on est en droit d'attendre des retombées positives pour l'action sur quatre plans : guider, inspirer, instruire et mobiliser.

Ce qu'on peut espérer de l'élaboration de modèles

Guider l'action. Dans Alice, celle-ci demande au chat dans quelle direction lui et elle devraient à présent aller; et le chat, malicieux, répond que cela dépend en grande partie du lieu où elle désire se rendre. La remarque est juste et disposer d'un modèle permet justement de donner un objectif et une direction à l'action, un peu comme une carte de navigation et une destination sont indispensables pour savoir dans quelle direction on doit aller.

Inspirer. Avoir un modèle en tête et lutter pour s'en approcher permet non seulement de donner un et du sens à l'action, mais permet aussi la mesure des progrès accomplis. Sachant ce qu'on vise invite à penser l'action en fonction de cet idéal. Partant, cela contribue à vaincre ce « culte de l'impotence⁹ », cette pernicieuse idéologie aujourd'hui massivement rependue et selon laquelle le monde que l'on connaît est nécessaire et l'avenir qu'il annonce un destin contre lequel il serait illusoire de se battre, une idéologie qui accable la gauche depuis des décennies. Enfin, la possession d'un modèle permet de mesurer les gains obtenus par des réformes sans se contenter de ne viser que des avancées réformistes.

Instruire. La démarche de construction de modèles, si elle est accomplie avec tout le sérieux qu'elle appelle, constitue une fantastique école. Car il y a d'immenses vertus pédagogiques au fait de devoir non seulement expliquer de manière convaincante pourquoi il faut refuser telle ou telle institution mais, encore et surtout, de devoir expliquer, toujours de manière crédible, ce qu'il serait possible et souhaitable de mettre en lieu et place de ces institutions.

Mobiliser. Sur le plan de l'économie, mais pas seulement là, la plupart des maux qui sont dénoncés par ce que j'appellerai ici sans plus de qualification « la gauche » sont bien connus de la plupart des gens et, en particulier parce qu'ils en paient le prix, de ceux à qui nous devons nous adresser en priorité. Il y a lieu de penser que si l'audience de la gauche n'est pas plus large que ce qu'elle est actuellement, c'est, au moins en partie, parce que celle-ci n'a pas su articuler de manière crédible et convaincante une vision de ce qu'il faudrait mettre à la place de ces institutions déplorables. Sur ce plan, la gauche ne pense plus guère et n'a pas grand-chose d'inspirant et de crédible à proposer. Se contentant de répéter la litanie, pourtant bien connue de son auditoire privilégié, sur les misères du monde, elle a, en partie, perdu de sa crédibilité faute d'avoir su articuler une vision de ce qu'il serait possible et souhaitable de réaliser. Avoir un modèle,

nécessairement imparfait et modestement avancé, permet d'avoir un programme positif à avancer et non pas seulement une liste de récriminations du genre : on n'aime pas le profit, l'injustice ou une liste de souhaits pieux mais vides du genre : nous sommes en faveur d'une économie solidaire, juste et ainsi de suite. Allons plus loin : c'est à mon avis en partie faute de disposer d'un tel modèle que la gauche a aussi, dans le même temps, fini par se constituer en ce qui est trop souvent perçu (avec raison) comme un regroupement de gens bien peu attirants qui s'entre-déchirent en querelles scolastiques, qui sont coupés des problèmes réels et auxquels il arrive parfois de s'opposer, en une sorte de posture intello-machiste, à un grand nombre de centres d'intérêts que cultivent nos contemporains (les sports, la télévision et ainsi de suite), des contemporains qu'ils finissent même, parfois, par pointer d'un doigt accusateur en les exhortant à changer leurs comportements (consommez moins, devenez végétariens et ainsi de suite), renvoyant ainsi à la sphère privée ce qui ne se comprend, ne s'explique et ne se transforme que par l'action politique. On s'étonnera ensuite que la gauche soit isolée... Dans un tel contexte, présenter des visions et des modèles qui permettent de répondre aux questions légitimes qu'on pose inévitablement à ceux et à celles qui se battent contre l'ordre du monde (et, en particulier, celle-ci : que désirez-vous au juste?), cela constitue vraisemblablement un outil de mobilisation dont on peut espérer beaucoup.

Pour donner une idée à la fois du genre de démarche que j'ai en tête et des retombées positives qu'elle engendre, je voudrais, pour finir, dire quelques mots de l'économie participative, ce travail, à mon sens exemplaire, de construction d'une utopie économique et politique.

Un remarquable travail : l'économie participative

Robin Hahnel, professeur d'économie à l'Université de Washington et Michael Albert, activiste américain bien connu, ont élaboré, au début des années 1990, un modèle économique qu'ils ont appelé Participatory Economics ou Parecon; ce que je propose ici de rendre par Écopar.

Ce très ambitieux travail est quelque peu connu aux États-Unis, du moins dans le milieu des économistes « progressistes » et dans celui des activistes de tendance libertaire. L'Écopar vise à concevoir et à rendre possible la mise en place d'institutions économiques permettant la réalisation de fonctions précises dans le respect de certaines valeurs dont les auteurs soutiennent qu'elles sont justement celles que la gauche, plus précisément la gauche libertaire, a jugées et juge toujours fondamentales.

L'ambition de ce modèle est la suivante : *« Nous cherchons à définir une économie qui distribue de manière équitable les obligations et les bénéfices du travail social; qui assure l'implication des membres dans les prises de décision à proportion des effets que ces décisions ont sur eux; qui développe le potentiel humain pour la créativité, la coopération et l'empathie; et, qui utilise de manière efficiente les ressources humaines et naturelles dans ce monde que nous habitons - un monde écologique où se croisent de complexes réseaux d'effets privés et publics. En un mot : nous souhaitons une économie équitable et efficiente qui promeuve l'autogestion, la solidarité et la variété.¹⁰ »*

Au total, l'Écopar propose un modèle économique dont sont bannis aussi bien le marché que la planification centrale (en tant qu'institutions régulant l'allocation, la production et la consommation), mais, également, la hiérarchie du travail et le profit. Dans une telle économie, des conseils de consommateurs et de producteurs coordonnent leurs activités au sein d'institutions qui promeuvent l'incarnation et le respect des valeurs préconisées. Pour y parvenir, l'Écopar repose encore sur la propriété publique des moyens de production ainsi que sur une procédure de planification décentralisée, démocratique et participative par laquelle producteurs et consommateurs font des propositions d'activités et les révisent jusqu'à la détermination d'un plan dont on démontre qu'il sera à la fois équitable et efficient.

Je n'entrerai pas ici dans le détail de ce modèle qui me semble donner tout ce qu'on est en droit d'attendre d'une utopie. Mais je tiens à faire quelques remarques sur la manière riche d'enseignements dont la démarche a été accomplie. S'agissant d'économie, on a d'abord cherché à définir les fonctions que remplissent, dans une société, les institutions économiques : ce sont, on le sait, la consommation, l'allocation (de ressources) et la production. On a ensuite, étape cruciale, précisé attentivement les normes et valeurs

jugées désirables qu'une économie devrait respecter, celles qui devraient donc s'incarner dans les institutions économiques, en bref, celles que les institutions économiques devraient promouvoir. Ce n'est qu'à partir de là et en fonction de ces normes et valeurs que les institutions économiques existantes (l'économie de marché, mais, aussi, notamment, l'économie planifiée) ont été évaluées pour être rejetées. On s'est ensuite attaqué à la construction du modèle, de l'utopie proprement dite, en s'attelant à la lourde tâche consistant à imaginer des institutions économiques pouvant remplir les fonctions que doivent remplir de telles institutions dans le respect des normes et des valeurs privilégiées. Il va sans dire que ce travail s'est efforcé d'être crédible et que l'on s'est notamment assuré qu'aucun économiste ne puisse prendre en défaut le raisonnement et l'articulation des propositions mises de l'avant, même si la plupart rejettent à la fois les valeurs défendues et la désidérabilité des institutions préconisées.

Je pense que cette démarche longue, sérieuse et savante réalise au mieux ce qu'une utopie peut et doit accomplir et qu'elle est donc susceptible de guider l'action, d'instruire, d'inspirer et de mobiliser.

Conclusion : Du droit de rêver aux devoirs qu'il implique

Un travail similaire à celui que je viens de décrire reste à faire, sur bien des plans : sur celui de la culture, des institutions liées à la reproduction et à l'éducation des enfants, du politique et sur bien d'autres plans encore. À vous, bien sûr, de les mener, dans les jours qui viennent, en profitant pleinement de ce droit et de cette occasion de rêver qui nous est offerte.

Mais, rappelons-nous que ce droit de rêver a son indispensable contrepartie et que ce nécessaire complément est notre devoir de lucidité, de sérieux et de crédibilité. On desservira notre propre cause si on n'exerce pas ce droit en assumant, en même temps, ces devoirs.

Les remarques qui précèdent auraient accompli ce que je souhaitais faire en vous les livrant si elles vous donnent, ne serait-ce qu'un peu, le goût de cette forme d'action politique qu'est ce travail de construction d'utopies quand ce mot est entendu au meilleur sens du terme.

Je vous souhaite d'excellents et riches échanges.

1. F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.

2. Texte intégral de ce rapport : <www.undp.org/hdro/index2.html>.

3. *La République* de Platon est sans doute la première utopie de l'histoire.

4. T. Campanella est l'auteur de *La cité du soleil*.

5. More écrit un ouvrage intitulé *De optimo reipublicae statu deque nova insula Utopia*, qui décrit, avec force détails, la vie sur l'île imaginaire d'Utopie. Le mot utopie est composé de Topoi, lieu, et « U » qui est un privatif : il s'agit donc d'un non-lieu, bref de l'Île de nulle part.

6. Pensons par exemple à Henri de Saint-Simon, à Charles Fourier ou à Robert Owen.

7. K. Marx, *Manifeste du parti communiste*, Paris, in Œuvres, Pléiade, 1963, page 3.

8. E. Kant, *Critique de la raison pure*, Paris, PUF, 1963, page 265.

9. L'expression a été proposée par Linda McQuaig.

10. Michael Albert et Robin Hahnel, *The Political Economy of Participatory Economics*, Princeton, Princeton University Press, 1991, p. 7.

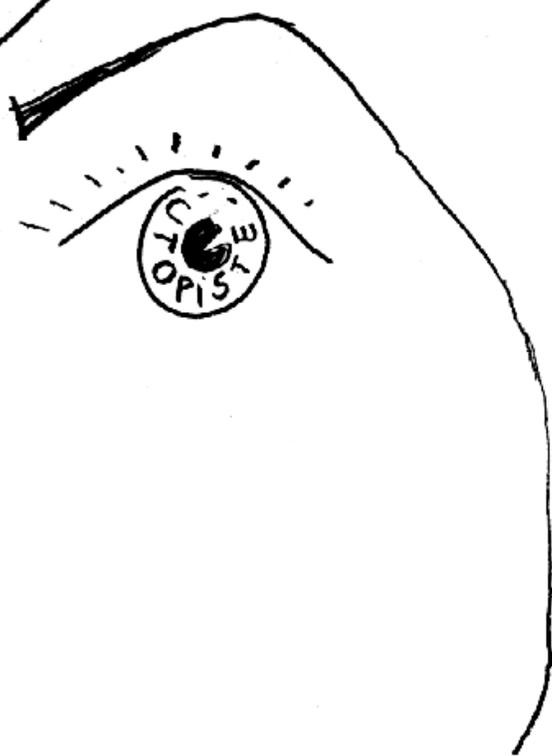
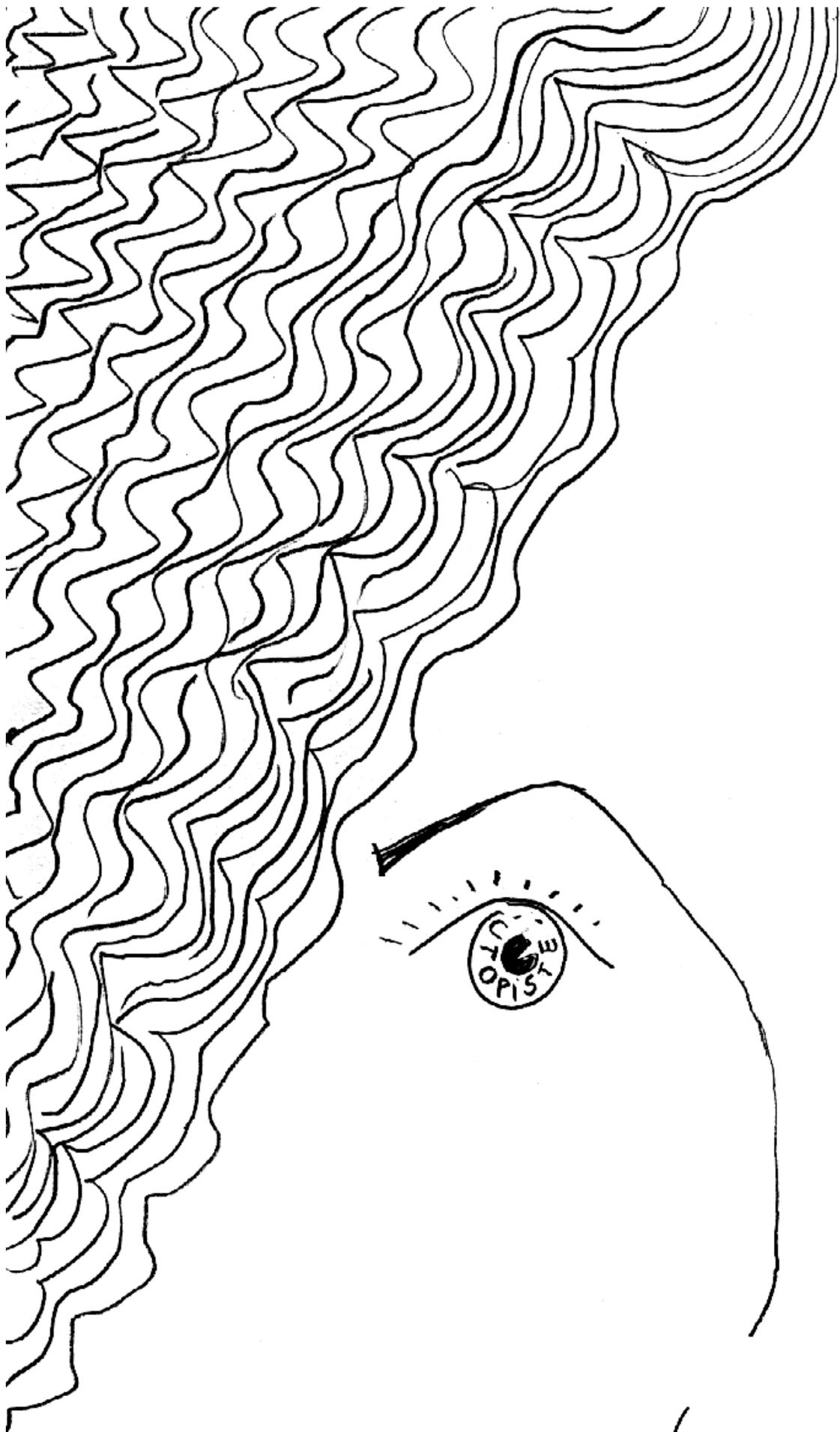
LES ATELIERS...

SILENCE !

UTOPISTES

AU

TRAVAIL



ATELIER...

LA DISCRIMINATION ÉCONOMIQUE : **L'accès inégal aux ressources...**

Au cours de ces dernières années, nous avons pu observer une division de plus en plus grande dans la société. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres sont de plus en plus pauvres. Même la classe moyenne s'appauvrit à un rythme constant. Nous constatons une perte de pouvoir d'achat, une détérioration substantielle de la qualité de vie et un accès inégal aux ressources.

VIVIAN LABRIE

Détentrice d'un doctorat d'état ès lettres et sciences humaines de l'Université René Descartes (Paris V), Sorbonne, Vivian Labrie est chercheure dans le domaine de la psychologie sociale et de l'ethnographie. Depuis une dizaine d'années, elle se consacre principalement à des activités d'éducation populaire et de citoyenneté active, sans toutefois délaisser ses recherches. Vivian Labrie est présentement coordonnatrice et porte-parole du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

METTRE L'ARGENT EN TENSION AVEC LES DROITS

Vivian Labrie

Nous n'avions pas de texte pour cet atelier mais plutôt un plan de départ qui s'est terminé par la réalisation collective d'une espèce de tableau de la conjoncture qui a été intitulé : Mettre l'argent en tension avec les droits. Alors, je vais tout simplement tenter de rendre compte du chemin parcouru dans l'atelier et des contenus qui y ont été abordés.

1. Ici comme ailleurs, des valeurs d'égalité et de solidarité sont affirmées dans les grandes déclarations

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité¹. »

Nous avons commencé par rappeler que les grands instruments internationaux et nationaux (la déclaration universelle des droits de l'homme, les pactes internationaux sur les droits civils, politiques, sociaux, culturels et économiques et la charte canadienne et québécoise des droits et libertés) nous fournissent tous les énoncés nécessaires sur les valeurs d'égalité et les raisons d'agir, en raison et en conscience, de façon plus solidaire afin de donner naissance à cette égalité en droits.

À mesure qu'on a cherché à appliquer ces grandes chartes, il est devenu de plus en plus clair que ces droits sont indissociables (Déclaration de Vienne) et que la pauvreté est un empêchement à la réalisation effective de ces droits et libertés indissociables et reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans les pactes internationaux relatifs à cette déclaration et dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Une des idées les plus audacieuses à avoir été évoquée au cours des dernières années, c'est l'idée qu'il est à notre portée de jeter les bases d'une société sans pauvreté. C'est cette idée qui est derrière la Journée internationale de l'élimination de la pauvreté qui a lieu le 17 octobre de chaque année depuis qu'elle a été votée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1992. Depuis 1997, nous sommes entrés dans la première décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté. Devant l'accroissement sans précédent des écarts entre riches et pauvres sur la planète, cette idée à contre-courant apparaît de plus en plus nettement comme une voie de sauvetage pour les prochaines générations.

2. Sauf qu'en réalité, ça ne se passe pas comme ça : la réalité est en contradiction avec les valeurs affirmées

Le problème est que la réalité présente un tout autre portrait.

A- On peut aborder le problème par les inégalités

Il y a des inégalités dans la distribution du revenu. C'est encore pire au plan de la distribution de la richesse. Les gens le savent. De plus, les attitudes face aux inégalités varient d'un pays à l'autre.

Le tableau qui suit est assez explicite quant aux inégalités dans la distribution des revenus au Québec par cinquième de population².

Tableau : La répartition des revenus par quintile dans la population québécoise					
Revenu moyen des unités familiales selon le type de revenu et l'impôt moyen dans chaque quintile de revenu disponible, Québec, 1997					
	Quintile (Cinquième)				
	(le plus pauvre) 5	4	3	2	(le plus riche) 1
	\$				
PERSONNES SEULES					
Revenu privé	1 436	4 209	8 127	22 847	47 394
Revenus de transfert	4 988	8 044	8 519	4 016	2 029
Revenu total	6 424	12 253	16 647	26 862	49 423
Impôt	112	717	1 670	5 665	14 540
Revenu disponible	6 312	11 536	14 977	21 197	34 883
FAMILLES					
Revenu privé	6 541	22 147	38 874	57 672	96 135
Revenus de transfert	9 889	8 663	5 937	4 996	4 198
Revenu total	16 430	30 811	44 810	62 668	100 333
Impôt	677	3 755	8 523	14 782	28 078
Revenu disponible	15 753	27 056	36 288	47 886	72 255
ENSEMBLE DES UNITÉS					
Revenu privé	2 841	12 538	27 245	47 096	85 264
Revenus de transfert	7 169	8 486	6 606	4 812	4 553
Revenu total	10 011	21 024	33 851	51 908	89 817
Impôt	411	2 341	5 729	11 709	24 443
Revenu disponible	9 599	18 683	28 123	40 199	65 374

Quant à la richesse, l'enquête sur la sécurité financière menée par Statistiques Canada en 1999 indiquait que la moitié la plus fortunée de la population possédait 94 % de la richesse personnelle alors que l'autre moitié se contentait des 6 % restants. En affinant le regard, nous constatons que le cinquième le plus riche contrôlait, cette année-là, 70 % de la richesse alors que la part du cinquième le plus pauvre avoisinait le zéro absolu. L'enquête révélait également qu'au cours des 15 dernières années, le niveau des avoirs du cinquième supérieur avait grimpé de 39 % alors que celui du cinquième le moins favorisé était resté à peu près stable, ce qui se traduit par un accroissement net des inégalités³.

Les gens sont conscients de ces inégalités. Un sondage réalisé par Léger Marketing et rendu public par la Presse canadienne en septembre 2001 révèle qu'une majorité de personnes pauvres se sentent plus pauvres qu'il y a dix ans alors que les gens qui disent appartenir à la classe riche se sentent plus riches.

Et, la tolérance aux inégalités varie d'un pays à l'autre. La volonté nationale n'est pas la même et ne conduit pas aux mêmes résultats. Dans une communication intitulée « A new convergence? Inequality and Social Policy in Canada, Sweden and the US in an Era of Increasing Globalization » qui fut présentée à Calgary en juin 2001 à un congrès sur les politiques sociales au Canada, Gregg Olsen rapporte que, dans une recherche, on a demandé à des Américains, des Canadiens et des Suédois, quel serait, selon eux, un écart acceptable entre les revenus après impôts et transferts entre le cinquième le plus pauvre et le cinquième le plus riche de la population. Les Américains ont répondu que l'écart devrait être de 1 à 11, les Canadiens, de 1 à 5 et les Suédois, de 1 à 2,4. Les décisions politiques sont à l'avenant...

Comme nous l'avons souvent fait au Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, on peut aussi aborder le problème en nous disant qu'il y a trois sortes de dollars dans un revenu : les dollars vitaux sans

lesquels la personne se retrouve en déficit humain, les dollars fonctionnels pour fonctionner, et les dollars en plus qui sont des dollars gonflables parce qu'ils peuvent servir à faire de l'argent avec de l'argent.

Chaque dollar qui est affecté à couvrir les besoins essentiels et qui aide à sortir de la pauvreté est un dollar vital à double effet.

Un dollar vital est un dollar local qui est immédiatement dépensé à nouveau en consommations essentielles et qui circule plusieurs fois dans l'économie locale et maintient des infrastructures vitales, des commerces, des emplois et des services dans la communauté. Il améliore la capacité de dépenser des personnes.

Un dollar vital est un dollar qui prévient des coûts humains et sociaux importants parce qu'il couvre des besoins essentiels qui, autrement, sont en déficit, ce qui gruge le potentiel de santé physique et mentale des personnes. C'est donc, quelques mois plus tard, un dollar économisé en services publics, notamment pour le système de santé.

Pourtant, les derniers budgets ont redistribué plus de dollars fonctionnels ou gonflables (même si ces derniers sont facilement plus fuyants) à la partie de la population qui est en mesure de payer des impôts que de dollars vitaux à la partie de la population qui n'arrive pas à couvrir ses besoins essentiels. Les gouvernements ont ainsi augmenté les écarts entre les riches et les pauvres au lieu de les diminuer, comme ce devrait être leur mission. Il n'y a aucune commune mesure entre les baisses d'impôts annoncées et l'absence presque complète d'effet net de ces budgets sur les revenus des 40 % les plus pauvres de la population qui ne paient pas d'impôt.

Pourtant, l'analyse des résultats des baisses d'impôts en Amérique du Nord confirme qu'elles sont très peu efficaces lorsqu'il s'agit de stimuler l'économie. Suite aux derniers budgets du Québec, en 2003-2004, 3,8 milliards de dollars récurrents auront été affectés aux baisses d'impôt dont les effets sont discutables. Ceci est sans compter le courant de congés fiscaux accordés aux entreprises qui ont pour effet de détruire une solidarité fiscale construite sur plusieurs générations.

Ajoutons à cela la distorsion supplémentaire causée par des taux d'intérêt qui augmentent jusqu'à l'usure à mesure qu'on se rapproche du bas de l'échelle et nous avons un portrait très éloigné de celui présenté dans l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme!

B- On peut aussi aborder le problème sous l'angle de la discrimination

Comme on se plaît souvent à le noter, ces situations ne sont pas uniquement le résultat des accidents de la vie ou de l'incapacité de certaines personnes à s'en sortir. Elles sont aussi le résultat de discriminations systématiques. Selon leur condition économique, les personnes sont sous le coup de lois ou de règlements différents, ce qui se rapproche du concept d'apartheid, c'est-à-dire un régime légal basé sur la discrimination sociale. En voici quelques exemples.

Du point de vue des finances publiques, les baisses d'impôt qui améliorent directement le revenu des 60 % de la population qui paient des impôts sont traitées comme un manque à gagner qui devient invisible dans les bilans ultérieurs et sont présentées comme un incitatif. Les mesures d'amélioration du revenu des 40 % qui ne paient pas d'impôt, donc plus pauvres que les 60 % qui en paient, sont abordées comme des dépenses qu'on pointe du doigt et sont décriées comme des mesures passives. C'est discriminatoire. Dans tous les cas, si ces mesures étaient traitées du point de vue de leur impact et de leur utilité dans le revenu personnel, il s'en dégagerait un tout autre portrait. On réaliserait qu'en raison de la structuration du revenu personnel et du rôle des transferts aux personnes qui assurent aux plus pauvres un accès aux dollars vitaux, l'argument de la « dépense » utilisé pour justifier de ne pas améliorer le revenu direct des plus pauvres est insuffisant et discriminatoire. En effet, dans ce cas, il se heurte au droit à un revenu décent et à la certitude qu'il va provoquer un déficit humain.

De même, l'argument qu'il faut rendre plus de comptes à ceux et à celles qui paient des impôts et qui ont un « fardeau fiscal » qu'à ceux et à celles qui n'en paient pas ne tient pas. Payer des impôts n'est pas un acte volontaire de charité, c'est une obligation de solidarité d'assurer la redistribution de la richesse qui n'est pas bien assurée par l'économie de marché telle qu'on la connaît. Tout le monde profite des programmes publics. Et, si la fonction de l'État consiste à protéger les droits de tous et de toutes, pourquoi devrait-il rendre des comptes à la personne qui gagne 100 000 \$ et ne pas en rendre à son employé dont le salaire est si faible qu'il ne peut même pas payer d'impôt et à l'employé dont on a éliminé le poste afin de protéger la marge de profit de l'entreprise et les profits des actionnaires et qui se retrouve ainsi sans revenu de travail? Qui, dans ce cas, porte vraiment un fardeau?

On pourrait aussi donner comme exemple la façon dont le Québec a récupéré la hausse des allocations familiales fédérales pour financer les garderies à 5 \$. Le problème n'est pas dans le financement, nécessaire, des garderies, mais dans le fait que, dans ce cas, deux fonctions de l'État ont été confondues, soit celle de la redistribution de la richesse par l'intermédiaire des allocations familiales qui ajoutent au revenu direct des familles et celle de pourvoyeur de services communs. Cette mesure a été profitable aux familles à plus haut revenu qui utilisent les garderies mais qui ne reçoivent que peu ou pas d'allocations familiales alors que les familles à faible revenu ont perdu la possibilité d'améliorer leur revenu direct. Discriminatoire.

On pourrait aussi donner l'exemple de la différence dans le traitement de la couverture des besoins essentiels selon les situations. Le gouvernement rechigne de façon incroyable à garantir un plancher de revenu décent et sans coupures aux prestataires de l'aide sociale alors que le code civil lui interdit de saisir la portion d'un revenu qui couvre les besoins essentiels, même en cas de fraude. Deux poids, deux mesures.

Les personnes assistées sociales aptes au travail reçoivent 501 \$ par mois et doivent payer une franchise de 16,70 \$ pour leurs médicaments alors que celles qui ont des contraintes sévères à l'emploi reçoivent 734 \$ par mois et sont dispensées de payer cette franchise. Selon quelle logique fait-on payer une charge à ceux et à celles qui disposent d'un revenu plus bas tandis qu'on exempte de cette charge ceux et celles qui disposent d'un revenu plus élevé?

De leur côté, au niveau de la fiscalité, les pensions alimentaires sont considérées comme un revenu au titre de l'enfant. Cependant, si le parent est une personne assistée sociale, la pension alimentaire est attribuée au parent responsable et, par conséquent, est retranchée de la prestation du parent. Discriminatoire.

Pourquoi une victime d'un acte criminel qui est riche garde-t-elle son indemnisation tandis qu'elle doit la remettre à l'aide sociale si elle est sans revenu? Pourquoi avantage-t-on fiscalement les personnes qui investissent dans un fonds de solidarité tandis qu'on diminue le revenu d'aide sociale de deux personnes qui partagent un logement par solidarité?

Enfin, alors qu'on plaide pour la déréglementation des entreprises, les personnes les plus réglementées de la société sont aussi les personnes les plus pauvres. La surveillance des revenus est inversement proportionnelle à leur importance. Les groupes de défense des droits débordent de cas de harcèlements bureaucratiques liés à l'application tatillonne de l'approche de dernier recours et à des directives de récupération qui privent les personnes les plus pauvres de la société d'une fraction importante de leur prestation.

Dans tous ces cas, des situations similaires sont traitées de façon différente et l'égalité en droits est rompue. On recourt alors implicitement ou explicitement à deux cadres de référence différents, ce qui crée des situations du type deux poids, deux mesures, autrement dit, des situations de discrimination.

Dans tous ces cas, la fameuse trappe de la pauvreté qui maintient les pauvres dans la pauvreté n'est pas générationnelle. Elle est systémique. Et, quand les pauvres s'y font prendre, les obstacles pour les empêcher d'en sortir se multiplient. Par défaut, le système est programmé pour les retenir ou les maintenir à la marge, au moindre coût bien sûr, et, par cumul d'impacts, ce sont les enfants qui en subiront les conséquences, bien

sûr. Et, ce n'est pas parce que la pauvreté est transmise par les parents mais bien, parce que les enfants affrontent le même système auquel sont soumis leurs parents.

3. Pourquoi? Que faire?

Pourquoi est-ce comme ça? Nous avons évoqué deux causes : l'approche de l'argent et de l'économie selon la loi du plus fort à travers la « main invisible du marché » et l'héritage accumulé du patriarcat.

Après la deuxième guerre mondiale, les accords de Bretton Woods ont confondu capitalisme et reconstruction. Lors de la création de la Banque mondiale et du Fonds monétaire internationale, le développement de la planète a été abordé selon une pensée articulée de façon à produire des gagnants et des perdants. C'est ce qui est arrivé. Le tout a été accentué par la montée de l'idéologie néolibérale qui, depuis une vingtaine d'années, a pris, peu à peu, toute la place sur l'échiquier politique mondial à la faveur de la globalisation des marchés. Ce monde du pouvoir acquis par l'argent est aussi un monde très patriarcal qui a fait, jusqu'ici, très peu de place aux valeurs développées et véhiculées par le féminisme. Des mouvements comme la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence l'ont beaucoup mis en évidence. Il en est de même avec la mouvance qui est en train de se développer autour de la « mondialisation de la solidarité » à la faveur des mouvements antimondialisation, avec les expériences qui favorisent le développement d'une économie alternative plus solidaire, avec les résistances autochtones face à l'oppression comme le mouvement zapatiste, avec les mouvements qui militent en faveur du développement durable et respectueux de l'environnement et avec les rassemblements explorant de nouvelles utopies comme ceux de Porto Alegre.

En fait, il faut en venir à « mettre l'argent en tension avec les droits ».

En effet, « Mettre l'argent en tension avec les droits » est l'intention première derrière le projet de loi sur l'élimination de la pauvreté élaboré et mis de l'avant par le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté et par son réseau. En somme, ce projet propose d'ouvrir de nouveaux horizons qui permettront de « mettre l'argent en tension avec les droits ». C'est un peu comme si le 1948 de *la Déclaration universelle des droits de l'homme* venait, cinquante ans plus tard, interpellé le 1948 des institutions de Bretton Woods (Fonds monétaire international et Banque mondiale). En proposant une loi fondée sur les droits, en posant à nouveau la prémisse de l'égalité en droits et en développant le rapport de force nécessaire pour rendre cette proposition incontournable, il devient envisageable de provoquer un débat public sur le problème des écarts entre les riches et les pauvres, autant au niveau des revenus que de la richesse, et sur l'impasse d'une société fondée sur une « échelle sociale ».

Ce débat public touche au moins quatre points : la nécessité et la possibilité d'un saut qualitatif, l'importance d'exposer le cadre de référence, la transformation du rapport à l'État grâce à la vigilance citoyenne et le rôle central des personnes en situation de pauvreté et de leurs associations dans un processus réellement transformateur.

Ce débat doit nécessairement conduire à la remise en question d'un ensemble de conceptions implicites qui finissent par ressembler à de la complaisance, de la part de l'État, dans l'exercice de son rôle et qui ont pour conséquences les discriminations évoquées plus tôt.

À leur tour, ces discriminations remettent en question certaines éthiques qui deviennent, en fait, des éthiques prétextes quand elles ne s'appliquent pas à tous et à toutes d'une manière égalitaire : l'éthique du travail qui se confond aux intérêts du marché, l'éthique du mérite qui se confond avec la défense de l'échelle sociale, l'éthique de la reddition de comptes aux « contribuables » qui masque la partialité du régime fiscal et des méthodes de comptabilisation de la richesse (PIB) et l'éthique de l'autonomie qui se confond avec la désolidarisation des sociétés alors qu'on devrait parler d'interdépendance.

Le Collectif a commencé à discuter de son expérience avec des collègues canadiens et européens. Leurs réactions mettent en évidence certains atouts que possède le Collectif dans sa façon de mener le processus

jusqu'à maintenant : la maîtrise de la proposition, le travail sur les causes, l'approche fondée sur les droits, le processus du bas vers le haut, l'importance donnée aux personnes en situation de pauvreté dans ce processus et l'intégration dans la proposition des perspectives féministes. Compte tenu de la conjoncture actuelle, plusieurs nous ont dit qu'il valait mieux un mouvement citoyen en route, au fait de ce qu'il veut et capable de confronter l'État et la société qu'une demi-victoire dans une formule plus acceptable au départ, mais plus tiède, qui contribuerait à asseoir la gestion de la pauvreté et de l'exclusion sur un faux consensus.

Chose certaine un tel travail citoyen ne peut être mené isolément tout comme un travail au niveau du Québec ne peut être mené sans un cheminement au plan canadien, continental et mondial. La mouvance de Porto Alegre et la réponse à la mondialisation du néolibéralisme par la mondialisation des solidarités représentent également un grand potentiel d'alliances efficaces. C'est un enjeu.

Alors il faut mener les batailles.

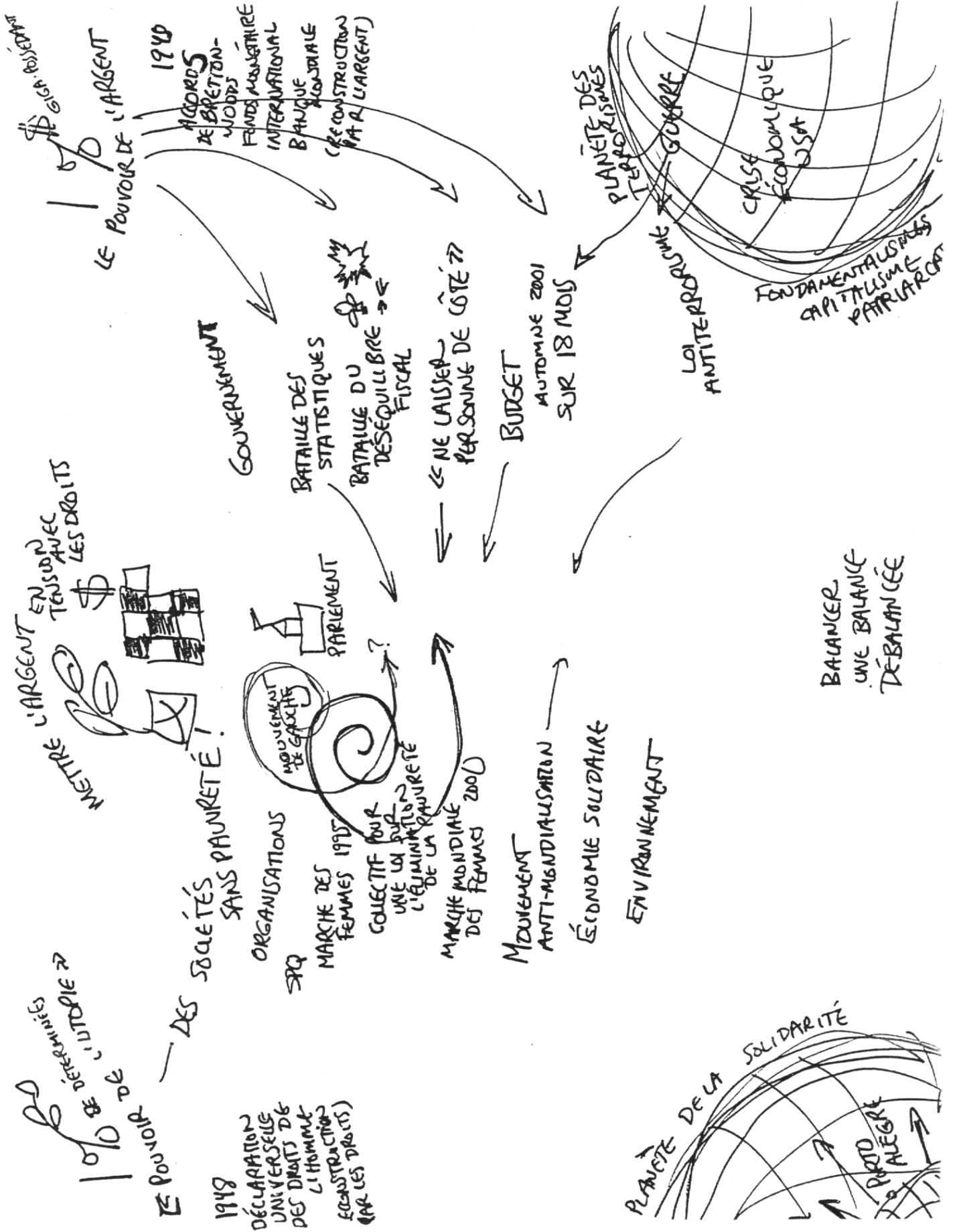
Au plan québécois, nous en avons identifié quelques-unes : la bataille des statistiques éteignoirs, la bataille du déséquilibre fiscal, non seulement entre le Québec et le Fédéral mais, aussi, entre les plus riches et les plus pauvres, la bataille autour de « ne laisser personne de côté », la stratégie d'évitement du gouvernement québécois en matière de lutte contre la pauvreté par l'intermédiaire du processus de validation d'orientations gouvernementales qui évitent de débattre les grandes propositions des mouvements citoyens et la bataille périodique des budgets et des mesures urgentes (barème plancher, couverture des médicaments, allocations familiales, normes du travail, hausse du salaire minimum et logement social) pour lesquelles il faut en venir à obtenir des réponses immédiates. En prime, nous avons le défi du développement d'un mouvement de gauche intéressant, efficace et capable de susciter l'adhésion et la transformation.

Nous avons également identifié une bataille planétaire : balancer une balance débalancée et développer une société et un monde sans pauvreté, plus égalitaire et plus solidaire, ce qui suppose d'apprendre à se gouverner et à se développer autrement. D'un côté, nous avons la planète plurielle des solidarités avec son 1 % de déterminés et déterminées et de convaincus et convaincues du pouvoir de l'utopie et de l'action non-violente qui sont en quête d'une réelle application de la Déclaration universelle des droits de l'homme. De l'autre côté, il y a la planète des terrorismes et des fondamentalismes avec son 1 % de giga-possédants qui sont rompus au pouvoir machiste de l'argent et de l'oppression, armés et prêts à toutes les violences. Et, entre les deux, il y a un univers plein de paradoxes et d'imprévus et la vie qui fait ce qu'elle peut. C'est là la mission impossible mais nécessaire des utopistes : s'il y a un potentiel d'avenir pour la planète dans l'utopie, dans l'enfer, il n'y en a aucun. Et puis, comme dirait l'autre : « patience dans l'azur! ». Abolir l'esclavage, instaurer le suffrage universel et établir le vote des femmes ont déjà été des missions impossibles. Ça vaut la peine d'essayer.

1. Article 1 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, 1948

2. Les quintiles ont été établis séparément pour les personnes seules, les familles et les unités familiales. Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs*. Compilation : Institut de la statistique du Québec, 17 décembre 1999.

3. Voir Livio di Matteo, *Middle class gains the most from redistribution of wealth*, National Post, 28 août 2001.



ATELIER...

LA DISCRIMINATION RÉGIONALE :

L'obsession néo-libérale des petits milieux...

Aux drames individuels qu'entraîne un appauvrissement continuels s'ajoutent ceux des collectivités. Considérés uniquement en terme de productivité et de rationalité économique, les régions et les petits milieux sont confrontés à la logique des grands ensembles. Comme bien d'autres entreprises et institutions, le mouvement Desjardins a réduit considérablement le nombre de caisses populaires. Et, tous ont le mot « fusion » sur les lèvres.

LORRAINE THÉBERGE

Lorraine Théberge détient une maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski. Pour une deuxième année, elle est responsable du comité de justice sociale pour les communautés religieuses du Québec. Ses 10 ans de travail sur le terrain (1990 à 2000) dans le Bas Saint-Laurent comme coordonnatrice de la Coalition Urgence Rurale lui ont permis de constater l'isolement et la détresse des milieux ruraux confrontés au modèle productiviste qui, ne considérant que la rentabilité économique, encourage la concentration des ressources et des richesses et dévitalise les milieux locaux.

L'ART DE BRISER LES RÊVES

ou comment on isole les milieux ruraux pour accumuler des richesses sur leur dos et les faire renoncer à défendre leurs droits

Lorraine Théberge

Je remercie les responsables du MÉPACQ de me permettre, aujourd'hui, de vous communiquer mon vécu afin que toutes les années où j'ai milité dans le Bas-Saint-Laurent ne m'apparaissent pas vaines et nous aident à bâtir un avenir pour les régions du Québec, si différentes et si riches en beautés humaines et physiques, où il fera bon vivre parce que la vie aura le droit de s'exprimer d'une manière différente de celle vécue dans les grands centres.

Mon plan de communication

Voici, en résumé, ce dont je veux vous parler pendant les trente prochaines minutes :

- Je veux d'abord vous parler des gens avec qui j'ai travaillé, de leurs états d'âmes, de leurs déceptions et, par conséquent, de ma propre déception.
- Je veux ensuite illustrer ce que le titre de ma communication annonce à l'aide de cas types que j'ai connus pendant mes dix ans à la CUR, en particulier :
 - l'histoire d'un héros rural qui a cru en son petit abattoir local en Gaspésie;
 - la lutte de sept villages pour sauver leurs écoles;
 - la bataille des lots publics pour occuper le territoire;
 - finalement la bataille des citoyennes et des citoyens contre les impératifs du droit de produire en agriculture.

Les ruraux souffrent parce que leurs efforts ne changent pas le système, que leurs luttes sont toujours à recommencer avec de moins en moins de militants et de militantes et qu'ils sont jugés pour leur franc parlé.

Pendant toutes ces années sur le terrain, mes plus beaux souvenirs demeurent les moments où nous rassemblions des gens des villages voisins pour partager leurs inquiétudes, leurs prises de conscience et leurs décisions d'agir ensemble. Le discours fataliste qui invite à partir en ville pour réussir sa vie grâce à un travail bien rémunéré au lieu de se regrouper afin de changer les conditions qui désavantagent les communautés locales faisait ses ravages dans des milieux où la diversification de l'emploi était à peu près nulle. Les gens étaient déchirés entre le choix de quitter ou d'occuper féroce leur territoire d'autant plus qu'ils avaient déjà mené ces luttes à l'époque du BAEQ, en 1970. Il fallait encore recommencer la lutte. Les jeunes sur lesquels on espérait s'appuyer se faisaient de plus en plus rares sans compter que beaucoup de militantes et de militants avaient sacrifié leurs vies pour défendre des droits collectifs qui sont encore bafoués aujourd'hui. Ils savaient qu'ils ne gagneraient jamais la bataille et, plus encore, que leur façon de la mener ne serait pas sans conséquences pour leur crédibilité.

Le regard qu'ils portaient sur leur village et sur leurs voisins était donc teinté de fatalisme parce qu'ils avaient vu leur population diminuer de 50 à 75 % en quinze ans. Dans certains endroits comme le JAL, les grandes luttes populaires avaient clairement démontré que des projets alternatifs et socialement et économiquement rentables pouvaient être mis sur pied si la communauté y croyait et s'y engageait. Toutefois, pour plusieurs ruraux de ce coin de pays, leur plus grande déception demeurait le fait que l'élan communautaire des débuts du JAL avait abouti à des projets de propriété privée qui furent rachetés à moindre coût par des entrepreneurs locaux. Leur méfiance était donc très grande et, lorsque nous voulions les réunir pour rêver de projets collectifs, ils nous disaient que ce rêve était bel et bien brisé à jamais parce que le mode de production capitaliste ne le permettait pas.

Pour ma part, en tant que participante à la prise de conscience et à la mobilisation autour de projets collectifs, ma plus grande déception fut de voir l'élite régionale remettre en question et désapprouver les leaders qui étaient déterminés à faire advenir un véritable changement. À mes yeux, leur radicalisme acerbe était justifié par le contexte : les gens se mobilisaient toujours pour la même cause et le résultat était toujours le même, soit la démobilitation de plusieurs. Leur façon d'être politiquement non correct leur valait les pires critiques de la part d'une élite de syndicalistes agricoles, de représentants et représentantes du clergé et de fonctionnaires qui savaient tirer leur épingle du jeu en mettant de l'avant un discours basé sur de beaux principes jamais actualisés. Cette élite continuait plutôt à endormir le peuple et à gérer la décroissance à son profit.

Des cas types qui en disent long

L'histoire d'un promoteur local qui voulait servir les besoins de sa communauté

Une autre de mes grandes déceptions fut de constater à quel point l'appareil technocratique traitait avec dédain des hommes et des femmes qui servaient les intérêts de leurs communautés. L'exemple le plus révoltant de cette situation est l'histoire d'un gaspésien qui avait fait des efforts pour mettre en place un abattoir ajusté aux besoins des agriculteurs et des agricultrices. En plus de faire l'abattage et le dépeçage, il leur louait des congélateurs. Dans les années soixante-dix, peu de gens en avaient un à la maison. Le petit abattoir de St-Moïse roulait à pleine capacité et avait engagé sept personnes.

Alors, est arrivé le moment où, pour suivre les recommandations du BAEQ, le gouvernement décida de rationaliser le réseau des entreprises d'abattage. Seuls les gros abattoirs pouvaient survivre car on exigeait d'eux un plan d'affaires avec un chiffre d'affaires élevé. En 81-82, notre Gaspésien finit par consentir à s'agrandir. Il a donc suivi les conseils des fonctionnaires qui lui vantaient la nouvelle technologie dans ce domaine. À ce moment-là, les taux d'intérêts avoisinaient les 27 % et les normes de salubrité étaient sévères de sorte que l'entreprise devait engager trois fois plus d'employés pour abattre la même quantité de boeufs qu'auparavant. Découragé de s'être laissé embarquer dans une telle situation, l'entrepreneur local n'eut d'autre choix que de remettre la bâtisse à la banque et d'assumer une dette de 100 000 \$ qu'il prendra dix ans à rembourser afin de sauver son honneur. Aujourd'hui, cet homme affirme qu'il faut commencer petit, avec un plan d'équipement fonctionnel et, surtout, avec un fonds de roulement qui vous permet d'investir quand les opérations prennent de l'essor. Selon moi, c'est ce genre d'entrepreneur qui devrait être reconnu : un entrepreneur qui a le souci de répondre aux besoins du milieu et non pas à ceux de l'appareil bureaucratique qui, en fait, tue les rêves des promoteurs et promotrices qui croient en l'avenir de leur coin de pays.

La survie de sept écoles de village du territoire des MRC des Basques et du Témiscouata

Dans ces deux territoires, depuis la fusion, une seule commission scolaire regroupait toutes les écoles. Avant la fusion, la norme de vingt élèves par école était exigée pour maintenir ouverte l'école du village. Avec la fusion étaient venues les belles promesses que les économies réalisées conduiraient à l'amélioration de la qualité des services. L'histoire prouva que ce n'était, en fait, qu'un discours servant à se justifier car il se produisit tout à fait le contraire. La norme passa de vingt à trente élèves par école de sorte que les communautés qui n'avaient pas trente élèves devaient déboursier 4 000 \$ par enfant en moins. Sept villages étaient donc en danger de perdre leur école. Les responsables de la commission scolaire allaient de village en village rencontrer les parents un à un, menaçaient de fermer l'école s'ils ne payaient pas les 4 000 \$ par enfant et exigeaient que le conseil municipal se porte responsable de la dette. Dans un des villages, les taxes municipales furent augmentées afin de couvrir la dette de 30 000 \$ qu'il devait à la commission scolaire. Les citoyennes et les citoyens de ces villages payaient donc en double. D'un côté, ils continuaient à payer leurs taxes scolaires et, de l'autre, ils payaient des taxes municipales en surplus afin de garder leurs écoles ouvertes.

Lors d'une rencontre regroupant les porte-parole des sept villages en question, tout fut mis sur la table. Les villages qui avaient déjà déboursé l'argent de peur de voir leur école disparaître comprirent que la preuve n'avait jamais été faite que leur école était déficitaire. En effet, ils n'avaient en main que le budget d'opération de leur école qui détaillait les coûts fixes concernant l'entretien de l'école sans indiquer les revenus du ministère pour les élèves inscrits à cette école ni le montant des mesures de soutien accordées aux petites écoles.

Un comité de survie des sept villages fut mis sur pied. Il avait le mandat de travailler avec la commission scolaire afin de trouver des solutions aux problèmes, de réclamer un budget par école pour prouver s'il existait réellement un déficit et de médiatiser et politiser le dossier. Sans nul doute, le point tournant de ce dossier fut la tenue d'un rassemblement de maires et de parents en provenance d'une cinquantaine de villages du Bas-Saint-Laurent organisé par le comité de survie des sept écoles menacées. Ce rassemblement avait pour but de raconter ce qui se passait dans les sept villages et d'éviter ainsi que la même chose ne se reproduise ailleurs étant donné que, selon la conjoncture, les luttes étaient toujours à recommencer. Pour l'événement, nous avons invité un haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation à venir expliquer les mesures de maintien des petites écoles. Vous comprendrez que nous recevions des informations du ministère par téléphone et que ses représentants et représentantes trouvaient bien hasardeux de venir parler en région étant donné que les commissions scolaires sont des structures politiques décentralisées, donc autonomes. Même si le ministère déclina notre invitation, nous avons pu compter sur la présence d'un haut fonctionnaire d'une autre commission scolaire de la région qui confirma l'existence de ces mesures en disant que ce n'était pas payant de fermer une école. Cet intervenant ne resta que pour transmettre l'information concernant les mesures de soutien, confirmer qu'elles existaient bel et bien et répondre aux questions de la salle. Nous avons l'impression qu'il avait reçu l'ordre de ne pas en faire plus. En fait, ce fut notre député provincial qui organisa cette collaboration parce que nous lui avons fait savoir qu'en l'absence du ministère, nous donnerions l'information nous-mêmes.

Je vous fais grâce de toutes les démarches déployées pour qu'enfin le ministre de l'éducation du Québec annonce un budget pour toutes les petites commissions scolaires du Québec destiné à augmenter les mesures de maintien de toutes les petites écoles. En fait, le ministre a annoncé des mesures qui s'appliquaient à l'ensemble du Québec parce qu'il refusait de mettre en place des mesures d'exception pour le Bas-Saint-Laurent. Le fait que ces mesures existaient déjà et qu'aucune école menacée n'avait accès au budget détaillé dont disposait chaque municipalité nous porte à croire qu'elles servaient à financer le budget global de la commission scolaire plutôt qu'à financer le maintien des petites écoles. L'annonce du ministre venait donc couvrir les agissements de la commission scolaire et, qui plus est, le communiqué de presse du ministre s'empressait de remercier la commission scolaire et la députée pour leurs efforts à maintenir ouvertes les petites écoles. Le niveau politique ne reconnaissait pas les efforts investis par les gens du milieu dans la défense de leurs droits. C'était logique dans la mesure où le politique n'avait pas intérêt à ce que la mobilisation continue. Ce genre de comportement est loin d'encourager la mobilisation. D'ailleurs, la commission scolaire n'a jamais fourni de budget par école prétextant que cette pratique était administrativement beaucoup trop exigeante. La norme revint alors à vingt élèves par école et l'est toujours étant donné que le milieu est encore aux aguets. Mais les gens savent que la lutte sera à recommencer s'ils s'en désintéressent. C'est pourquoi ils continuent de se rendre régulièrement aux réunions des commissaires scolaires afin de montrer, à qui veut le savoir, qu'ils suivent leur dossier.

Une fois les petites écoles sauvées, des pressions politiques ont été entreprises dans le but de remplacer le porte-parole des villages qu'on jugeait trop agressif. Malgré cela, après avoir évalué toute la démarche, les membres du comité de survie décidèrent de garder leur porte-parole. Par la suite, des rumeurs d'une mise en demeure, envoyée possiblement par la commission scolaire à l'organisme où je travaillais, ont amené notre conseil d'administration à prendre la décision de s'éloigner des dossiers de défense des droits. Étant donné que la troisième partie de la loi sur les compagnies les tient responsables des dettes de l'organisme, les membres du conseil d'administration ne voulaient prendre aucun risque. Ainsi l'élite politique avait contourné l'obstacle qui consistait à éliminer le porte-parole en éliminant la coordination de la mobilisation qui, pour renforcer le milieu, n'hésitait pas à dénoncer publiquement les agissements de la

commission scolaire. Les ruraux durent alors continuer seuls, sans coordination régionale officielle reconnue.

Ce cas illustre à quel point ceux qui gèrent la décroissance isolent les citoyens et citoyennes qui vivent dans les zones rurales en les rencontrant isolément dans chacune de leur municipalité afin de leur imposer des surtaxes qui les fragilisent davantage. Nous savons que la fusion des commissions scolaires a accentué le coût du transport des élèves puisque le territoire à parcourir a doublé. De plus, il était bien connu que la dispersion faisait déjà problème dans chacun des territoires des MRC. En ce qui concerne la reconnaissance des efforts des citoyennes et des citoyens, ce fut, le moins que l'on puisse dire, une amère déception. En effet, le ministre a attribué la réussite de la sauvegarde de ces écoles à ceux et à celles qui voulaient les fermer et qui se déplaçaient avec des comptes de dépenses alors que le travail de mobilisation populaire se faisait sans budget et au prix de longs déplacements qui se faisaient souvent dans des conditions hivernales difficiles. Ainsi, loin d'être remerciés et de voir leurs efforts reconnus, ils ne purent que constater que le politique nie toute forme de contribution populaire du type défense des droits et récupère les luttes citoyennes à son avantage.

La bataille des lots publics pour occuper le territoire rural

La bataille de la forêt publique dans le Bas-Saint-Laurent remonte au début des années 70 au moment où le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) déclarait que plusieurs des zones rurales éloignées des villes de service étaient socialement non viables et économiquement non rentables. L'économie de ces paroisses reposait sur une combinaison d'activités agro-forestières qui permettaient aux familles d'assurer leur subsistance à un moment où la modernisation de l'agriculture faisait chuter le nombre d'agricultures et d'agriculteurs. Plus on reculait dans les terres, plus le paysage rural devenait forestier et plus les citoyens et les citoyennes de ces villages comprenaient que leur survie reposait sur la mise en valeur de la forêt publique située dans un rayon de 20 kilomètres autour de leur municipalité. Déjà en 1970, les communautés rurales demandaient au gouvernement le droit de mettre en valeur les lots publics qui, une fois combinés à leurs lots privés, leur permettraient de vivre chez eux. Les ruraux voulaient expérimenter l'exploitation des fermes forestières où toutes les ressources de la forêt, soit la faune, la flore et les activités touristiques, seraient développées et combinées. Ils s'opposaient à l'exploitation de la seule matière ligneuse et aux grandes coupes à blanc des industriels qui immobilisent les retombées de la mise en valeur de la forêt publique pour 50 à 60 ans.

En 1970, plusieurs villages ont été fermés avant même que le monde rural n'ait eu le temps de se mobiliser dans le mouvement appelé « Opération dignité ». Ainsi, grâce à l'expropriation des terres, le gouvernement a pu retourner dans la banque de terres publiques de grandes superficies de forêts situées à l'intérieur des municipalités. Dans les années 80, une partie de ces lots ont été offerts à des agriculteurs qui les ont rachetés pour consolider leurs fermes. D'autres ont été alloués à des organismes privés qui exploitaient des lots privés dont les propriétaires ne pouvaient pas s'occuper. En 1984, la plus grande partie de ces lots ont été remis aux industriels forestiers qui purent ainsi agrandir leurs territoires de coupe et ce, à l'intérieur même des limites des municipalités. Par le fait même, certaines municipalités se sont retrouvées avec plus de la moitié et même jusqu'aux deux tiers de leur territoire devenu terre publique. Et, nous savons aujourd'hui que plus le pourcentage de territoire public est élevé plus le chômage et la pauvreté sont accentués.

Avant que le gouvernement du parti québécois ne prenne le pouvoir en 1976, un député péquiste avait fait la tournée des régions forestières du Québec et annoncé que son gouvernement, une fois élu, mettrait en oeuvre la politique des fermes forestières. Loin de là. Une fois au pouvoir, le gouvernement péquiste s'est empressé d'affirmer que les contrats signés avec les industriels n'étaient pas résiliables à cause du coût trop élevé des indemnités que les compagnies pourraient exiger. En guise d'alternative, le gouvernement a entrepris une autre consultation sur le sujet. Mais, cette fois-ci, il ne parlait plus de ferme forestière mais plutôt de forêt habitée. Les gens et les organismes du milieu jouèrent le jeu sans toutefois y croire. Le gouvernement mit en place un programme de subventions pour les projets de forêt habitée qui était géré

par les Conseils régionaux de développement (CRD) de chaque région. Pour que les projets soient acceptés, les ruraux qui les présentaient devaient avoir, au préalable, l'assentiment de l'industriel qui exploitait le territoire. En plus d'avoir à négocier avec l'industriel, ils devaient le faire dans le jargon utilisé par l'élite forestière. Encore une fois, nous nous retrouvions devant une stratégie de décollectivisation des luttes qui avait pour conséquence de remplacer une vraie politique de forêt habitée par des projets ponctuels qui étaient sous la tutelle des industriels. Ces projets étaient intitulés projets de forêt habitée même si les ruraux, de leur côté, répétaient inlassablement que la forêt était déjà habitée et qu'elle le serait encore longtemps.

À la suite de la parution du film « L'erreur boréale », d'autres démarches ont été organisées afin de démontrer, à l'aide d'un film intitulé « Les forêts abusées de l'est du Québec », la vitesse à laquelle la forêt mature est en train de disparaître. Des gens habitant les villages et qui surveillaient le couvert forestier avaient observé que, depuis les dix dernières années, les grandes coupes à blanc avaient fait disparaître presque la moitié du bois debout. Vu le démantèlement de la fonction publique, certains professionnels du ministère reconnaissaient qu'ils étaient impuissants et à peu près incapables de surveiller les opérations sur le terrain. Grâce aux pressions du milieu en faveur d'une plus grande transparence sur le contenu des plans de coupe, le gouvernement a demandé aux industriels de consulter les communautés au sujet de leurs intentions de coupe. À l'été 1999, les industriels du Bas-Saint-Laurent ont décidé de mettre leurs plans généraux d'aménagement forestier, communément appelés PGAF, à la disposition du milieu. Les gens ont vite compris que les PGAF n'étaient, en fait, que des plans pour faire du gros argent facilement. Le ministère des Ressources naturelles en région voulait que les gens se déplacent à ses bureaux pour consulter ces volumineux documents écrits en un langage hermétique et basés sur des analyses de probabilité. Des pressions populaires ont amené les gens du ministère en région à accepter que les documents soient photocopiés et, tenez-vous bien, soient vendus à celles et à ceux qui souhaiteraient les consulter. J'ai donc accumulé une dette de 300 \$ (pour un seul exemplaire de certains plans et non pour l'ensemble des plans) au nom de l'organisme que je représentais afin de les rendre disponibles aux gens du milieu et aux ingénieurs forestiers bénévoles qui nous aidaient à les analyser.

La loi sur les forêts disait que nous pouvions poser des questions et exiger des réponses des industriels dans les dix jours suivant le dépôt de leurs plans. Ce dépôt se faisait, à toute épouvante, au mois de juillet et peu de gens étaient présents pour questionner leur gestion. Lors de ces consultations, les représentants des industriels donnaient bien de l'information de nature biologique et technique mais peu d'information sur les volumes de coupe. Après avoir consulté les plans, nous avons réalisé qu'ils envisageaient de couper les forêts mixtes dans leur ensemble et de ne se fier désormais que sur des plantations de résineux dont on estimait que les rendements seraient comparables à ceux des régions centrales. Comme nous le permettait la loi, nous leur avons retourné un questionnaire qui leur demandait combien il resterait de volume de bois par essence tant dans les zones accessibles que dans les zones inaccessibles. Nous connaissions déjà la réponse mais nous souhaitions l'avoir par écrit. Nous avons alors organisé une conférence de presse au cours de laquelle nous avons dévoilé le contenu de notre court métrage intitulé « Les forêts abusées de l'est du Québec » et avons informé la population régionale de nos démarches. Un an plus tard, le ministère des Ressources naturelles en région annonçait que les droits de coupe allaient être diminués afin de respecter la capacité de régénération de la forêt. Dans certaines zones, les droits de coupe allaient être diminués de 30 %. Cependant, même si la rupture de stock avait déjà été annoncée par les ruraux, les fonctionnaires ne les ont jamais pris au sérieux. À l'automne 2000, à la suite de l'annonce du ministère d'abaisser les droits de coupe, des usines ont fermé leurs portes faute de matière première. À l'incitation de leurs patrons, les employés d'usine ont manifesté pour garder leurs emplois et se sont, par la suite, retournés contre les citoyens ruraux qui avaient dénoncé les façons de faire des industriels et contre le gouvernement qui avait abaissé les droits de coupe.

À l'été 1999, l'organisme que je représentais m'a demandé de continuer la bataille sous un autre chapeau afin de ménager le président qui était aussi président du Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent. Au même moment, la CUR a reçu une mise en demeure qui nous intimait de payer la facture de 300 \$ que nous devions au ministère. Le conseil d'administration a payé la facture mais trouvait que ce dossier coûtait trop cher. Je fut alors blâmée pour les dépenses engendrées. Pourtant, le tournage et la

production du film ont été réalisés bénévolement et la CUR n'a eu aucuns frais à déboursier pour l'avion, le montage, l'analyse des plans des industriels et l'élaboration des questionnaires envoyés aux industriels. À l'hiver 2000, j'ai quitté la région, mon chômage épuisé et découragée de voir à quel point les intérêts corporatistes primaient sur ceux des ruraux que nous défendions.

Encore une fois, j'avais fait la démonstration que les retombées économiques découlant de l'exploitation des forêts des zones rurales servaient les intérêts des industriels qui s'enrichissaient pendant que les communautés qui vivaient près de ces ressources dépérissaient sous le regard du gouvernement qui, au nom des emplois qu'il créait et des exportations qu'il écoulait sur le marché international, faisait la sourde oreille aux inquiétudes des milieux populaires.

La bataille des ruraux contre le droit de produire

Vous avez certainement entendu parler des batailles entreprises par plusieurs communautés rurales qui s'opposent à l'installation de méga-porcheries sur fumier liquide. Ces batailles ont conduit le mouvement « Sauver les campagnes » à entreprendre une démarche visant à mettre sur pied une union paysanne. Le but de cette union est de regrouper des agriculteurs et agricultrices et des citoyens et citoyennes des milieux ruraux afin de briser le monopole exercé par l'UPA sur les campagnes québécoises. Afin de sensibiliser le grand public à l'urgence de la situation, ils ont produit, dans le cadre de l'ONF, un film intitulé « Bacon ». Voici la lettre qui circule, actuellement, en guise de suivi au film et qui fait un résumé de la problématique :

Monsieur le Premier Ministre,

Il est désormais démontré que la multiplication des méga-porcheries sur fumier liquide, à des fins d'exportation et avec le soutien des lois et subventions de l'État, entraîne des conséquences désastreuses sur l'eau potable, la sécurité alimentaire, la qualité de vie des ruraux, la survie des fermes familiales, le dépeuplement des campagnes, la santé des sols et des boisés et la démocratie locale.

La campagne ne peut plus absorber les déchets et les ravages qu'engendre une industrie d'exportation aussi spécialisée et concentrée, et les consommateurs ne veulent plus consommer des viandes produites selon de telles méthodes et à un tel prix collectif.

En conséquence, j'appuie les demandes que vous adresse l'Union paysanne qui vous presse de :

1. déclarer un moratoire et une consultation publique en vue de mettre au point, de pair avec les citoyens, des règles crédibles pour garantir que cette production ne mette pas davantage en danger l'eau, les sols, le bien-être et la santé des animaux et l'équilibre socio-économique du milieu rural;
2. suspendre l'objectif de doubler les exportations agroalimentaires, spécialement en ce qui concerne l'industrie porcine, et revenir au principe d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires lors du prochain forum des décideurs en agroalimentaire, en raison des effets dévastateurs de telles exportations dans les régions productrices et les pays receveurs;
3. supprimer toute aide financière agricole aux entreprises agricoles de type industriel et réorienter ces argents vers les fermes familiales et biologiques;
4. redonner aux citoyens et à leurs élus municipaux, le pouvoir démocratique de réglementer les activités agricoles sur leur territoire de façon à protéger leur environnement et leur population.

Nous croyons, Monsieur le Premier Ministre, qu'il est urgent que vous et votre gouvernement agissiez fermement, sans céder aux pressions des producteurs, faute de quoi les citoyens et les consommateurs n'auront pas d'autre choix que de résister par tous les moyens possibles.

(signature)

(date) (nom et adresse)

ATELIER...

L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS : **Harcèlement patronal et abandon gouvernemental...**

Sous la pression des lobbies d'entrepreneurs et des associations patronales, un grand nombre de catégories de travailleurs sont toujours exclus des normes minimales du travail. Pour éviter la syndicalisation, les entreprises ont recours à la sous-traitance. Les travailleurs sont de moins en moins protégés par l'État et sont, ainsi, en danger de perdre leurs acquis déjà insuffisants. Au profit de qui?

LIANE FLIBOTTE

Liane Flibotte travaille à l'Union des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de Montréal depuis neuf ans et sur la question des accidents et des maladies du travail depuis plus de treize ans maintenant. Elle travaille principalement avec les travailleurs et travailleuses non syndiqué-e-s.

JACQUES LÉTOURNEAU

Jacques Létourneau est un travailleur du réseau de la santé et il assume, depuis plusieurs années, le Secrétariat général du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN). Il est activement impliqué dans la défense des droits des travailleurs et travailleuses syndiqué-e-s ou désirant se syndiquer.

L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS...

Liane Flibotte et Jacques Létourneau

I. Introduction

Si l'exploitation des travailleuses et travailleurs n'est pas chose nouvelle, ses manifestations actuelles diffèrent quelque peu de celles que nous avons connues jusqu'à maintenant. De tels changements nous conviennent, bien sûr, à un exercice de compréhension de la conjoncture et des stratégies des exploitateurs, mais ils nous forcent aussi à critiquer et à revoir nos propres stratégies de résistance et de lutte contre l'exploitation.

Ce n'est qu'au prix de cet effort, par ailleurs fort stimulant, que nous pourrions tracer des perspectives qui nous permettraient éventuellement de renverser la vapeur et de toucher, un tant soit peu, à notre utopie.

II. Quelques éléments de la mondialisation néo-libérale

Certains nous ont prédit la fin du travail, d'autres la fin de l'histoire, d'autres encore la société du loisir. Or, rien de tout cela n'est advenu. Bien sûr, le capitalisme se recompose et se redéfinit, mais il épouse toujours la même logique et repose invariablement sur les mêmes fondements : l'exploitation de la classe ouvrière en général et l'appauvrissement des femmes en particulier.

Nous vivons, comme on le sait ou comme on devrait le savoir, en plein néolibéralisme¹. Cette doctrine selon laquelle la liberté économique et le libre jeu de l'entreprise ne doivent pas être entravés a clairement le haut du pavé actuellement. Ceux qui adhèrent à cette doctrine utilisent diverses tactiques qui, prises individuellement, contribuent à la détérioration de nos conditions de vie et de travail, mais qui, prises ensemble, forment une artillerie qui nous pousse rapidement vers la misère.

La montée de la libéralisation², avec l'entrée en vigueur des accords de libre-échange (ALÉ et ALÉNA) et les négociations qui ont cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour une nouvelle version de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), a de quoi nous inquiéter. En effet, tout doit dorénavant être défini en fonction du marché. Afin de s'assurer que le marché puisse effectivement prendre toute la place, les capitalistes souhaitent éliminer les instruments de contrôle national et soumettre les pouvoirs publics aux entreprises. À titre d'illustration, il faut maintenant que nos États dédommagent les entreprises qui sont privées de notre marché à cause de réglementations les empêchant de vendre des produits ne rencontrant pas nos normes de fabrication ou contenant des substances interdites chez nous.

Dans la foulée de la libéralisation, les néo-libéraux ont aussi une double tactique de privatisation³. D'une part, ils réclament de l'État qu'il cède au privé à but lucratif les sociétés d'État et les volets des services publics qui présentent un potentiel de profits intéressant. Il y a ici une privatisation au sens où on l'entendait jusqu'aux années 1990. Ce qu'il y a de neuf, c'est qu'ils réclament maintenant de l'État qu'il cède au privé à but non lucratif les autres services à la population de manière à ce que ceux-ci soient rendus pour moins chers. Il s'agit donc d'une nouvelle forme de privatisation qu'on pourrait qualifier de « communautarisation »⁴. Toutefois, comme les organismes communautaires sont des organismes privés, il s'agit bel et bien de privatisation.

Nous assistons également à une offensive des néo-libéraux sur le plan de la déréglementation⁵. Un des secteurs qui est la cible de leurs revendications en matière de déréglementation est, bien sûr, celui du travail. C'est ainsi qu'il faut limiter l'augmentation du salaire minimum, réduire les couvertures offertes par les

régimes d'assurance-emploi, retirer certaines maladies de la couverture du régime d'indemnisation des victimes d'accidents et de maladies du travail, limiter l'effet de la Loi sur l'équité salariale et ainsi de suite. En bref, les capitalistes veulent évoluer dans un univers où il n'y a plus de règles autres que celles imposées par le marché.

Finalement, les néo-libéraux veulent forcer une transformation du rôle de l'État. Ils ne veulent plus entendre parler d'État social, ils veulent maintenant l'État minimal. Un État qui interviendra le moins possible sur le plan économique sauf en signant des traités de libre-échange, en privatisant des sociétés d'État et des services publics et en restreignant ou en abolissant les protections et droits contenus aux diverses réglementations existantes. Le rôle de l'État serait donc dorénavant de garantir un marché qui soit le plus libre possible, d'offrir des subventions aux entreprises et d'adopter, à la faveur de ces dernières, des lois antiouvrières et antisociales. En fait, les néo-libéraux veulent que l'État demeure interventionniste, mais en leur faveur exclusivement. Ils font donc tout pour limiter la marge de manœuvre de l'État. Ainsi, ils exercent des pressions, de manière incessante, pour que l'État modifie ses politiques fiscales, et il appert que cela porte fruits. En effet, les mesures fiscales adoptées par nos gouvernements ont favorisé le transfert des contributions fiscales des entreprises vers les particuliers. À titre d'illustration, en 1950, 28 % des revenus de l'État provenaient de l'impôt direct des particuliers et 27 % de l'impôt direct des entreprises. Maintenant, 46 % des revenus de l'État proviennent de l'impôt direct des particuliers et 9 % de l'impôt direct des entreprises.

Après avoir réussi à faire en sorte de ne contribuer que symboliquement aux revenus de l'État, les néo-libéraux réclament maintenant à cor et à cri des baisses d'impôts pour les particuliers. Il est utile de se demander pourquoi les représentants du grand patronat sont si engagés dans leur campagne de réduction des impôts des particuliers. C'est évidemment parce que la réduction des impôts des particuliers, sans augmentation des impôts des corporations, contribue au rétrécissement de l'assiette fiscale et des possibilités financières de l'État, ce qui encourage inévitablement une privatisation accélérée des services publics. Ainsi, on crée une pénurie dans les services publics qui a pour conséquence directe de créer la demande pour des services privés. Et, de manière à s'assurer que l'État soit encore plus limité dans ses choix, on crée des carcans supplémentaires comme les lois anti-déficit et les politiques de déficit zéro.

On le constate, à terme, les diverses tactiques complémentaires des néo-libéraux forment une stratégie de démantèlement de nos acquis sociaux qui ne réserve rien de bon à la population en général ni aux travailleuses et travailleurs en particulier. On doit ici souligner que cette stratégie de démantèlement des programmes sociaux, des services publics et de nos droits a des conséquences particulièrement lourdes pour les femmes. En effet, que ce soit à titre de travailleuses des services publics, de travailleuses rémunérées au salaire minimum, d'usagères des services sociaux et d'aidantes naturelles « conscrites » dans l'opération de désengagement de l'État, elles sont celles qui ressentent déjà et qui ressentiront le plus cruellement les conséquences de l'actuel virage néo-libéral.

III. Portrait de l'exploitation dans le monde du travail

La mondialisation néo-libérale et l'ouverture des marchés qu'elle entraîne provoquent de nombreuses transformations dans le monde du travail et ce, tant à l'étranger que plus près de nous. Compte tenu du fait qu'on nous a demandé d'aborder principalement l'exploitation des travailleuses et travailleurs au Québec, c'est à celle-ci que nous nous attarderons. Nous tenons toutefois à souligner que certains éléments abordés touchent aussi les travailleuses et travailleurs d'autres pays de tous les continents. Si nous considérons utile d'avoir une analyse de notre réalité nationale et d'avoir une action sur le plan national, nous estimons que l'analyse et l'action sur le plan international sont aussi incontournables. En effet, ce n'est qu'en agissant sur ces deux plans que nous pourrons nous opposer efficacement au capitalisme sauvage localement et globalement.

a) La croissance du capital sans retombée pour le travail

À une certaine époque, les travailleuses et travailleurs pouvaient penser que, si la compagnie qui les engageait était rentable, elles et ils conserveraient leur travail. Aujourd'hui, rien n'est moins sûr. En effet, les mises à pied massives sont souvent annoncées par des compagnies qui enregistrent des milliards de profits. Il semble toutefois que les profits, pour les actionnaires, ne soient jamais suffisants. Le temps court de la finance n'admet plus le temps long de l'investissement. Les capitaux voyagent à la vitesse du câble et on veut qu'ils rapportent à la même vitesse. Tant pis si cela doit se faire au prix de la mise à pied de milliers de personnes qui seront, ensuite, considérées comme des travailleuses et des travailleurs en trop.

Ainsi, plus l'économie croît, plus le nombre de personnes employées directement par la grande entreprise décroît. Depuis quelques années, lorsqu'on parle de croissance économique, il faut bien savoir que l'on parle d'une croissance économique qui est due aux fusions, à la sous-traitance et aux mises à pied. La croissance profite dorénavant aux seuls actionnaires et demeure sans retombée notable pour le travail.

b) L'arrivée de la notion d'employabilité

Dorénavant, si nous n'avons pas d'emploi, c'est que nous ne sommes pas suffisamment employables. La responsabilité nous revient donc d'augmenter individuellement notre employabilité, ce qui nous permettra, peut-être, de dénicher un emploi. Une fois cet emploi déniché, nous devons nous préoccuper de notre employabilité de manière continue afin de demeurer suffisamment employable pour répondre aux besoins changeants de l'employeur ou pour accéder à un nouvel emploi. On dégage ainsi le capital de toute contrainte.

c) La multiplication de statuts d'emploi ou la précarisation

Le marché du travail offrant de moins en moins de possibilités pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs, plusieurs en sont réduit-e-s à créer leur propre emploi ou à accepter les nouveaux types d'emplois offerts par le capital restructuré. C'est ainsi que le travail autonome, ou dit autonome, se développe et qu'on assiste à une montée du travail à temps partiel ou en sous-traitance par la voie des agences de placement. À titre d'illustration, en 1997, au Canada, le nombre d'emplois créés était trois fois plus élevé du côté des emplois à temps partiel que du côté des emplois à temps complet. De 1976 à 1995, le travail à temps partiel et le travail autonome représentaient 73 % des emplois qui ont été créés. Pendant la même période, le travail à temps partiel involontaire a augmenté de 524 %.

Dans le meilleur des cas, cette nouvelle organisation du marché du travail permet aux employeurs de garder à leur emploi un groupe de travailleuses et de travailleurs qui bénéficieront de certains avantages sociaux et de certaines protections offertes par l'entreprise et de greffer, à ce groupe, des travailleuses et travailleurs qui œuvreront en périphérie de l'entreprise et qui seront embauché-e-s et congédié-e-s au gré de celle-ci sans bénéficier de quelque avantage social que ce soit. Dans le pire des cas, cela permet aux entreprises de fonctionner exclusivement avec du personnel « loué » aux agences de placement.

Cette nouvelle face du marché du travail permet donc aux employeurs d'économiser leurs précieux dollars en offrant à une large partie, quand ce n'est pas à la totalité, de leurs travailleuses et travailleurs des conditions de loin inférieures à celles dont bénéficieraient des travailleuses et travailleurs au sens habituel du terme. Cela leur permet, de plus, de ne pas avoir à composer avec des organisations syndicales ou de composer avec des organisations syndicales dramatiquement affaiblies.

Si les intérêts des employeurs sont bien servis par les transformations qu'ils provoquent dans le marché du travail, la situation des travailleuses et travailleurs, elle, on le constate, est loin d'être rose.

d) Des salaires à la baisse

Les modifications du marché du travail provoquées par les politiques néo-libérales ont des conséquences sur les conditions salariales des travailleurs et principalement sur celles des travailleuses.

On n'a qu'à se remémorer les débats qui ont entouré l'augmentation du salaire minimum, l'an passé, lors de la Marche mondiale des femmes pour constater que quelque chose ne va pas. En effet, à en croire les économistes de droite qui avaient la plume particulièrement déliée pendant ce débat, les salarié-e-s au salaire minimum mettraient les entreprises québécoises en faillite si leur sort s'améliorait de manière quelque peu notable. Est-il nécessaire de rappeler que le salaire minimum actuel fait en sorte que des personnes, travaillant à temps complet, sont pauvres, voire très pauvres? Le mouvement des femmes a toutes les raisons d'être en colère de la tournure du débat puisque 60 % des personnes salarié-e-s au salaire minimum sont des femmes.

On pourrait penser que la situation des travailleuses et travailleurs autonomes est bien meilleure que celle des salarié-e-s au salaire minimum. Si elle l'est, elle ne l'est que peu. En effet, 63 % des travailleuses et travailleurs autonomes ont gagné moins 20 000 \$ en 1993 et 70 % des travailleuses autonomes ont gagné moins de 10 000 \$ au cours de cette même année, comparativement à 28 % chez les travailleurs autonomes.

De façon générale, au Québec, les gains nets des travailleuses et travailleurs ont chuté de 6,4 % depuis 1983. On le constate, les travailleuses et travailleurs au Québec s'appauvrissent.

e) La croissance du chômage et son camouflage

Malheureusement, ceux et celles qui, sur la base des statistiques actuelles, pensent que le chômage est déjà hautement préoccupant n'ont pourtant qu'une idée bien partielle de son étendue réelle. En effet, dans la plupart des pays occidentaux, on a trouvé une recette miracle pour réduire le taux de chômage. On a tout simplement changé la méthode de le calculer de manière à exclure du nombre des chômeuses et chômeurs des personnes pourtant en chômage, mais pour qui on a créé de nouveaux statuts : invalidité, préretraite, formation, etc. À titre d'exemple, en Angleterre, de 1979 à 1997, on a modifié la méthode de calcul du chômage à 32 reprises.

Évidemment, on n'inclut pas, parmi les chômeuses et chômeurs, les personnes qui, découragées, ne cherchent plus d'emploi. On ne considère pas comme chômeur un jeune qui ne travaille pas dans son domaine de formation, qui le voudrait, mais qui ne trouve pas de travail. On ne considère pas non plus comme chômeuse une femme qui occupe un emploi à temps partiel alors qu'elle est à la recherche d'un travail à temps plein. Non seulement on ne la considérera pas comme chômeuse, mais, si elle occupe deux jobs lui offrant huit heures de travail par semaine chacun, on risque de la considérer comme deux travailleuses.

f) Des accidents, des maladies, des morts dus au travail

Certains se plaisent à dire que le travail c'est la santé. Rien n'est plus faux! Selon le Bureau international du travail, la première cause de décès, après les causes naturelles, est le travail. Ainsi, en 1999, le travail aurait été responsable de 1,1 millions de décès, comparativement à 999 000 décès dus à la route, 502 000 dus à la guerre et 312 000 dus au SIDA.

En 2000, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a accepté 138 403 réclamations pour des accidents du travail et 5 114 pour des maladies professionnelles. Elle a aussi accepté plus de 100 réclamations pour des décès. Si ces chiffres sont déjà très alarmants, ils ne traduisent, malheureusement, qu'une partie de la réalité.

En effet, pendant la même année, la CSST a rejeté près de 50 % des réclamations qui lui ont été présentées pour maladies professionnelles. Ceci s'explique par le fait que la reconnaissance d'une maladie du travail dans une entreprise a habituellement pour effet de faciliter la reconnaissance de la même maladie chez des

travailleuses et travailleurs effectuant les mêmes tâches. Les employeurs ont ainsi tout intérêt à limiter la reconnaissance de ce type de lésions et ils prennent tous les moyens pour y arriver. Mais il y a plus, les employeurs, au Québec, ont adopté toutes sortes de tactiques pour que les lésions professionnelles ne soient pas déclarées : recours aux assurances collectives, assignations temporaires, tirages en entreprise pour les départements où aucune lésion n'est déclarée, etc.

Finalement, la restructuration des milieux de travail a des conséquences graves sur la santé physique et psychologique des travailleuses et travailleurs. En effet, quand on demande aux personnes de toujours faire plus en étant de moins en moins de monde, quand une personne doit occuper trois emplois pour arriver à joindre les deux bouts et quand on réduit les effectifs dans la prestation des services, il n'est pas étonnant de voir que, malgré les discours de prévention et les opérations de camouflage, le nombre de lésions professionnelles ne diminue pas. De toute façon, la prévention, au Québec, se limite habituellement à dire aux travailleuses et travailleurs que le travail c'est dangereux et qu'il leur faut faire attention. La dernière campagne publicitaire de la CSSST en est d'ailleurs une preuve patente.

g) Une désyndicalisation importante

Les unités syndicales sont de plus en plus petites et les nouveaux emplois créés sont, plus souvent qu'autrement, non syndiqués. À titre d'illustration, en 1985, 35 % des travailleuses et travailleurs américaines étaient syndiquées. Aujourd'hui, elles et ils sont moins de 10 % à l'être. Au Québec, le taux de syndicalisation se maintient actuellement juste au-dessus des 40 %. Il y a eu une baisse de près de 7 % en moins de 10 ans. C'est ainsi que des personnes autrefois syndiquées se retrouvent aujourd'hui sans outil collectif pour faire valoir leurs droits et contenir l'appétit sans borne des patrons. Elles vont ainsi grossir les rangs des travailleuses et travailleurs qui n'ont d'autre protection que celle bien insuffisante de la Loi sur les normes du travail qui perd chaque jour de son applicabilité.

De plus, certaines travailleuses et certains travailleurs désirant pourtant se syndiquer sont confrontés à des difficultés importantes lorsqu'ils font face à des employeurs comme McDonald's ou Wal-Mart qui ont, sans scrupule aucun, des comportements ouvertement antisyndicaux. C'est ainsi que, même si on nous dit que la syndicalisation est un droit au Québec, plusieurs travailleuses et travailleurs se heurtent à l'antisyndicalisme primaire des exploiters.

h) Une déréglementation de facto

En plus de la déréglementation agressive par laquelle les pouvoirs législatifs abrogent ou réduisent les protections offertes aux travailleuses et travailleurs, nous assistons à une déréglementation de facto. En effet, les législations qui devaient protéger les travailleuses et travailleurs ou leur conférer des droits n'ont pas été modifiées de manière à être adaptées aux transformations importantes qu'a connues le monde du travail. À titre d'exemple, le développement du travail autonome, ou dit autonome, fait en sorte que des travailleuses et travailleurs ne peuvent plus se syndiquer, n'ont plus accès à un régime d'indemnisation pour lésion professionnelle à moins d'y contribuer et ne bénéficient plus de certaines protections prévues à la Loi sur les normes du travail. Nous avons donc des législations complètement désuètes qui sont dorénavant incapables d'atteindre leur objet ou qui concernent de moins en moins de travailleuses et de travailleurs.

i) Les opérations de fidélisation

Nous assistons finalement à une offensive qu'on pourrait qualifier de fidélisation. C'est ainsi que, chez Cascades, il faut être « cascadeur », que, chez Wal-Mart, il faut chanter la joie de travailler au salaire minimum, qu'il faut acheter des actions de l'entreprise où l'on travaille pour participer à son financement et qu'il nous faut entrer en compétition agressive contre les autres entreprises où des gens, qui sont pourtant nos semblables, travaillent. Bref, il faut intégrer la logique des capitalistes et il faut que nos intérêts soient absolument confondus aux leurs, tant et si bien qu'il faut aller jusqu'à leur sauver la peau pendant qu'ils se font la nôtre.

IV. Le rôle de l'État dans le virage néo-libéral

Les néo-libéraux ont beau vouloir un État minimal qui les serve exclusivement, ils ont besoin de l'État. En effet, sans État, qui amenderait les lois afin de faire disparaître les protections déjà bien insuffisantes offertes aux travailleuses et travailleurs? Qui privatiserait les services publics? Qui adopterait des modifications aux lois fiscales? Qui donnerait une légitimité et une assise politique à leur entreprise de reconfiguration ou plutôt de défiguration de nos sociétés?

Les politiciennes et politiciens aiment à nous dire que la situation les désole mais qu'ils n'ont pas le choix et qu'ils doivent se plier à la conjoncture. Leurs bons sentiments seraient plus crédibles et plus convaincants si nous avions l'impression, même très vague, qu'ils tentent de faire quelque chose pour contenir le marasme. Or, ce n'est pas le cas. Les leaders gouvernementaux qui sont actuellement au pouvoir, bien loin d'être les victimes du néolibéralisme, en sont plutôt les promoteurs. Bien loin de prendre des mesures pour protéger la population et les travailleuses et travailleurs contre les ténors du « tout au profit », ils sont plutôt complices du chantage patronal et s'en font les porte-voix.

On le constate, le virage néo-libéral pris par notre société et par tant d'autres a des conséquences ravageuses sur les travailleuses et travailleurs, tant sur le plan de leurs conditions de travail et de leurs conditions salariales que sur celui de leur santé et de leurs droits. Mais ce ne sont pas là les seules conséquences.

V. La représentation du monde du travail

Le monde du travail nous est présenté comme appartenant désormais aux seul-e-s travailleuses et travailleurs en emploi. D'ailleurs, ces travailleuses et travailleurs ne se confrontent plus à un employeur ou aux employeurs comme adversaires mais se confrontent désormais les un-e-s aux autres. Le phénomène qualifié d'exclusion contribue grandement, tout comme la précarisation et la montée du travail atypique, à la fragmentation du mouvement ouvrier. Ainsi, on ne se considère plus comme une classe en opposition au capital, mais bien comme des travailleuses et travailleurs en concurrence dans la vente de notre force de travail qui acceptent le statut de sous-traitants, de contractuel-le-s, de pigistes, etc.

Une telle fragmentation de la classe ouvrière crée de plus en plus de contradictions au sein de celle-ci, alors que les contradictions avec le capital, pourtant criantes sur le plan des rapports de travail, semblent s'atténuer.

Ainsi, des travailleuses et travailleurs en concurrence mutuelle sont mis-e-s en contradiction avec celles et ceux qui n'ont pas d'emploi. Celles et ceux qui ont des emplois réguliers sont mis-e-s en contradiction avec celles et ceux qui constituent le bassin des travailleuses et travailleurs atypiques. Celles et ceux qui doivent recourir à nos programmes sociaux faute d'avoir un travail sont mis-e-s en contradiction avec celles et ceux qui contribuent financièrement à ces programmes par cotisations, taxes ou impôts.

Pendant qu'on se déchire entre nous, que les tensions montent entre celles et ceux qu'on se plaît à appeler les « inclus-e-s » et les « exclu-e-s », ceux qui sont responsables de la misère dans laquelle nous nous retrouvons passent pour être les créateurs de richesses, l'avant-garde de nos sociétés et les élites qu'il nous faut suivre et auxquelles il nous faut tout sacrifier.

Nous soutenons qu'à des degrés divers (certains degrés étant, bien sûr, moins inconfortables que d'autres), les membres de la classe ouvrière et de la classe populaire sont, sans exception aucune, exploités : certaines personnes dans le monde du travail, d'autres à l'extérieur de celui-ci. Qu'est-ce que l'exclusion sinon le stade suprême de l'exploitation? Dans une logique capitaliste, les « exclu-e-s » sont au fond inclu-e-s jusqu'à la moelle. Les « exclu-e-s » sont le résultat extrême de notre système économique et politique. Ce sont, à toute fin utile, des travailleuses et des travailleurs qui sont, du point de vue des capitalistes, en trop. Des travailleuses et travailleurs dont on n'a même plus besoin d'exploiter la force de travail et qui ont pour fonction de constituer l'armée de réserve dont on se servira pour maintenir une pression à la baisse sur les conditions de travail de celles et ceux qu'on exploite encore dans le monde du travail. Nous refusons ces

contradictions créées entre nous. Nous pensons toujours que les adversaires des personnes sans emplois sont les capitalistes et non pas les travailleuses et travailleurs en emploi.

En effet, tant que le travail restera central dans l'intégration des personnes dans notre société, et nous pensons qu'il peut difficilement en être autrement en régime capitaliste, le travail continuera de déterminer la place qu'occupe chacune et chacun d'entre nous, soit en nous fournissant du travail, soit en nous en privant. Nous référerons donc aux travailleuses et travailleurs que nous sommes pendant les années de notre vie active et ce, que nous ayons un travail ou non.

Cette conscience de l'exploitation généralisée, ce sens de nos intérêts communs semble néanmoins s'effriter. Cela entraîne une certaine confusion qui rend la véritable solidarité de plus en plus difficile dans une période où elle est pourtant de plus en plus nécessaire. Nous estimons devoir nous attarder à nos manières de faire de façon à pouvoir corriger le tir.

VI. Une critique de nos stratégies

Nous estimons que l'unité et la solidarité des travailleuses et travailleurs, syndiqué-e-s et non syndiqué-e-s, avec ou sans travail, est un incontournable si nous désirons véritablement infléchir le cours des choses et renverser la vapeur. Or, nous en sommes encore loin.

En effet, on peut dire que, chacun à leur manière, le mouvement syndical et le mouvement populaire ne contribuent pas toujours à ce que la conjoncture s'améliore. Pris dans des solutions à court terme, nos mouvements ne semblent pas toujours réaliser que c'est justement par ce manque de perspectives que nous retardons, involontairement et/ou par manque de lucidité, l'avènement d'une société plus juste et plus équitable.

Le mouvement syndical et le mouvement populaire résistent parfois trop faiblement ou de manière incohérente à la logique néo-libérale. Une telle situation fait, bien sûr, le bonheur des exploitateurs et de leurs laquais. Nous aborderons ici quelques-unes de nos incohérences, celles qui nous apparaissent particulièrement déterminantes. Elles ne constituent malheureusement pas une liste exhaustive.

a) Les stratégies de concertation et de partenariat

La lutte collective n'a pas la cote actuellement. En effet, le temps n'est plus, nous dit-on, à la confrontation. Nous serions entré-e-s dans l'ère de la concertation et du partenariat. Certain-e-s disent même adopter ces stratégies par dépit parce que les travailleuses et travailleurs ne voudraient plus se battre. Nous pensons qu'une telle affirmation est fautive. Mais, quand bien même elle serait vraie, ne serait-il pas temps de quitter toutes les tables où nous sommes assis pour nous consacrer à une tâche primordiale, celle de redonner aux personnes que nous regroupons la conscience de leurs intérêts et la volonté de les défendre? Sommes-nous à ce point fatigué-e-s qu'il nous faille nous asseoir chaque fois qu'on nous offre un siège?

Il est d'ailleurs questionnant de voir certains groupes d'éducation populaire autonome, autrefois si critiques face à l'approche de concertation qui avait fait son apparition dans le mouvement syndical à la toute fin des années 70, adopter aujourd'hui cette même approche.

Cette stratégie a fait la preuve de ses effets dévastateurs avec les deux sommets socio-économiques pendant lesquels nous avons, comme mouvements, touché le fond. C'est, du moins, ce que nous espérons. Nombreuses sont les personnes qui n'ont pas oublié le consensus autour du déficit zéro. Nombreuses sont les personnes qui paient encore aujourd'hui le prix de ce consensus.

Nous avons assisté à la mise en place d'un nouveau modèle de démocratie au Québec. Ce modèle s'appelle la démocratie d'intérêts. Comme si on voulait nous convaincre que le fait de réunir des personnes représentant des intérêts divergents, ou qui devraient l'être, allait faire naître le bien commun. On le sait, le rapport de forces est inégal au sein de ces instances et s'il était possible dans ces instances que nous

décisions véritablement du bien commun, nous n'y serions pas invité-e-s. Allons-nous encore longtemps tolérer de siéger dans les instances mises en place dans la foulée de la régionalisation, alors que le rôle principal que nous sommes appelé-e-s à y jouer est celui de gestionnaire de la décroissance et des coupes décidées par d'autres?

Nous sommes de ceux et celles qui refusent de voir tous les intérêts se fondre et se confondre. Nous pensons qu'une approche combative a l'avantage d'être porteuse de plus de clarté que de confusion et qu'elle a aussi le mérite de mettre en lumière notre conscience de nos intérêts. Nous continuons de penser que les stratégies de concertation et de partenariat sont contraires à une authentique stratégie d'unité ouvrière et populaire. Si cela fait de nous des dinosaures, nous vivons fort confortablement avec cette étiquette et estimons utile de rappeler que le dinosaure est le seul reptile à n'avoir jamais rampé.

b) La montée de la spécialisation

On assiste à une spécialisation croissante au sein de nos mouvements. Les groupes travaillent chacun sur leur problématique propre comme si les femmes violentées n'étaient pas aussi des locataires, comme si les accidenté-e-s du travail n'avaient pas besoin de services publics gratuits et universels, comme si les travailleurs et travailleuses n'étaient pas aussi d'éventuel-le-s prestataires de l'aide sociale, etc. Pourtant, tant du côté syndical que du côté populaire, on prétend travailler avec les personnes dans leur globalité et travailler pour le changement social. Qui peut être assez naïf pour croire que la société changera avec une telle approche? Il ne suffit pas, comme le disait Martha Harnecker, d'additionner des minorités pour créer une majorité.

c) Les clauses orphelines

Le monde syndical adopte parfois des stratégies qui lui sont propres et, à notre avis, nuisibles. Les clauses orphelines en sont un bon exemple. En effet, ces clauses par lesquelles deux catégories de travailleuses et travailleurs sont créées dans un même lieu de travail sont une manifestation d'une stratégie à courte vue qui contribue à la fragmentation du mouvement ouvrier. S'il est vrai que l'union fait la force, et nous pensons que c'est toujours le cas, l'acceptation, par les travailleuses et travailleurs, de clauses orphelines dans les conventions collectives est source d'affaiblissement. Est-il nécessaire de rappeler que la syndicalisation des lieux de travail visait justement à éviter que nous recevions un traitement différent lorsque nous nous trouvions dans les mêmes conditions et à établir des règles que l'employeur devait respecter avec toutes les travailleuses et tous les travailleurs syndiqué-e-s?

Ces clauses sont une manifestation d'un certain effritement des conceptions que suppose une véritable solidarité ouvrière. Quand les syndicats seront suffisamment affaiblis par l'existence de ces clauses et que les employeurs s'attaqueront à celles et ceux qui ont eu l'impression de sauver leur peau par les clauses orphelines, il sera difficile de faire appel à la solidarité de celles et ceux qui en auront été les victimes. On sait déjà à qui profitera cet état de fait et ce sera, bien sûr, au patronat.

d) La confusion ou la transformation de défaites en victoires

Nous pensons que l'unité et la solidarité ne naissent pas de la confusion. Malheureusement, nous vivons à une période où on a tendance à transformer des défaites en victoires. En effet, il n'est pas rare d'entendre que le syndicat de l'entreprise X a réussi à faire en sorte que cette dernière garde à son service 80 des 325 personnes qu'elle embauchait. Il n'est surtout pas rare que de telles annonces soient faites quand l'entreprise a enregistré des profits enviables mais toujours insuffisants pour ses actionnaires. Pourtant, il n'y a pas quatre-vingts emplois maintenus, il y a, en fait, deux cent quarante-cinq emplois perdus. Loin de nous l'idée de dire que le maintien de quatre-vingts emplois n'est rien et que cela est sans utilité, mais il faut demeurer lucides. Il faut combattre la confusion. Quand on a perdu, on a perdu. D'ailleurs la confusion, si elle peut ménager notre moral pour un temps, sert beaucoup plus à nos adversaires qu'elle ne nous sert à nous.

Le mouvement de l'économie sociale est un autre exemple intéressant de la transformation de défaites en victoires. Peut-on véritablement considérer comme une victoire la (re)découverte de ce type d'entreprises? Est-ce véritablement une victoire que le chômage grandissant et les services s'amenuisant nous poussent vers ce genre de solutions? Peut-on se réjouir durablement du fait que des personnes intègrent le marché du travail à des salaires de misère et en remplacent d'autres qui étaient mieux payées?

Une opération de colmatage est une opération de colmatage. Il faut en avoir conscience et garder un regard critique. Cela nous éviterait bien souvent de tenir un double discours.

e) La substitution aux services publics

S'il est un secteur où le double discours est inquiétant, c'est bien celui des services publics. En effet, plusieurs groupes communautaires, d'un côté, réclament le maintien de services publics accessibles, gratuits et universels mais, de l'autre, acceptent de se substituer aux services publics existants ou plutôt disparaissants.

Certains groupes nous diront qu'ils le font parce qu'il faut bien aider les gens qui se retrouvent sans service et qui en ont besoin. Il s'agit là d'une autre stratégie à courte vue. Peut-on honnêtement prétendre aider les plus démunis-e-s de notre société en participant à l'opération de privatisation des services publics? Nous ne le croyons pas. Les privatisations, on le sait ou on devrait le savoir, sont toujours synonymes d'augmentation de coûts pour les plus pauvres et de services de luxe pour les plus riches.

Quand on aborde la question sous cet angle, on se rend aisément compte qu'il serait plus utile que les groupes jouent leur rôle de chien de garde, rôle qu'ils nomment plus qu'ils ne le jouent, et tentent de faire en sorte que les services publics soient maintenus. Ils pourraient alors, même en cas de gains très partiels, affirmer qu'ils ont défendu les droits des plus démunis-e-s. Cela leur permettrait, en plus, d'éviter une dénaturation et une récupération qui deviennent de plus en plus manifestes et, surtout, de plus en plus inquiétantes.

f) L'incapacité de se projeter dans le temps

Nos mouvements disent avoir un projet de société. L'idée même de projet suppose un travail de longue haleine. Il suppose que nous soyons capables de nous représenter dans le temps. Paradoxalement, comme si nous abandonnions l'idée de projet, nous travaillons de plus en plus sur le mode de l'urgence.

Nous soumettons qu'en plus nous avons une mauvaise compréhension de ce qu'est l'urgence. En effet, une chose urgente est une chose qui ne peut être différée. Les opérations de réponse aux besoins sociaux et les opérations de sauvetage d'une poignée d'emplois sont, à notre sens, importantes mais pas urgentes. Ce qui nous apparaît urgent, c'est que l'exploitation cesse. Ainsi, si nous sommes véritablement convaincu-e-s que l'exploitation de la classe ouvrière et de la classe populaire est systémique, si nous sommes authentiquement convaincu-e-s que nous ne viendrons pas à bout de l'exploitation en nous attardant aux personnes qui en sont victimes une à une et si nous sommes vraiment convaincu-e-s que c'est par la mobilisation collective que surviennent les transformations sociales et politiques, ce sont les luttes sociales que l'on ne peut différer et qui, seules, peuvent être qualifiées d'urgentes.

VII. Pour mettre fin à l'exploitation

Pour mettre fin à l'exploitation, il nous faudra nous résoudre à vivre avec notre temps, bien que nous admettions qu'il n'est pas le plus réjouissant. Le recul du néolibéralisme suppose une lutte qui peut être difficile, d'autant plus qu'il nous faut admettre que le rapport de force, actuellement, n'est pas en notre faveur. Nous pensons toutefois que, dans la conjoncture actuelle, le rôle que les mouvements de transformation sociale ont à jouer n'en est que plus important.

On le constate, nous avons d'abord à faire un bon travail de critique et d'autocritique, mais cet exercice ne suffira pas. Il faudra faire plus pour atteindre notre utopie. Notre utopie demeure celle de faire mouvement, de faire unité. Nous sommes en effet intimement convaincu-e-s que nous ne viendrons pas à bout du néolibéralisme chacun dans notre coin, chacun sur nos problématiques spécifiques. Toutefois, cette unité n'est possible que si elle se fonde sur des bases solides. Ce sont ces bases que nous aborderons dans la présente partie. On pourrait penser à la lecture de cette partie que nous avançons des choses évidentes. Toutefois, si elles étaient si évidentes, nous vous soumettons que nous ne serions pas là où nous en sommes et que les choses iraient déjà mieux. Nous avons beaucoup de boulot à faire et il ne s'agit pas seulement d'être contre l'exploitation des travailleuses et travailleurs, il s'agit aussi de s'organiser pour y mettre fin.

a) Le refus

Quand on veut que les choses changent, c'est qu'on a identifié ce qui ne va pas. Il faudra donc que nous soyons en mesure de nommer clairement ce que nous refusons. Nous soutenons que toute action positive pour le changement tire sa source d'un refus. Ce refus devra être clair dans nos discours, bien sûr, mais dans nos actions également.

Nous pensons qu'il faut refuser le capitalisme et le patriarcat, qu'il faut refuser de gérer la décroissance, qu'il faut refuser de devenir des rouages du système d'exploitation en refusant de jouer le rôle qu'on nous offre à l'intérieur de celui-ci, qu'il faut refuser, de toute notre énergie, la logique néo-libérale et qu'il faut refuser de confondre nos intérêts avec les intérêts de ceux que nous devons combattre si nous voulons véritablement mettre fin à l'exploitation des travailleuses et travailleurs.

Nous soutenons que ce n'est qu'en nommant clairement ce que nous refusons que nous pourrons enfin faire la promotion d'une société différente d'une manière cohérente, tant dans l'action que dans le discours.

b) L'éducation

L'éducation populaire, notamment l'éducation politique, occupe de moins en moins de place dans le mouvement syndical de même que dans le mouvement populaire. Pourtant, les membres de nos organisations sont capables d'intelligence et d'analyse. Il nous faut maintenant prendre le temps de l'éducation qui manque cruellement. Il faut dépasser nos champs d'action respectifs. Il faut faire des liens entre nos diverses luttes. Il faut identifier notre terrain commun de combat. Il faut remettre l'éducation au centre de notre travail de défense des droits et de lutte contre l'exploitation. Il faut plus que des membres qui écoutent des discours, il faut des membres qui développent des discours.

Nous pensons, de plus, qu'une éducation sur les causes sociales, politiques et économiques de notre exploitation devrait nous permettre d'identifier plus clairement nos alliés, ce qui est essentiel à une transformation sociale que ni le mouvement syndical ni le mouvement populaire n'obtiendront seuls.

c) L'identification de nos véritables alliés

Nous pensons que, si nous voulons mettre fin à l'exploitation, il faudra travailler avec d'autres qui partagent la même vision fondamentale, ce qui n'exclut pas que nous ayons des divergences et que nous tenions des débats, bien sûr. Nous vous soumettons que, pour mettre fin à l'exploitation, il faudra que toutes les organisations syndicales et populaires s'assurent de passer plus de temps avec leurs semblables qu'avec les gens qui sont objectivement leurs adversaires.

Il s'agit d'un test fort simple. Si tous les groupes comptabilisaient le temps qu'ils passent en lobby politique ou dans des instances de concertation et de partenariat à démocratie d'intérêts et mettaient ce temps en rapport avec le temps qu'ils investissent dans le travail avec des alliés naturels, on découvrirait sans doute rapidement qu'il est temps de revoir nos priorités. Nous vous soumettons que cela doit être fait et que le plus tôt sera le mieux.

d) La constitution d'un mouvement

Nous l'avons dit, nous pensons qu'il ne suffit pas d'additionner des minorités pour créer une majorité. Il ne suffit pas de poser des actions pour faire mouvement. Il ne suffit pas de former des coalitions ponctuelles pour travailler ensemble véritablement.

Nous pensons néanmoins que les coalitions ponctuelles sont utiles parce qu'elles nous fournissent des lieux où l'on peut apprendre à travailler ensemble. Toutefois, le point faible de ces coalitions est qu'elles sont habituellement mises sur pied en réaction à quelque chose d'imminent, qu'on y dégage le plus petit dénominateur commun et qu'on s'entend, parfois pas pour longtemps, sur des actions à court terme.

Si les coalitions ponctuelles sont utiles, il nous faudra trouver un moyen nous permettant de dépasser ce mode d'organisation. Il nous faudra faire des alliances non pas sur nos positions seulement mais sur nos analyses et nos stratégies également. Ce n'est qu'au prix de cet effort que nous pourrions constituer un véritable mouvement, un mouvement qui ne s'effrite pas au premier coup de vent, un mouvement où l'on cesse d'avoir l'impression d'avoir été trahi-e, un mouvement auquel on se joint pour autre chose que de tirer son épingle du jeu, un mouvement véritablement solidaire. Nous le savons, nous avons beaucoup d'apprentissages et de débats francs à faire avant d'en arriver là.

e) La mobilisation

Nous sommes de ceux et celles qui pensent que la mobilisation sera nécessaire si l'on veut renverser la vapeur. Nous sommes de ceux et celles qui pensent que la mobilisation est d'ailleurs possible. On n'a qu'à penser à la Marche mondiale des femmes ou à la mobilisation pour Québec 2001 pour réaliser que ceux et celles qui prétendent que les exploité-e-s ne sont pas prêt-e-s à se mobiliser devraient remettre leurs montres à l'heure.

Le défi qui nous attend maintenant est de faire de ces grands événements des mouvements de fond qui durent et qui perdent leur caractère ponctuel encore trop important. Nous sommes convaincu-e-s de pouvoir y arriver, mais la pensée magique ne nous aidera pas. Il faudra y mettre du temps et de l'énergie, il faudra d'abord vouloir se mobiliser et il faudra cesser de penser que la justice est dans le lobby alors que les approches de concertation et de partenariat nous prouvent depuis plusieurs années déjà qu'elle n'y est pas.

f) La lucidité

Bien sûr, quand les défaites sont présentées en défaites, quand les opérations de colmatage sont présentées comme telles et quand on nomme les choses et leurs valeurs avec lucidité, la réalité peut paraître un peu plus déprimante. Nous ne pensons cependant pas que les transformations sociales significatives puissent naître de l'illusion. L'illusion ne change pas la réalité, elle ne fait qu'amoinrir l'efficacité de nos actions sur elle puisque, illusionné-e-s, nous agissons sur une réalité déformée plutôt que sur la réalité telle qu'elle est.

Compte tenu de l'ampleur de la tâche qui nous attend, nous devrions nous munir d'une bonne dose de lucidité. On ne se bat pas parce que les luttes sont faciles. On se bat parce que les luttes sont nécessaires et qu'il est vrai qu'elles ne sont jamais vaines si on sait en tirer les acquis, éviter de reproduire nos erreurs et faire tout ce qu'on peut pour répéter nos bons coups.

VIII. Ne surtout pas conclure : l'utopie à poursuivre

Bien sûr, nous ne voulons plus que le travail soit source d'exploitation. Nous voulons qu'il devienne une source d'épanouissement individuel et collectif. Nous voulons qu'il serve les intérêts et les besoins de la collectivité. Nous voulons qu'il cesse d'être une source de profits pour une poignée de fortunés qui n'ont d'autre valeur que celle de la concentration des richesses. Nous voulons que le travail crée de la richesse utile et qu'il la redistribue de manière juste et équitable.

Si nous définissons l'utopie comme la mémoire de nos revendications qui ne sont pas encore satisfaites, on peut dire que nous avons du pain sur la planche. Mais, notre première utopie demeure celle de faire mouvement parce que c'est ce mouvement qui pourra transformer le travail et mettre fin à l'exploitation.

Nous devons faire preuve de lucidité et d'esprit critique face au système dans lequel nous évoluons, mais aussi face à nos propres mouvements. Nous sommes conscient-e-s que ce texte ne présente pas l'utopie comme une chose qui soit aisément atteignable. Nous ne nous berçons pas d'illusions et savons que la route de l'utopie a toujours été exigeante. Et, nous devons, bien sûr, comme toutes et tous les utopistes de l'histoire, faire preuve de persévérance, voire d'acharnement. Nous en sommes capables. De toute façon, comme l'a déjà à peu près dit un certain : l'utopie n'est pas de penser que le système peut changer, c'est de penser qu'il peut demeurer ainsi.

Un mot des auteur-e-s

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir travaillé ce texte ensemble. Bien sûr, nous évoluons dans des milieux différents, l'un populaire, l'autre syndical. Mais nous avons réussi à formuler une analyse commune de l'exploitation des travailleuses et travailleurs, tant syndiqué-e-s que non syndiqué-e-s. Cet exercice nous a permis de formuler des critiques communes à l'égard des stratégies, tant du mouvement syndical que de celles du mouvement populaire. Évidemment, le contenu du présent texte n'engage que nous-mêmes, mais nous considérons qu'il constitue néanmoins la preuve d'un possible travail commun si l'on se permet de faire des débats de fond en toute égalité et si l'on sait choisir ses allié-e-s. Ce n'est qu'un début, empêchons-les de continuer les dégâts!

-
1. Le néolibéralisme ne diffère en rien du libéralisme classique dans son contenu, il s'étend néanmoins à l'aide de moyens techniques nouveaux.
 2. Libéralisation : Action de rendre plus libre, en particulier en limitant le rôle de l'État.
 3. Privatisation : Action de vendre ou de céder à l'entreprise privée ce qui était la propriété de l'État.
 4. Communautarisation : Action de céder à la communauté ce qui était la responsabilité de l'État.
 5. Déréglementation : Réduction ou suppression de la réglementation de nature économique dans un secteur donné, dans le but de privilégier les forces du marché.

ATELIER...

L'EXPLOITATION DE L'ENVIRONNEMENT :

La terre n'est pas une marchandise...

La logique capitaliste du profit à tout prix ne porte aucune considération à l'environnement. Aux méthodes de productions industrielles polluantes s'ajoute l'exploitation abusive des ressources naturelles. Mais, pire encore, le capitalisme a maintenant entrepris de privatiser la nature : gènes brevetés, production d'OGM et privatisation de l'eau. La terre est dorénavant considérée comme une simple marchandise.

FRANÇOIS LALIBERTÉ

François Laliberté est professeur de philosophie et d'histoire (Québec) à l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe depuis 1979. Il possède une formation en sciences politiques (Bsp et scolarité de maîtrise), et un certificat universitaire en gestion d'entreprise (HEC) et en pédagogie collégiale (Sherbrooke). Au cours des quelque 20 dernières années, ses activités dans l'enseignement l'ont conduit à s'intéresser plus particulièrement aux questions liées à l'agriculture : relève agricole, agriculture durable, économie et politiques agricoles. L'environnement et le devenir des sociétés et des êtres humains sur le plan éthique, politique et social le préoccupent particulièrement. Il a collaboré en quelques occasions à des revues agricoles : Le Bulletin des agriculteurs et la revue Affaires agricoles (rédacteur en chef pendant un an). Depuis plusieurs années, il est très impliqué dans l'activité syndicale au SPEQ (Syndicat des professeurs de l'État du Québec). Il s'intéresse également à la littérature et à la poésie.

L'ENVIRONNEMENT EXPLOITÉ.

État de la situation et causes socio-économiques : une réflexion philosophique introductive et de quelques réflexions conduisant à des pistes de solution

François Laliberté

L'environnement exploité. Le dossier de l'accusation est lourd. Les preuves de nos abus sont de plus en plus nombreuses. Nous disons bien : nos abus. Comprenons bien alors que nous sommes tous concernés par la recherche et l'application de solutions. Il est vrai que certains le sont peut-être plus que d'autres...

La Genèse

« Soyez féconds et prolifiques, remplissez la terre et dominez là. Soumettez les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et toute bête qui remue sur terre¹. »

Cette simple citation illustre toute l'importance de la relation de l'homme à la nature. L'homme est animal parce qu'il appartient à la nature. Il est, toutefois, un animal pensant. Il veut et il doit prendre la mesure de son univers. Il veut se situer, comprendre son univers et se comprendre lui-même. Il veut se définir. Il le fera et, ce faisant, il dominera progressivement son environnement et tout ce qu'il contient, l'homme y compris.

La modernité

« À partir du Moyen Âge et de l'époque moderne, le monothéisme judéo-chrétien a contribué à la désacralisation des éléments naturels qui, dépourvus de toute signification religieuse, permettent le développement d'une civilisation technicienne. [...] La science et la technologie vont évoluer. Copernic et Galilée, en prouvant physiquement la réalité de l'héliocentrisme, vont entraîner un bouleversement conceptuel et religieux : le divorce entre religion et science, d'une part, le divorce entre sens commun et science, d'autre part, et enfin, la remise en cause de la place de l'homme dans l'univers. Avec, notamment, Descartes, l'homme s'impose en toute bonne conscience comme puissance transformatrice d'une nature devenue simple matériau.

La nature est devenue un matériau dénué de toute signification et l'homme en tant que valeur suprême peut donner libre cours à l'exploitation d'un simple stock de ressources². »

À partir du rationalisme et de l'homme cartésien (modernité), l'homme est bien en selle. Son cheval? Le capitalisme et, bientôt, le capitalisme industriel et financier. Sa destination? Le progrès matériel. Lequel passera par le profit et l'accumulation des richesses. Ses armes? La science, la technologie et les idéologies politiques (démocratie, libéralisme et socialisme).

Progrès et industrialisation

Très rapidement, à partir du XVIII^e puis du XX^e siècle, l'humanité, confiante en la force de sa raison et, bientôt, de sa science et de sa technique au point d'en être prétentieuse, est lancée dans une course au progrès. Rien ne peut l'arrêter, à peine Dieu.

Dans sa quête du mieux-être politique (démocratie libérale), économique (capitalisme) et philosophique (l'homme libre, autonome et volontaire) qu'il identifie au progrès, l'homme se donne tout un arsenal de

moyens. Sans cesse la connaissance s'accroît. Sans cesse sa maîtrise (technicienne) de l'univers s'accroît. Parmi les moyens que l'homme utilisent, il y a le capitalisme industriel.

« Ce n'est pas tellement le capitalisme (accumulation du capital) que l'Europe "moderne" a inventé mais plutôt, comme apport original, l'industrialisation du XIX^e siècle³. »

Avec le recul, la production massive, organisée selon les paramètres de l'industrialisation, s'avère un des facteurs importants de destruction de l'environnement tant dans les sociétés occidentales européennes que dans les anciens pays satellites de l'Union soviétique.

Quelle que soit son appartenance politique ou idéologique, l'industrialisation comporte ses prémisses qu'Alvin Toffler appelait les clés du code de la troisième vague. On en connaît, maintenant, certaines des conséquences : standardisation (uniformisation); spécialisation (des connaissances, du travail manuel et du travail intellectuel); synchronisation (soumission de l'homme au rythme de la machine et de la production); concentration (immenses usines, immenses écoles et immenses hôpitaux); maximalisation (toujours plus haut, toujours plus fort et toujours plus gros); centralisation (du pouvoir, des décisions et des commandes).

Bientôt, tout sera mis au service de la marchandise, le symbole d'une société qui se structure de plus en plus (XX^e siècle) autour de la production et de la consommation, un indicateur premier de la réussite sociale et humaine.

ET...

« Si rien n'est fait, les gaz à effet de serre pourraient provoquer une augmentation de la température de la terre. Le niveau des mers s'élèverait, entraînant des déplacements de population de 100 millions de personnes... »

En 1750, environ 750 milliards de tonnes de carbone étaient "naturellement" présentes dans l'atmosphère; depuis, les activités humaines y ont relâché, sous forme de rejets de dioxyde de carbone, quelque 350 milliards de tonnes, chiffre qui augmentera, cette année, de près de 8 milliards de tonnes.

Que déduire de ces conclusions de la communauté scientifique? On ne voit pas quelle autre réponse apporter que la suivante : l'humanité doit réduire à zéro, le plus vite possible, ses émissions de ces gaz. Est-ce possible?⁴ »

De la mondialisation...

De la production et de la circulation des marchandises, tout étant marchandise : l'homme, la culture, le sol, l'eau et l'air. Le capitalisme de la fin du XX^e siècle a abandonné toute noblesse ou préoccupation humaine. Libéralisation, déréglementation et globalisation. Les lois du libre marché sont devenues les armes de sa conquête sans fin.

« Les investisseurs sont friands des pays où l'on peut impunément saccager les forêts, les eaux et les sols, et où les législations environnementales sont laxistes ou non appliquées. Ne s'agit-il pas là, après tout, d'un "avantage comparatif" comme un autre, susceptible d'attirer les capitaux vers des pays pauvres? Ce discours cynique est tenu non seulement par les capitalistes prédateurs et leurs porte-voix, mais aussi par certains gouvernants des pays "d'accueil", dont, évidemment, la fermeté à l'égard des multinationales et la détermination à résister à leurs tentations sont au-dessus de tout soupçon. [...] L'idée d'introduire les clauses écologiques dans les accords commerciaux, le refus de laisser les échanges prendre l'environnement en otage ne sauraient donc leur convenir, mais ce n'est pas une raison pour y renoncer⁵. »

C'est donc une situation déjà complexe et alarmante qui le devient encore un peu plus. Comment désamorcer le paradoxe économie/écologie? Comment désamorcer l'opposition individualisme/solidarité?

« Les réponses aux interrogations semblent davantage se trouver dans les relations que l'homme, être pensant, entretient avec la nature. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de défendre la nature à tout prix (ce serait la protéger de l'homme) ou de la diviniser (ce serait renoncer au progrès de l'homme, sujet moral et politique) mais plus fondamentalement de repenser nos rapports à la nature⁶. »

Il va de soi que repenser nos rapports à la nature est une démarche d'ordre philosophique et, aussi, d'ordre politique. Comment nous concevons-nous? Comment concevons-nous les autres? Quelle place devons-nous leur donner?

Cette relation est aussi économique. Comment devons-nous produire les biens, les services et la richesse compte tenu des informations que nous possédons sur la limite des écosystèmes en tant que source de matière et récepteur de nos déchets? Comment, surtout, redistribuer la richesse?

De quelques réflexions conduisant à des pistes de solution

Sur la fragilité écologique :

« En faisant de l'homme cartésien le “maître et possesseur de la nature” sans qu'il s'interroge sur sa responsabilité à l'égard de son environnement, l'humanisme, fasciné par le progrès technique puis par le nouveau triptyque science/technique/marché, ne s'est pas prémuni contre sa part de contreproductivité⁷. »

« Que déduire de ces conclusions de la communauté scientifique? On ne voit pas quelle autre réponse apporter que la suivante : l'humanité doit réduire à zéro, le plus vite possible, ses émissions de ces gaz. Est-ce possible?⁸ »

L'être de raison, le sujet pensant et tout-puissant de la modernité, celui-là qui a su percer les mystères de l'univers et qui est allé sur la lune et à des kilomètres sous terre se menace lui-même, à tout le moins, selon plusieurs scientifiques. Il est allé loin et en profondeur mais il a sérieusement hypothéqué son capital terrestre et, selon plusieurs, celui des générations futures.

Celui qu'on définit à l'occasion comme l'homme de la « postmodernité », ce consommateur de tous les biens et plaisirs, cet homme de raison, libre et volontaire est devenu, avec le temps, le pouvoir et la facilité, un homme de passion et de désirs assouvis, un individualiste et un « égocentré ».

À plusieurs reprises déjà, il s'était sérieusement auto-menacé et s'était mutilé assez durement : guerre, génocide, exploitation et inégalités de toutes sortes. Mais là, c'est de son habitat naturel à lui, animal pensant et animal politique, dont il est question.

Une quantité de chiffres, tous plus effarants les uns que les autres, démontrent que les sociétés occidentales du Nord polluent à la proportion de leur incroyable consommation. Qu'en serait-il si, par un miracle politico-économique quelconque, la totalité de la planète en faisait de même? Voilà une problématique qui doit faire réfléchir.

D'abord, par le fait qu'elle souligne l'incroyable (et inéquitable ?) distance entre les sociétés du Sud et du Nord : niveau de vie, alimentation, transport, éducation, consommation et agriculture. Ensuite, par cet autre fait qu'il est impératif, dans cette logique où 6 milliards d'individus auraient accès à la même consommation, de revoir, très rapidement, notre façon d'utiliser les ressources eau/air/sol. Dernier élément : en ce début de siècle, nous prenons tous la mesure de ce qui est possible grâce à la « mutation

informationnelle et la révolution du vivant ». Sur le plan de la communication, la planète est de la grandeur d'un mouchoir de poche et, de plus en plus, nous nous croyons en mesure de jouer avec la vie, sa création et sa mutation. Au XX^e siècle, la question était : Qu'allons-nous faire de notre planète? Au XXI^e siècle, il semble que la question sera : Qu'allons-nous faire de notre espèce?

« ...d'ici deux générations, la biotechnologie nous donnera les outils qui nous permettront d'accomplir ce que les spécialistes d'ingénierie sociale n'ont pas réussi à faire. À ce stade, nous en aurons définitivement terminé avec l'histoire humaine, parce que nous aurons aboli les êtres humains en tant que tels. Alors commencera une histoire, au-delà de l'humain⁹. »

La mutation (révolution) informationnelle et la révolution du vivant bouleversent en profondeur les repères du vivant. Dans ce contexte, il faut une dénonciation de l'instrumentation et de la marchandisation, le seul usage que le capitalisme contemporain fait de cette double mutation.

Alors, quels sont nos moyens de réaction?

Économiques :

Produire moins et mieux. Trouver des formes alternatives pour se déplacer, se chauffer et se nourrir. Sur ce point, nos possibilités techniques et notre potentiel technique peuvent certainement être une carte dans notre jeu. Adopter, plus et plus vite, les principes et les règles du « *développement durable*¹⁰ ». Adopter une plus grande distribution locale et mondiale de la richesse de façon à réduire la pauvreté et à éviter les exactions sur la nature que cela finit par produire.

Politiques :

Mettre en place un gouvernement mondial capable de faire accepter des lois, des règles et des limitations visant à préserver les ressources et à limiter le réchauffement de la planète et, tant qu'à y être, obliger tout le monde à vivre heureux et en harmonie. L'état actuel des idéologies politiques et de la participation par la prise de parole nous indique qu'il reste beaucoup de chemin à faire. Trouver le moyen de remplacer la culture de l'urgence et du court terme par une culture de la patience et de la vision à long terme. Par l'utilisation de notre pouvoir d'influence, obliger les gouvernants à trouver, par la concertation, les moyens de faire coexister les facteurs du paradoxe économie/écologie.

Mais, surtout, le chemin de la réflexion éthique...

Prudence, précaution, responsabilité, droits, devoirs, statut légal, statut moral et pérennité de la nature et des générations futures. Autant de termes qui nous permettent de dire que notre réflexion et notre action peuvent et doivent passer par une démarche qui relève de la philosophie et, plus particulièrement, de l'éthique.

Nous l'avons vu plus tôt : la démarche philosophique de l'humain, c'est-à-dire sa conception de sa relation à l'univers et à la nature, est essentiellement anthropocentrique, particulièrement en occident. Ce qui ne veut pas dire que, depuis quelques décennies, impérialisme et mondialisation obligent, cette « conception » ne s'est pas généralisée. À tout le moins, parlons de tendance forte.

Théories éthiques « traditionnelles » :

- déontologisme : l'atteinte du bien souverain passe par le devoir envers autrui;
- téléologisme : l'atteinte du bien souverain passe par le bien-être individuel ou collectif.

Deux traditions qui, à l'image de nos conceptions « anthropocentrées », tiennent peu compte, dans une démarche de recherche et de définition, de ce qu'il est bien de faire et ne retiennent qu'indirectement l'ordre de la nature et de l'environnement. Depuis le milieu du XX^e siècle et, plus particulièrement, depuis

la fin des années 60 et le début des années 70, la réflexion éthique qui porte sur la place, le rôle et notre lien à la nature et à l'environnement s'est considérablement développée.

La théorie de la responsabilité d'Hans Jonas en est un exemple :

L'action (technologique) de l'homme dépasse la portée de son action. Dans sa relation aux autres, sa réflexion éthique doit donc dépasser sa seule personne immédiate. Elle doit inclure la responsabilité à l'égard des générations futures. C'est sa responsabilité prospective. Quoiqu'elle soit toujours centrée sur l'humain et non proprement sur la nature, elle se situe devant lui. C'est là une des théories éthiques qui ouvre la porte à une réflexion qui dépasse l'humain.

-
1. *La genèse*, 1 28.
 2. Sandrine Petit, *Christianisme et nature, une histoire ambiguë*.
 3. André Gunder Franck.
 4. Christophe Dalle, avocat, dans *Manière de voir*, *Le Monde diplomatique*, *Le désastre climatique mondial*, septembre/octobre 2001.
 5. Bernard Cassen, « *Inventer ensemble un protectionnisme altruiste* », *Le Monde diplomatique*, février 2000.
 6. Sandrine Petit, *Christianisme et nature, une histoire ambiguë*.
 7. Patrick Viveret, dans *Manière de voir*, *Le Monde diplomatique*, septembre/octobre 2001.
 8. Christophe Dalle, avocat, dans *Manière de voir*, *Le Monde diplomatique*, *Le désastre climatique mondial*, septembre/octobre 2001.
 9. Francis Fukuyama, *La fin de l'histoire, dix ans après*, *Le Monde diplomatique*, 17 juin 1999.
 10. Brundtland 1986.

ATELIER...

L'EXPLOITATION DE LA DÉMOCRATIE :

Le faux pouvoir des structures démocratiques formelles...

Quant aux citoyens, on leur demande de voter une fois tous les quatre ans et de payer des impôts. Les réformes se succèdent. Après les MRC dans les années 80 et les CLD dans les années 90, on ne parle plus que de concertation et de partenariat. Mais, si nous regardons de plus près, on s'aperçoit que les instances mises en place canalisent, utilisent et dévient l'engagement des citoyens. Quel est le poids véritable de ces structures démocratiques? Ont-elles vraiment du pouvoir ou ne sont-elles qu'illusion de pouvoir?

GUY DUFRESNE

Guy Dufresne possède un doctorat en science politique et est chargé de cours au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. Il a publié de nombreux articles sur la démocratie, la citoyenneté et le bien commun, principalement dans la revue Relations. Ses intérêts de recherche portent sur la régionalisation au Québec comme mode de régulation au service de l'État, les réformes politico-administratives territoriales, les stratégies d'acteurs et les réseaux d'action.

LA FAUSSE DÉMOCRATIE DES POUVOIRS RÉGIONAUX

Guy Dufresne

Pour nombre de citoyens, la démocratie se réduit à voter une fois à tous les quatre ans ainsi qu'à payer des impôts et des taxes. Depuis la création des MRC au début des années 80 et des CLD dans les années 90, le gouvernement du Québec n'en a plus que pour le partenariat et la concertation des « forces vives ». Comme si l'avenir du monde et sa construction ne pouvaient se fonder que sur le consensus des élites. Pourtant, qu'elle est la place réelle de l'action citoyenne, de la citoyenneté active, dans ces instances régionales? La construction des régions en tant qu'espace public démocratique soulève bien des questions. Les institutions régionales se construisent de manière à échapper au contrôle démocratique. Avec la concertation et le partenariat des « forces vives » des régions, tout se passe comme si on cherchait à faire l'économie de la responsabilité et de la légitimité démocratique.

La régionalisation se construit par la volonté de l'État. C'est dans son espace administratif que l'État génère les institutions qui semblent conçues de manière à limiter le contrôle démocratique des citoyens. Il y a peu de secteurs de l'action publique qui échappent à ce processus basé sur la sectorisation, c'est-à-dire la fragmentation des actions au plan territorial. Cette dynamique, qui met en cause la construction institutionnelle de l'espace régional à travers les multiples liens qu'entretiennent les intervenants privés et publics, interroge avec force la légitimité démocratique des actions publiques territorialisées. Ainsi, il est de plus en plus inacceptable que les multiples conseils, régies et autres instances régionales échappent au jugement des citoyens.

Sous la tutelle de l'État qui se présente comme accompagnateur en invitant les « forces vives » du milieu à la participation et à la concertation, se redéfinissent les rapports entre la société et l'État. Ainsi, le gouvernement entend « *associer les intervenants locaux et régionaux en assurant leur participation au processus décisionnel et à la mise en oeuvre des objectifs, priorités et projets à réaliser*¹ ». Dans les faits, la régionalisation gouvernementale permet, principalement, de constituer un relais administratif de la poussée néolibérale qui s'appuie sur des intérêts corporatistes. En ce sens, les instances régionales, non élues, favorisent l'influence des groupes d'intérêts dominants dans les choix effectués et la mise en oeuvre des politiques publiques. « *Pour les intérêts invités à partager le pouvoir de décision, ce sera un atout de plus dans le jeu d'influence*². »

Au Québec, la mise en place, pour l'application de politiques publiques, d'organismes régionaux sectoriels sans réelle légitimité ni responsabilité démocratique tend à accentuer le déficit démocratique des actions gouvernementales sur le territoire. La régulation du social se trouve alors à être confiée à des organismes dirigés par des personnes non élues, c'est-à-dire sans légitimité ni responsabilité démocratique.

Ces institutions régionales sectorielles, des instances non élues qui agissent dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques, ne peuvent constituer des lieux d'opposition au gouvernement. Ainsi, dans la perspective de la régionalisation administrative du gouvernement, il est possible d'observer une avancée des intérêts corporatistes et une accentuation du déficit démocratique. Les relations entre l'État, les associations d'affaires et les syndicats constituent, en quelque sorte, la base fondamentale qui conditionne la manière dont le système régional fonctionne. Pour l'essentiel, il s'agit d'un système de nature corporatiste : « *le corporatisme implique une communauté d'acteurs publics qui est assez*

étroitement soudée, et qui se compose de l'État et des groupes d'intérêts qui représentent le capital et les travailleurs³ ». Le caractère corporatiste du système politico-administratif à base régionale tiendrait ainsi à l'institutionnalisation d'un statut public conféré par l'État aux groupes d'intérêts, un statut modulé et différencié selon le secteur d'action publique concerné et le niveau de décision publique impliqué. Les relations entre l'administration gouvernementale et ses « clients » privilégiés court-circuitent et affaiblissent la procédure démocratique « normale ».

Mais, même dans les cas les plus pénétrés de corporatisme, les démocraties occidentales sont inconcevables sans le recours à la représentation parlementaire classique. Avec toutes ses limites, elle reste encore le credo fondamental de la démocratie libérale⁴.

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements du Québec ont eu tendance à réduire la régionalisation à un exercice de réorganisation fonctionnelle dans une stricte perspective de gestion. Sans l'action démocratique des citoyennes et des citoyens par représentation et participation, il ne reste qu'un « déficit démocratique » associé à la mise en oeuvre des politiques publiques. Le « déficit démocratique » est, à terme, plus grave pour une société que le déficit budgétaire. Une société ne se réduit pas à un marché et, encore moins, à un marché régional. L'État opérant un délestage de responsabilités vers les régions sans questionner les modes de responsabilité politique évite, ainsi, une réelle transformation démocratique du système politique et administratif à base régionale.

On l'a vu, les régions réelles existent toujours quand elles finissent par émerger sur constat d'échec, sur fond de peur des régions. En même temps qu'elles sont désirées, elles sont castrées aussitôt de ce qui leur donnerait force et réalité : l'accès au pouvoir décisionnel, la reconnaissance politique, la capacité de gérer des enjeux politiques, un statut d'égalité avec le centre lui donnant autorité de vivre des processus de politisation, le pouvoir donné à de simples représentants du peuple de prendre des décisions à la place des technocrates et celui de les mettre en même temps à leur place⁵.

La multiplication d'acteurs non élus dans l'élaboration des politiques publiques a contribué à soutenir la croissance de réseaux sectoriels constitués des principaux « partenaires ou clients » des divers secteurs de l'action publique. Cela pose, de manière pressante, la question du déficit démocratique de l'action publique, celle de la responsabilité politique devant la collectivité la plus directement concernée. Tout se passe comme si l'État, qui est censé définir des procédures d'ajustement et de coordination, finissait par propager la division des intérêts jusqu'à ce que le milieu ne puisse plus se coordonner lui-même. Le fait marquant de la montée des groupes d'intérêts et de la diversification des espaces de gestion publique par la régionalisation tient à l'apparition d'une catégorie de responsables publics non élus, une élite qui affirme parler au nom de la région. Cette transformation, le changement de mode de régulation qui conduit à la mise en place de mécanismes d'institutionnalisation de l'action collective, repose sur un principe de coopération obligatoire. Le partenariat devient alors la formule dominante qui permet de partager l'information et les risques. Dans cette situation, la rationalité acceptable pour l'action est moins celle des objectifs mais celle des procédures de choix.

Ainsi, contrairement à ce qu'on peut penser, il ne peut y avoir de projet global. Seules existent des procédures visant à combiner des projets entre eux et à créer de la convergence. Reste à trouver un langage approprié. Aujourd'hui, la multiplicité des partenariats confine à la non-décision par incapacité à hiérarchiser et à définir des priorités⁶.

L'intégration recherchée met alors directement en cause l'État en tant qu'organisateur de ces organisations partenariales, sectorialisées ou territorialisées. L'État demeure celui qui dispose du pouvoir

d'habilitation des acteurs de sa société politique. Il habilite, c'est-à-dire qu'il établit un statut social et politique pour un acteur ou un groupe d'acteurs. Ce faisant, il pose les conditions d'une nouvelle régulation des rapports au sein de la société politique et dans ses rapports avec celle-ci.

Le prix de la participation

L'insertion des groupes d'intérêts dans les processus décisionnels a un prix en ce qui concerne les objectifs et les intérêts des groupes, particulièrement pour les groupes communautaires invités à participer au grand jeu de la concertation sectorielle régionalisée. La participation des groupes communautaires aux diverses tables régionales permet de légitimer un exercice qui, sans eux, serait nettement de type corporatiste. Certes, les groupes communautaires peuvent véhiculer des valeurs et des pratiques qui renforcent la démocratie mais, dans le cadre de ces lieux régionaux, ils sont soumis à une régulation étatique fondée sur l'efficacité de gestion. Pour les groupes communautaires invités comme « partenaires » régionaux à se joindre aux « forces vives » de la région, il y a là un risque majeur. La participation à la décision ne conduirait-elle pas à l'abandon ou, du moins, à la modification des intérêts communautaires dans le sens d'une préoccupation de gestion et d'opérationnalisation?

Les groupes d'acteurs impliqués dans ce système ont à faire la démonstration de leur capacité et de leur expertise en tant que partenaires dans la prise de décision et la gestion. Sur ce terrain administratif, l'inégalité des compétences et de l'expertise des différents acteurs est criante. Le niveau régional est suffisamment proche et éloigné des questions locales et centrales pour autoriser des ajustements fondés sur la reconnaissance de l'interdépendance mutuelle sans que cela constitue une menace directe pour l'État. La question de la régionalisation devient impérieuse parce que non dangereuse pour l'État, celui-ci ayant désamorcé le discours régionaliste en se l'appropriant. Ainsi, la régionalisation devient, pour l'essentiel, une nouvelle stratégie de régulation politique au service de l'État. Il est ainsi possible de trouver tout à la fois des positions soutenant un progrès de la démocratie ainsi qu'une avancée des intérêts corporatistes. La régionalisation représente une opportunité d'innovation et d'expérimentation d'actions et de responsabilités démocratiques. La citoyenneté active rend possible un équilibre en matière de politique publique sans cesse reconstruit dans la décision et l'action.

Enfin, il n'y a guère d'espoir de voir renaître un débat démocratique si on confine la démocratie à la démocratie représentative. Prétendre abolir ou se passer du système représentatif ouvrirait la porte à toutes les pulsions totalitaires⁷.

La mobilisation des groupes d'intérêts participe à un processus démocratique. Cependant, celui-ci n'est pas réductible à cette seule participation. La somme des intérêts spécifiques engagés dans la gestion des politiques publiques ne permet pas de dégager l'intérêt général de la société civile. Ce jeu relationnel permet, tout au plus, de satisfaire des intérêts dominants de manière ponctuelle et conservatrice. Au niveau de la légitimité démocratique de base, les collectivités locales sont ainsi engagées dans la médiation politique entre une démocratie participative qui permet aux divers groupes de s'associer aux politiques publiques et une démocratie représentative qui rend possible l'exercice du contrôle démocratique sur les décideurs publics. La médiation politique demeure nécessaire puisqu'une situation de marché et une situation démocratique ne peuvent fonctionner de manière satisfaisante par la seule opération d'une procédure bien réglée. L'État apparaît, de plus en plus, en situation de médiateur entre des groupes d'intérêts comme si les dispositifs institutionnels régionaux servaient à limiter les contrôles démocratiques, la base d'élaboration étant la recherche de mode d'organisation efficace et de légitimité minimale.

La dynamique de la régionalisation peut se percevoir à travers deux perspectives. D'une part, la région définie comme zone de décision publique échappant au contrôle démocratique où la régulation collective se réalise entre les « forces vives » du territoire dans le sens de leurs intérêts. Cette perspective produit un déficit démocratique en transformant les élites régionales en décideurs. D'autre part, une perspective plus citoyenne et démocratique qui s'appuie davantage sur les espaces locaux et sur des objectifs de légitimité démocratique. L'enjeu de cette seconde perspective rejoint davantage les groupes communautaires au plan de leurs actions et de leurs revendications. La citoyenneté active demande à s'ancrer au territoire de l'appartenance et au milieu de vie.

1. Secrétariat au développement des régions, *Politique de soutien au développement local et régional*, 1997, p. 7.
2. Jacques Léveillé, *Le territoire*, dans P. Tremblay (dir.), *L'État administrateur*, Sainte-Foy, P.U.Q., 1997, p. 234.
3. Patrick LeGalès, *Les réseaux de politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 35.
4. Yves Mény, *Politiques comparées*, 4^e édition, Paris, Montchrestien, 1993, p. 142.
5. L. Robert, *La question régionale au Québec : une question périphérique pour un centre incertain*, J.T. Godbout (dir.), *La participation politique : Leçons des dernières décennies*, Québec, IQRC, 1991, p.134.
6. Duran et Thoenig, 1996, p. 609.
7. Alain Caillé, *La démission des clercs*, Paris, Éditions La Découverte, 1993, p. 286.

ATELIER...

L'ALIÉNATION DE LA PENSÉE :

La culture McDo...

L'expérience a déjà été faite : il suffit de capter n'importe quel poste de radio dans le monde pour y trouver de la musique américaine. Et, dans le domaine du cinéma, la production hollywoodienne domine les écrans. En conséquence, les contenus se ressemblent tous. La culture, ce pilier des sociétés, qui donne la couleur et l'identité d'un peuple devient un objet marchand standardisé au profit de l'industrie du divertissement. L'explication est simple : la culture McDo est payante!

CHRISTIAN BROUILLARD

Christian Brouillard travaille dans le domaine de la santé. Après des études en sciences politiques à l'UQAM, il erre entre le boulot et l'utopie. Militant de ce rêve qui bouge, il a participé au collectif du journal communiste libertaire Rebelles depuis sa fondation jusqu'à sa dissolution (1989-2001). Il participe aussi à différents médias communautaires comme CIBL, CKUT et Élément-Terre.

LA CULTURE A L'ÈRE DE LA MONDIALISATION

Christian Brouillard

1- La culture dans tous ses états

« Tout le monde dans ce milieu - malgré la poudre aux yeux qu'on jette avec les termes de "performance", d'"investissement", de "compétitivité" - sait très bien que le cinéma ici n'est pas et ne sera jamais rentable, et l'augmentation des budgets ne changera pas grand-chose à l'affaire, mais le cinéma fait rouler tout un secteur de l'économie, fait travailler des gens. On n'en attend pas autre chose. »

« Y a-t-il encore un cinéaste derrière l'écran?¹ »

Comme ouverture à cette présentation sur le thème de « L'aliénation de la pensée : la culture McDo », il m'a semblé opportun de vous offrir cette citation qui résume assez bien l'état des lieux non seulement du cinéma d'ici mais de l'ensemble de la sphère culturelle mondiale. La culture n'apparaît donc plus comme un domaine bienheureux à part des réalités sociales², mais s'insère de plus en plus dans le jeu économique. En d'autres termes, en cette époque de mondialisation et de globalisation effrénée, le culturel se réduit à n'être qu'une marchandise comme les autres. Comme on s'en doute, ce n'est pas sans avoir de multiples effets sur les consciences collectives et individuelles.

Avant de développer, nous voudrions poser quelques définitions préliminaires. Comme le constatait Humpty Dumpty dans « Alice au pays des merveilles » de Lewis Carroll, avec les mots, il importe de savoir qui est le maître. De fait, les termes « culture » et « pensée aliénée » peuvent être sujets à diverses définitions. Nous poserons comme premier postulat que la culture nous renvoie à tout ce qui donne un sens à l'humain, c'est-à-dire à ce qui lui donne des points de repère par rapport à l'univers et aux autres humains. La culture façonne l'identité des peuples et des individus et constitue la source de la mémoire collective et individuelle. La culture n'est donc pas une « chose » immatérielle et vaporeuse mais, au contraire, elle s'incarne dans un ensemble de pratiques qui sont éminemment concrètes. Pour une société, ces pratiques sont aussi nécessaires que le politique et l'économique. On peut même aller plus loin et affirmer que, pour les humains qui vivent dans un certain cadre politico-économique, ces dernières instances ne pourraient exister sans le culturel qui leur donne du sens. Donc, notre définition est anthropologique³ car elle fait de l'humain un être de culture. Cela va à l'encontre d'une certaine perception de la culture qui réduit celle-ci soit aux beaux-arts (culture « savante »), soit au divertissement (culture « populaire »). Notons que cette perception n'a pas toujours existé et qu'elle est propre aux types de société et d'économie dans lesquelles nous vivons. Nous reviendrons sur ce point plus tard.

En donnant un sens à notre expérience, le culturel modèle la forme et le contenu de notre pensée. C'est ici que se pose la question de l'aliénation. Comme deuxième postulat, nous avancerons l'idée que, pour un individu ou une collectivité, l'aliénation représente la perte de son humanité, soit devenir non autonome et étranger à soi-même et à son destin. Aliénés, nous devenons spectateur et non pas acteur de notre vie. La relation qu'on peut alors établir entre culture et pensée aliénée se définit comme une situation où la première ne nous propose que des modèles qui ne correspondent pas à notre vécu et sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Placée sous le signe de la mondialisation capitaliste, la période actuelle illustre bien notre dernière affirmation. Avec la libéralisation sauvage des économies, on a assisté à la

consolidation de l'hégémonie mondiale des industries culturelles de la plus grande puissance économique et politique de la planète : les États-Unis. Il s'agit, cependant, de nuancer cette interprétation en remarquant que, même si la mondialisation en cours constitue une formidable accélération dans l'affermissement de la prépondérance des États-Unis et de l'« american way of life » comme seul modèle culturel valorisé, elle ne représente pas une rupture complète avec les précédentes périodes du capitalisme. En tenant compte de nos définitions préliminaires, il s'agit donc de reculer dans le temps afin de mieux comprendre ce qui se déroule actuellement.

J'ai dit, précédemment, qu'une certaine perception réduisait la culture aux beaux-arts ou au divertissement. Cette vision des choses qui est elle-même culturelle est relativement récente dans l'histoire de l'humanité et se limite à une certaine sphère géographique : l'Occident. Dans les sociétés dites traditionnelles ou pré-capitalistes, ce genre de distinction n'existait pas. Sans idéaliser le passé, la culture était un fait quotidien pour ces sociétés dont on retrouve encore des traces aujourd'hui, que ce soit avec les carnivals, les fêtes populaires, etc.⁴. Elle s'insérait dans le rythme des jours et dans le cadre d'activités essentiellement agricoles ou pastorales et impliquait l'ensemble de la communauté. Avec l'émergence du capitalisme et le développement de la division entre le travail manuel et le travail intellectuel au XVII^e et XVIII^e siècle, une rupture s'instaure : un groupe, les intellectuels et les artistes, émerge dont la fonction sera d'élaborer la culture⁵. Donc, une première aliénation s'instaure à partir du moment où la culture n'est plus considérée comme une activité publique mais comme une activité relevant d'un groupe privé, dépossédant peu à peu la communauté de toute prise sur la culture. Ce processus va se renforcer au XIX^e siècle⁶ à partir du moment où les produits culturels vont être commercialisés : réseaux de galeries d'art, émergence d'entreprises commerciales et de producteurs de spectacles, etc. Avec l'arrivée du cinéma, de la radio et de la télévision qui exigeaient une infrastructure technique lourde que seuls l'État et l'entreprise privée pouvaient fournir et avec les moyens de reproduction de masse (disques, cassettes, etc.), la culture s'insère de plus en plus dans la production marchande. C'était et c'est encore une culture non seulement marchande mais aussi patriarcale (en ce sens qu'elle valorise des modèles de domination du masculin sur le féminin⁷) et ethnocentrique (domination de l'Occident sur le reste de la planète⁸) qui renvoie à une série d'oppositions binaires (blanc et noir, civilisé et barbare, bien et mal, etc.).

Au début du siècle, on assiste à la formation des premières grandes entreprises culturelles : RCA, Paramount, MGM, etc. La culture comme marchandise est donc de plus en plus produite et consommée selon des critères strictement économiques : rentabilité, étude de marché, jeux de l'offre et de la demande, etc. À ce titre, la publicité qui, elle aussi, émerge en début de siècle⁹ aura contribué encore plus à instituer dans nos pensées l'identification entre culture et marchandise. En saturant l'espace public, c'est-à-dire ce lieu social qui, selon le philosophe J. Habermas, permet aux citoyens et citoyennes de communiquer et de débattre d'une manière autonome, de panneaux publicitaires, d'annonces dans les médias, de prospectus, etc., la publicité a fortement élargi le processus d'aliénation¹⁰.

L'impact est clair. Nous ne nous sentons plus partie prenante de la culture. Nous la consommons passivement, que ce soit devant l'écran de télévision, au cinéma ou en écoutant sa chaîne stéréo. Le terme spectacle est, ici, adéquat. Nous contemplons le monde et nos vies sans pouvoir, semble-t-il, faire quoique ce soit pour changer le cours des choses. Le message véhiculé par les médias qui sont omniprésents tout en étant un élément moteur de la culture contemporaine est que les « événements » et le social ne relèvent pas de l'action humaine mais de lois naturelles et objectives qui sont incompréhensibles au commun des mortels exception faite des « spécialistes » tels que les économistes, les critiques, les journalistes et les universitaires, légitimant, du même coup, les relations dominantes de pouvoir. Notre incapacité à réfléchir et à prendre du recul est approfondie par la profusion d'images que nous propose les médias. Une image vaut mille mots parce qu'elle semble aller de soi, être « naturelle » et n'avoir besoin d'aucun texte pour être comprise. Or, derrière la fascination qu'exerce l'image, il y a un texte (comme le proclamait le premier slogan de RCA : « La voix de son maître »!) qui oriente la pensée là où les maîtres des images veulent bien que celle-ci se dirige¹¹. Les attentats dirigés contre New York et

Washington, le 11 septembre dernier, constituent un bon exemple de cette « dictature » de l'image dans notre culture. En nous matraquant des milliers de fois avec les photos, les films ou les vidéos montrant, dans un style très hollywoodien, les avions percutant les deux tours du World Trade Center (de fait, certaines séquences ressemblaient, à s'y méprendre, à certaines scènes du film « Independence day »), le tout ponctué de slogans « cinématographiques » du genre « America strikes back », les médias évacuaient la réflexion au profit des émotions, une opération propice à légitimer des opérations militaires auprès du public.

Ces considérations sur le caractère marchand de la culture sous le capitalisme ne sont pas neuves. Elles ont déjà été faites de nombreuses fois depuis Marx. Alors, en quoi peut-on dire que la période actuelle, soit celle de la mondialisation, introduise de nouveaux paramètres dans la question de la culture et de l'aliénation de la pensée? Le premier constat, c'est que le marchandisage de la sphère culturelle, loin de ralentir, s'accélère à une vitesse folle. Cette accélération est due, d'une manière marginale, à Internet et aux nouvelles technologies de la communication. Cette explication reste toutefois marginale car, ce qui explique fondamentalement ce phénomène, c'est la course incessante aux profits toujours plus élevés. Les entreprises sont ainsi conduites à étendre leurs activités sur des espaces toujours plus grands, y incluant le vivant lui-même. La culture dans tous ses états représente précisément un marché à approfondir pour le capital. Cette course incessante aux profits a amené les entreprises à pousser fortement sur les pouvoirs publics afin que ceux-ci démantèlent les barrières de régulation et de contrôle qui avaient été mises en place¹². Ces politiques néolibérales ont abouti à une internationalisation toujours plus grande du capital et de ses activités (mondialisation) et, avec l'exacerbation de la concurrence, à une concentration vertigineuse de l'économie. Dans le secteur culturel, à la suite d'une série de fusions et de rachats, on constate qu'au niveau mondial, la production est concentrée principalement au sein de six entreprises. Le tableau ci-dessous donne une idée du poids énorme que détiennent les firmes transnationales dans le champ de la production culturelle.

LES SIX GRANDES TRANSNATIONALES DE LA CULTURE¹³

ENTREPRISE	PRODUIT	CHIFFRE D'AFFAIRES
AOL-Time Warner	Films : Warner Brother, ensemble de cinémas multiplexs dans 12 pays	31,8 milliards \$ US
	Télévision et livres : CNN et 24 marques d'édition dont Time-Life	
	Internet : AOL qui possède 27 millions d'abonnés	
Bertelsmann AG	Livres : Random House, vente de 1 million de livres par jour pour les États-Unis seulement	16,3 milliards \$ US
	Musique : BMG, avec plus de 200 étiquettes à travers le monde, il représente un producteur important dans le rock, le classique, etc.	
	Internet : Lycos qui est un portail sur le Web	
	Revue : 80 magazines publiés de par le monde	
Viacom	Cinéma : Paramount, United Cinema Int. et Blockbuster	12,83 milliards \$ US
	Télévision : CBS et MTV	
	Radio et livres : 80 stations aux États-Unis et plus de 2000 titres	
News Corporation	Livres : Harper Collins	3,5 milliards \$ US
	Télévision : Fox TV	
Vivendi Universal	Livres : Havas, 60 maisons d'édition, 80 millions de livres et 40 millions de CD-ROM vendus par année	non disponible
	Télévision et cinéma : CANAL+, Universal Studio qui possède les droits de séries comme Colombo et Kojac et Cinéplex Odéon	
Walt Disney	Télévision : ABC + 10 stations de télévisions et 29 stations de radio	23,4 milliards \$ US
	Des parcs thématiques, des maisons d'éditions, des studios de productions cinématographiques et des journaux	

Même si, formellement, seulement trois de ces entreprises appartiennent intégralement à des intérêts américains, elles reproduisent toutes le modèle « Disney » de la culture. Ce n'est pas un hasard si, après sa fusion avec Universal, Vivendi, l'ancienne Compagnie générale des eaux française, a déménagé son siège social à New York.

À la lumière de ces données, on peut se douter que cette concentration importante « *réduit la diversité de l'offre des productions culturelles au profit de marchandises rapidement consommées, produites avec de puissants moyens qui sont l'apanage des multinationales du divertissement*¹⁴ ». Cependant en termes sociaux, il y a d'autres effets de cette mondialisation qui sont plus inquiétants.

En effet, face à cette « invasion » culturelle, des replis identitaires peuvent survenir parmi des collectivités qui veulent préserver leur identité. Ces replis s'alimentent souvent des formes pré-modernes de la culture comme la religion et s'inspirent d'une vision essentialiste de la communauté. La montée des intégrismes religieux et des mouvements d'extrême droite exprime concrètement ce repli identitaire. Alors que la mondialisation impose un certain modèle d'identité, celui de « l'américan way of life », les différents intégrismes tentent de résister en imposant une forme figée et rigide de la culture nationale, une forme tournée essentiellement sur une idéalisation du passé. Dans les deux cas, on assiste à la négation de ce qui permet à une culture populaire de s'enrichir et de se développer, à savoir un véritable dialogue avec l'autre.

Cependant, il s'agit d'un processus contradictoire car, à l'intérieur des espaces nationaux, on assiste, dans un premier temps, à une fragmentation culturelle. Nous n'avons qu'à prendre comme exemple la télévision. En terme d'auditoire, les chaînes thématiques (Canal découverte, Historia, RDS, etc.) deviennent de plus en plus importantes par rapport aux stations généralistes. On compartimente ainsi le public selon des points d'intérêts très particuliers (sport, information, culture « générale », musique, etc.) barrant ainsi la possibilité de créer des points d'identité communs et généraux. Cette fragmentation peut nous amener à un enfermement dans des ghettos ou des tribus d'où toute vision sociale est exclue. Comme nous l'avons déjà vu, cela peut aussi conduire à l'émergence d'intégrismes. Ces tendances commencent à être contrebalancées par les mouvements anti-mondialisation qui, d'une manière balbutiante, proposent une identité qui soit à la fois enracinée dans les réalités locales et qui tienne compte du devenir de l'humanité comme espèce (écologisme, pacifisme, solidarité avec le tiers-monde, etc.). C'est dans ce jeu complexe que les identités individuelles et collectives et la culture sont prises. C'est aussi à ce niveau que peuvent surgir les alternatives et les utopies mobilisatrices de demain.

2- Le retour du carnaval

« Nous ne pouvons pas communier aux autels d'une culture dominante qui confond prix et valeur, et transforme les personnes et les pays en marchandises¹⁵. »

Si j'ai choisi de placer cette seconde partie de mon exposé sous le thème du carnaval, c'est, dans un premier temps, pour rappeler le fait que le carnaval et la fête populaire constituent, potentiellement, des moments privilégiés de désaliénation et de reprise en main des communautés par elles-mêmes. Le carnaval, dont les origines sont bien antérieures au capitalisme, permettait de pratiquer une subversion de l'ordre établi dans un temps et un espace bien précis : les dominés prenaient la place des dominants, les femmes des hommes, les animaux des humains, le « fou » du raisonnable, etc.¹⁶. Dans un deuxième temps, nous ne serons pas étonnés de voir « resurgir » la figure du carnaval dans les mouvements de lutte anti-mondialisation. En avril 2001, certaines des organisations qui préparaient les manifestations contre le Sommet des Amériques appelaient à la tenue d'un « carnaval anticapitaliste ». Ce retour ne peut

qu'étonner ceux et celles qui sont plongés dans l'amnésie du présent perpétuel dans lequel notre culture dominante nous immerge, une amnésie provenant de « *l'incessant passage circulaire de l'information, revenant à tout instant sur une liste très succincte des mêmes vécus annoncés passionnément comme d'importantes nouvelles alors que ne passent que rarement et par brèves saccades les nouvelles véritablement importantes sur ce qui change effectivement*¹⁷ ». Pourtant, la culture est mémoire et, dans sa dimension utopique, elle est souvenir de tous ceux et celles et de tous ces mouvements qui ont tenté de changer l'ordre social.

Dans le domaine culturel, l'utopie prend donc, pour nous, la forme de la fête et du carnaval. En effet, c'est là que l'ordre est non seulement subverti mais que peut s'établir une véritable communication. La fête réinsère l'art dans le quotidien en concrétisant les possibles : la liberté, le partage, la beauté, etc.¹⁸. À différents moments de l'histoire, ces possibles sont apparus non seulement comme désirables, mais, aussi, comme des réalités presque palpables.

Sans remonter trop loin dans le temps, je ferai remarquer que les ailes révolutionnaires du mouvement ouvrier du XIX^e siècle mettaient de l'avant des revendications qu'aujourd'hui nous pourrions juger utopiques : abolition de l'argent, abolition de la propriété privée des moyens de production, abolition ou, du moins, importante réorganisation de l'État, etc. Plus près de nous, au XX^e siècle, des avant-gardes culturelles ont tenté de réaliser cette fusion entre le culturel et le quotidien : les dadaïstes, les surréalistes, les partisans du lettrisme et les situationnistes, les adeptes de l'automatisme au Québec avec le peintre Borduas qui rédigea le manifeste du « Refus Global », un texte important pour mieux saisir les enjeux d'une nouvelle culture et d'une pensée désaliénée au Québec, etc. Tous ces mouvements ont eu une exigence commune que soulignait bien le surréaliste français André Breton : « *Transformer le monde disait Marx, changer la vie disait Rimbaud; pour nous, ces deux choses ne font qu'une.* » Ces tentatives étaient aussi portées par un mouvement de changement social plus large. Ce mouvement ayant disparu, les avant-gardes culturelles se sont pétrifiées et sont disparues à leur tour non sans laisser des traces dans l'imaginaire.

Partout sur la planète, les mouvements des années 60 ont réactualisé, d'une manière massive, les thèmes des avant-gardes précédentes. Pour plusieurs, une culture de changement ne pouvait s'élaborer que d'une manière festive : qu'on songe aux grands rassemblements comme Woodstock, le mouvement hippie, les communes, la contre-culture, etc. Plus profondément, c'est une nouvelle manière de vivre ici et maintenant qui s'élaborait au sein de ces mouvements et de ces groupes. Pour la première fois, le quotidien devenait un terrain de changement aussi important que celui des grandes institutions politiques et économiques. Avec le mouvement des femmes et le féminisme, c'était la globalité des rapports entre les genres et certaines perceptions du corps qui étaient remises en cause. Avec les groupes écologiques, c'était notre manière de produire qui était questionnée (batailles antinucléaires, lutte contre la pollution et critique du productivisme et de la consommation de masse) alors que les luttes nationales (les Noirs américains, les Québécois, les Corse, l'Irlande du nord, etc.) remettaient à l'avant-scène des groupes « oubliés » par l'histoire officielle. D'ailleurs, cette histoire ainsi que la sociologie et l'économie étaient remises en cause par une nébuleuse de groupes d'études radicaux. Enfin, faut-il rappeler qu'au Québec, les groupes populaires sont nés dans la foulée de ce vaste mouvement de contestation des années 60?

Outre le postulat que le changement social ne pourra se faire que sous le signe de la fête, les grandes idées issues de ce bouillonnement culturel furent les concepts d'autogestion et d'autonomie. Pour enclencher une véritable désaliénation individuelle et collective, il fallait que ceux et celles qui étaient dépossédés de tout pouvoir sur leur vie se ressaisissent des mécanismes qui conditionnent cette dernière. C'est ce que tentaient de faire connaître Augusto Boal, dans le domaine du théâtre, avec son « Théâtre des opprimés », et Paulo Freire, dans le domaine de la pédagogie, avec la « Pédagogie des opprimés ». Malgré leurs lacunes, les mouvements des années 60 ont réussi à ouvrir des espaces d'autonomie qui

furent des lieux propices à l'élaboration d'une culture de changement. L'éclosion du mouvement punk et du reggae, la consolidation d'un réseau alternatif en Allemagne, les nouvelles pratiques dans le domaine du théâtre et du cinéma et la vidéo engagée ne peuvent pas se comprendre si on ne tient pas compte de l'héritage des années 60. Il est évident qu'il ne faut pas non plus faire un mythe de ces années. La démocratie n'était pas toujours parfaite au sein de ces groupes. Encore une fois, l'absence d'un plus vaste mouvement de transformation sociale explique ces lacunes et la sclérose des expériences issues des années 60¹⁹. Il faut aussi relever le fait que, dans son ensemble, la gauche politique a adopté un modèle de transformation léniniste ou social-démocrate qui marginalisait le champ du culturel comme terrain et comme moyen de changement social.

Actuellement, avec la montée des luttes anti-mondialisation, luttes qui ont pris leur envol en 1997 avec la bataille contre l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), on assiste à l'émergence d'un mouvement de transformation sociale. Certes, ce mouvement est hétérogène, dispersé et, comme tout mouvement, minoritaire mais c'est quand même un mouvement²⁰. Il s'incarne sur le plan international et utilise une variété de moyens, entre autres des moyens culturels, dont beaucoup sont un héritage des luttes passées. Le détournement d'affiches publicitaires, un moyen que les situationnistes ont déjà utilisé dans les années 60 et qui a atteint un grand raffinement avec le collectif « Adbuster », et les graffitis expriment le refus de la colonisation de l'espace public par la marchandise et la publicité²¹. Avec des collectifs comme « Reclaim the streets », on assiste à une reprise temporaire de la rue par les citoyens et les citoyennes. Cette création de zones autonomes temporaires, un concept développé par le philosophe anarchiste Hakim Bey, se déroule sous le signe du carnaval. Cette volonté de reprendre l'espace sous un mode autonome se retrouve aussi dans la pratique du squat qui s'est répandue en Europe et qui a fait une percée au Québec à l'été 2001. Enfin, puisque les médias sont au cœur de la culture contemporaine, on a pu voir, après les grandes manifestations de Seattle en novembre 1999, la mise sur pied des « Independent media » sur le réseau Internet. Ces médias indépendants offrent une information alternative différente de celle diffusée par les grands médias. Elle est produite sur une base autonome et fait appel à l'interaction du public. L'utilisation du réseau Internet a d'ailleurs été pour beaucoup dans la diffusion d'expériences culturelles alternatives.

Il est évident que la percée de ces moyens alternatifs dans le domaine culturel reste fragile et repose sur la capacité à s'élargir du mouvement anti-mondialisation. Dans le contexte créé par l'assassinat d'un militant, Carlo Giuliani, à Gênes, durant les manifestations contre le Sommet du G 8 et par les attentats anti-américains du 11 septembre, on peut s'attendre à une vague de répression et à une criminalisation de la dissidence politique et culturelle. La vigilance autant que l'inventivité restent, plus que jamais, nécessaires. C'est donc dire que, dans notre combat pour une pensée désaliénée et une culture de résistance, l'utopie est, elle aussi, plus que jamais nécessaire.

Et, pour terminer, quoi de mieux que la poésie pour tenter de saisir l'utopie et le carnaval. Je vous propose donc ce poème de l'écrivain français René Char qui me semble très bien condenser nos espérances : « *Dans le ciel des hommes, le pain des étoiles me sembla ténébreux et durci, mais dans leurs mains étroites, je lus la joute de ces étoiles en invitant d'autres émigrantes du pont encore rêveuses; j'en recueillis la sueur dorée, et par moi la terre cessa de mourir.* »

1. Marie-Claude Loiselle, éditorial, 24 Images, n° 106, printemps 2001.

2. Contrairement à ce qu'avaient théorisé T. Adorno et W. Benjamin, membres de l'école de Francfort, qui développaient le point de vue que l'art était dénaturé par le développement du capitalisme, ce qui suppose que les produits culturels possédaient auparavant une existence autonome par rapport aux relations sociales.

3. Sur les différentes définitions de la culture : Michel Serres, *Entre Disneyland et les ayatollahs*, Le Monde diplomatique, septembre 2001.
4. Marie Chicoine, Louise de Grosbois, Evelyne Foy et Francine Poirier, *Lâchés lousse : les fêtes populaires au Québec, en Acadie et en Louisiane*, Montréal, VLB, 1982.
5. Une très belle illustration de cette mutation dans la production culturelle nous est donnée dans *Molière*, un film réalisé en 1978 par Ariane Mnouchkine.
6. Dans son ouvrage *L'esthétique*, le philosophe allemand Hegel affirmait que : « *L'art est pour nous chose passée.* » Il tirait ainsi le constat que la culture et l'art perçus comme des domaines relevant du sacré en-dehors des réalités sociales n'existaient plus. Avec Hegel, la culture est maintenant théorisée comme un fait social.
7. En étudiant la presse « féminine », Anne-Marie Dardigna (*La presse "féminine" : fonction idéologique*, Paris, Maspéro, 1978) a bien montré comment le modèle patriarcal avait réussi à se renouveler à l'heure du féminisme et du mouvement des femmes.
8. Edward Said, *Culture and imperialism*, New York, Vintage, 1994. Il existe une version française de ce livre édité par Le Monde diplomatique en 2001.
9. Armand Mattelart, *L'internationale publicitaire*, Paris, La Découverte, 1989.10. Parmi de multiples exemples d'oeuvres qui ont critiqué ce processus, on peut se reporter à *Zabriskie Point*, un film réalisé en 1967 par le cinéaste italien Michelangelo Antonioni, qui dénonce l'aliénation provoquée par la colonisation du quotidien par la publicité dans la société américaine. À la même période, un réalisateur d'ici, Gilles Groulx, procédait au même constat avec ses films : *Où êtes-vous donc?* et *Entre tu et vous*.
11. Guy Debord, *Commentaires sur la société du spectacle*, Paris, Gallimard, 1992. Aussi, sur cette « dictature » de l'image et de l'oeil ainsi que son caractère patriarcal, Madeleine Ouellette-Michalska, *L'échappée des discours de l'oeil*, Montréal, Nouvelle Optique, 1981.
12. Sur les conséquences de la déréglementation sur les médias et la culture, lire : Robert McChesney, *Global media, neoliberalism and imperialism*, Monthly Review, mars 2001, vol. 52, n° 10. Voir, aussi, sur le site Web AlterNet.org, Tamara Strauss, *More media deregulation*, 23 octobre 2001.
13. Source : New Internationalist, n° 333, avril 2001, MediaChannel.org et ATTAC, *Enquête au coeur des multinationales*, Paris, Mille-et-une-nuits, 2001.
14. Alain Brunet, *Effets pervers de la mondialisation sur la diversité culturelle*, La Presse, 12 septembre 2001. Cet article rend compte des débats qui ont eu lieu dans le cadre de la première rencontre internationale des associations professionnelles du milieu de la culture.
15. Eduardo Galeano.
16. Sur ce thème et bien d'autres thèmes, lire la première partie de Michel Foucault, *Histoire de la folie*, Paris, Gallimard, 1972.
17. Guy Debord, op.cit., page 27.
18. « *La dimension utopique prend en charge ce qui est liberté, solidarité, partage. En ce sens, elle se définit comme critique de la détermination et manifestation à la fois concrète et consciente de l'autonomie.* », Confrontations, n° 4, mars 1989.
19. Pour un bilan complet des mouvements des années 60, George Katsiaficas, *The imagination of the new left: a global analysis of 1968*, South End Press, Boston, 1987.
20. Là-dessus, lire sur le site Web du Centre de recherches et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM) de Bernard Dreano, *À propos du débat sur la violence qui gêne...*, 21 août 2001.
21. Naomi Klein, *No logo*, Montréal, Leméac/Actes sud, 2001.

ATELIER...

L'ALIÉNATION DU DROIT À L'INFORMATION : **La concentration des médias...**

Répondant aux pressions des propriétaires, des investisseurs et des commanditaires, les médias ne servent que de relais au capitalisme. Et, à défaut de réglementation, les médias ne font pratiquement plus de journalisme d'enquête et l'actualité est rapportée sans analyse et ne répond pas aux besoins des populations et des communautés desservies. Qu'en est-il de l'accès aux médias et de la liberté d'expression ? Comment en arriver à protéger le droit à l'information pour tous?

FRANÇOIS DEMERS

Ph. D. en science politique, François Demers est professeur au Département d'information et de communication de l'Université Laval depuis 1980. Auparavant, il a été journaliste professionnel pendant 15 ans, principalement à Québec, dans la presse écrite. Il a été doyen de la Faculté des arts de l'Université Laval de 1987 à 1996. Il est l'auteur de deux livres et coresponsable de deux autres. Il a publié une quarantaine d'articles scientifiques et chapitres de livres. Voir <http://www.com.ulaval.ca/demers/>. Pendant la décennie des années 1990, il a mené des recherches sur les quotidiens de la ville de Guadalajara au Mexique, a entrepris d'observer leur entrée sur Internet en la comparant à celle des médias québécois et a initié un chantier sur les changements dans les pratiques journalistiques et le rôle des médias en matière d'identités.

LA CONCENTRATION DE LA PRESSE ET LES DÉFIS QU'ELLE POSE

François Demers

C'est quoi ça, la concentration des médias?

La concentration des médias est un thème du débat politique qui évoque trois époques. Au départ, la question est apparue avec la naissance de la démocratie et de la liberté de la presse. À cette époque, soit au XVIII^e siècle, le public des médias se réduisait aux hommes qui avaient des biens et qui savaient lire. Certains d'entre eux, politiciens, nobles ou membres du haut clergé, entretenaient une feuille qu'ils publiaient pour faire la propagande de leurs idées et nourrir les discussions dans les salons et les cafés. La publication d'un journal d'opinion était en lien direct avec les débats publics et l'action politique au sein de cette élite bourgeoise (voir graphique 1). Le modèle idéal d'alors voulait que chacun des « citoyens » puisse s'exprimer publiquement et posséder sa propre « feuille ». Évidemment, dans cette perspective, la concentration de la propriété des journaux était inimaginable et antidémocratique. On est parti de là.

Lors de la deuxième époque, pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, nous assistons à la naissance des entreprises de presse : des entrepreneurs et des hommes d'affaires tentèrent de faire de l'argent avec un contenu que l'on nommera l'information (objective) par opposition au contenu des journaux d'avant, c'est-à-dire l'opinion (des propriétaires du journal). Très vite, au début du XX^e siècle, dans la plupart des grandes villes, on évolua vers une sorte quelconque de monopole ou de quasi-monopole et vers la constitution de chaînes de journaux. Ce fut la mise en place de ce que l'on nommera les « médias de masse » dont certains étaient destinés aux élites, soit les médias « de qualité » et d'autres destinés au peuple, soit les médias « populaires ». D'une part, la question de la concentration allait devenir une pression pour réduire l'espace de l'opinion des propriétaires en la refoulant dans la « page éditoriale », et, d'autre part, pour fournir un espace commun, les nouvelles, afin de permettre aux intéressés de se faire entendre. Pendant près d'un siècle, la bataille allait se jouer autour de l'accès aux médias. La radio et, par la suite, la télévision allaient suivre cette même tendance, soit la constitution de monopoles et la quête du statut de médias de masse (voir graphique 2).

En fait, pendant cette phase, dont le déclin a débuté dans les années 70, trois modèles se dessinèrent. Celui des médias privés (voir graphique 2a), clairement orienté vers le profit, insistera sur le professionnalisme de ses artisans afin de compenser son engagement envers le commerce et la propriété privée. Celui des médias d'État (voir graphique 2b), la radio et la télévision dans le cas canadien, se définira comme un service public. Lui aussi insistera sur le professionnalisme de ses artisans afin de compenser, d'une part, son soutien à l'État et, d'autre part, son comportement bureaucratique et autoritaire. Enfin, celui des médias communautaires qui va revendiquer un accès à la parole publique pour tous et chacun et, par là, aboutir à une communication beaucoup plus horizontale (voir graphique 2c)¹.

En un sens, c'est cet objectif d'une communication plus démocratique qui caractérise la phase actuelle : il y a abondance de médias et, avec Internet, tout un chacun peut devenir un producteur d'information et entretenir une communication horizontale avec les autres. Le problème est que cette production d'information si abondante ne trouve pas toujours une grande audience. Depuis la fin des années 80, même les anciens médias de masse, les quotidiens et la télévision généraliste, perdent constamment du public.

D'autre part, divers facteurs poussent les entreprises de presse à se regrouper de plus en plus au sein de conglomérats qui les amènent, le plus souvent, à s'associer à des entreprises appartenant à d'autres

secteurs, souvent au-delà des frontières, dans le but de former des chaînes et des groupes transnationaux. La concentration de la propriété ne signifie plus désormais pour les compagnies d'avoir la main mise sur plusieurs médias de masse, mais de posséder toutes sortes de médias dont la majorité sont spécialisés (voir graphique 3).

Panorama de la situation actuelle

Au Canada, après deux ans de brassage de cartes, d'achats et de fusions, les principaux groupes sont dans l'ordre d'importance :

- Bell Canada Enterprise (BCE) : CTV, The Globe and Mail, Sympatico, TQS (avec Cogeco);
- Rogers (premier câblodistributeur) : L'Actualité, Châtelaine;
- CanWest Global (publications de Conrad Black) : The National Post;
- Quebecor : Le Journal de ..., The Sun, Canoe, Videotron, TVA;
- Power : Gesca, Bertelsmann;
- Transcontinental : Les Affaires, contrat d'impression de La Presse, du Globe and Mail et du National Post, (Lucien Bouchard), soutien à Voir;
- Astral : Télétoon (40 %), Family Channel (100 %), Canal D (100 %), Canal Vie (100 %), Vrak TV (100 %), Super Écran et Movie Network (100 %)².

Le nouveau contexte

La nouvelle concentration s'est imposée à la faveur et dans un contexte intellectuel bien différent. L'axe central de ce nouvel horizon mental fut l'échec du communisme et, avec lui, l'échec de toutes les conceptions qui avaient misé sur l'État pour améliorer les choses et développer les sociétés. Depuis ce temps, il n'y a plus d'alternative globale crédible.

Un deuxième trait de ce contexte, c'est l'abondance de la parole publique dans les sociétés développées. Tout le monde parle tout le temps et dit n'importe quoi. Tout se sait et tout se révèle. Mensonges et vérités circulent partout. La parole publique est devenue banale.

Un troisième trait, c'est « la fracture sociale », au niveau local, entre les « battants » et les autres. Les esprits sont dominés par la soif de réussite individuelle. Au niveau international, la fracture sociale est entre les pays industrialisés, les possédants et les profiteurs, dont nous sommes, et le tiers-monde.

Tout cela rend les publics, les médias et les journalistes peu réceptifs aux discours qui parlent de solidarité, d'actions collectives et d'interventions politiques et étatiques au profit des pauvres et de ceux qui ne sont pas intéressés au jeu de la réussite individuelle.

Le défi de l'audience

Pour les militants, la phase actuelle est une période désertique et même doublement désertique. En effet, le contexte est froid et même hostile à leurs causes. Les quelques médias généralistes (médias de masse) qui restent sont moins sensibles qu'avant à leur devoir de service public, soit de donner un espace à tout le monde, étant donné qu'ils s'adressent à une partie de plus en plus restreinte du public. Du point de vue de la communication publique, le défi des militants est, finalement, de devoir dépenser plus d'énergie qu'auparavant afin de rejoindre autant ou moins de gens qu'avant.

Pendant la phase 2, soit celle des médias de masse, les militants (« activistes ») ont appris les trucs pour faire parler d'eux : s'associer à des vedettes, mettre en scène des individus représentatifs et émotionnellement spectaculaires et créer des faits divers visibles. Ils peuvent continuer à utiliser ces moyens d'accéder aux médias de masse, qui rejoignent des « masses » de plus en plus petites. Pour faire

parler d'eux par le plus grand nombre de médias possible, ils doivent aussi développer des stratégies multimédias : s'adresser aussi bien au quotidien du coin qu'aux télévisions généralistes, aux hebdomadaires, aux magazines et aux médias communautaires et, souvent, développer des discours et des messages différents pour chacun. Ils sont aussi forcés de redéployer d'autres moyens de communication que les relations de presse : des bulletins de liaison, des sites Web, des kiosques et des démonstrations, des chaînes de démarchage physique, etc. De même, ils doivent redécouvrir les mises en commun (et les compromis) en acceptant de se mettre en réseau (électronique) avec d'autres groupes, d'autres ONG et d'autres organismes de façon à faire circuler davantage leur parole, comme lors du « Sommet de Québec ».

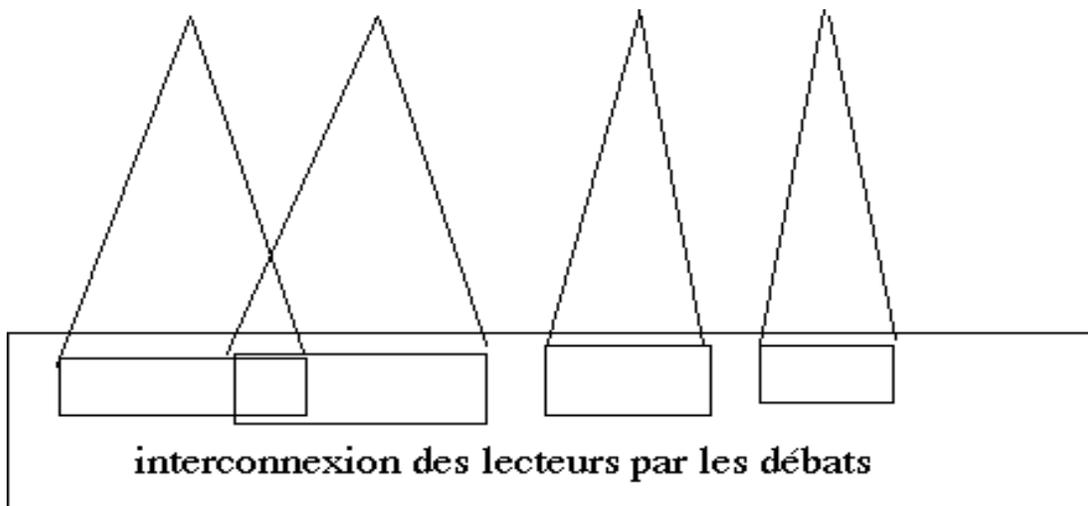
Autrement dit, le contexte médiatique actuel et ses formes de propriété, entre autres, la concentration transnationale, exigent une connaissance plus fine de la communication sociale et l'organisation d'actions beaucoup plus sophistiquées. Ce qui étend l'éducation aux médias et, par là, augmente la démocratie en un domaine caractérisé, depuis ses débuts, par des discours autoritaires à sens unique et une concentration de l'expertise entre les mains de peu de personnes. Ce qui, enfin, neutralise, peut-être un peu, l'influence de quelques-uns sur tous.

1. Rapport de la commission fédérale Sauvageau-Caplan, 1986.

2. *À l'affût d'acquisitions. Astral ne veut pas des stations de CTV. L'entreprise entend concentrer ses activités dans les chaînes spécialisées, la radio et l'affichage extérieur.* Le Devoir, 17 octobre 2001, p. B-5. François Demers, *Concentration des entreprises de presse : vers une reconfiguration du paysage médiatique au Québec et au Canada*, Les Cahiers du Journalisme, École supérieure de journalisme de Lille (ESJ) et Département d'information et de communication (DIC), n° 8, décembre 2000, p. 192 à 203. <<http://www.cem.com.ulaval.ca>>.

GRAPHIQUE 1

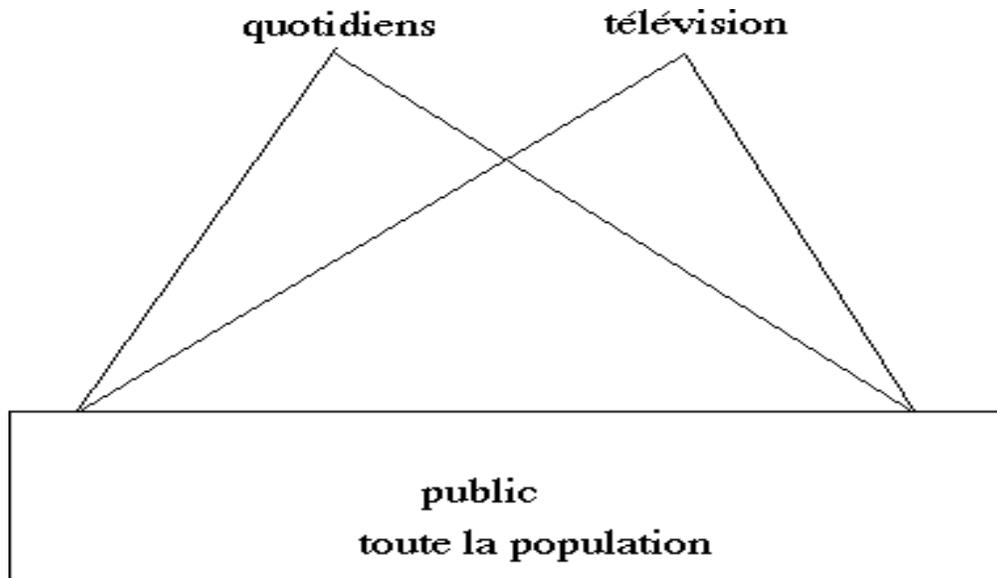
PHASE 1 : LES MÉDIAS D'OPINION



LA LIBERTÉ DE PRESSE
L'ESPACE PUBLIC BOURGEOIS (HABERMAS)
L'ACTION POLITIQUE PAR LES MÉDIAS

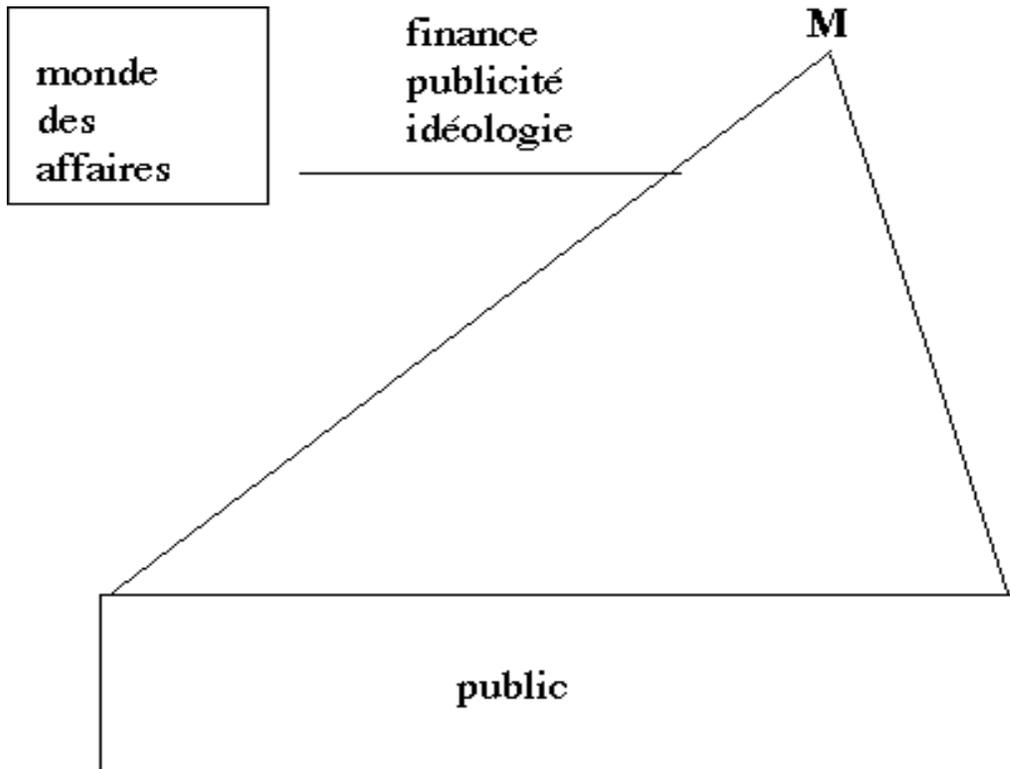
GRAPHIQUE 2

PHASE 2 : LES MÉDIAS DE MASSE (OMNIBUS)



L'INVENTION DE L'INFORMATION ET DE LA PUBLICITÉ
LA PLACE PUBLIQUE MÉDIATIQUE
LE DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION :
POUR LE PUBLIC (DÉMOCRATISATION)
POUR LES JOURNALISTES PROFESSIONNELS
PUBLIC FAIBLE ET VULNÉRABLE, DEVOIR D'ÉDUCATION
DOUBLE CONCENTRATION : MONOPOLES ET CHAÎNES

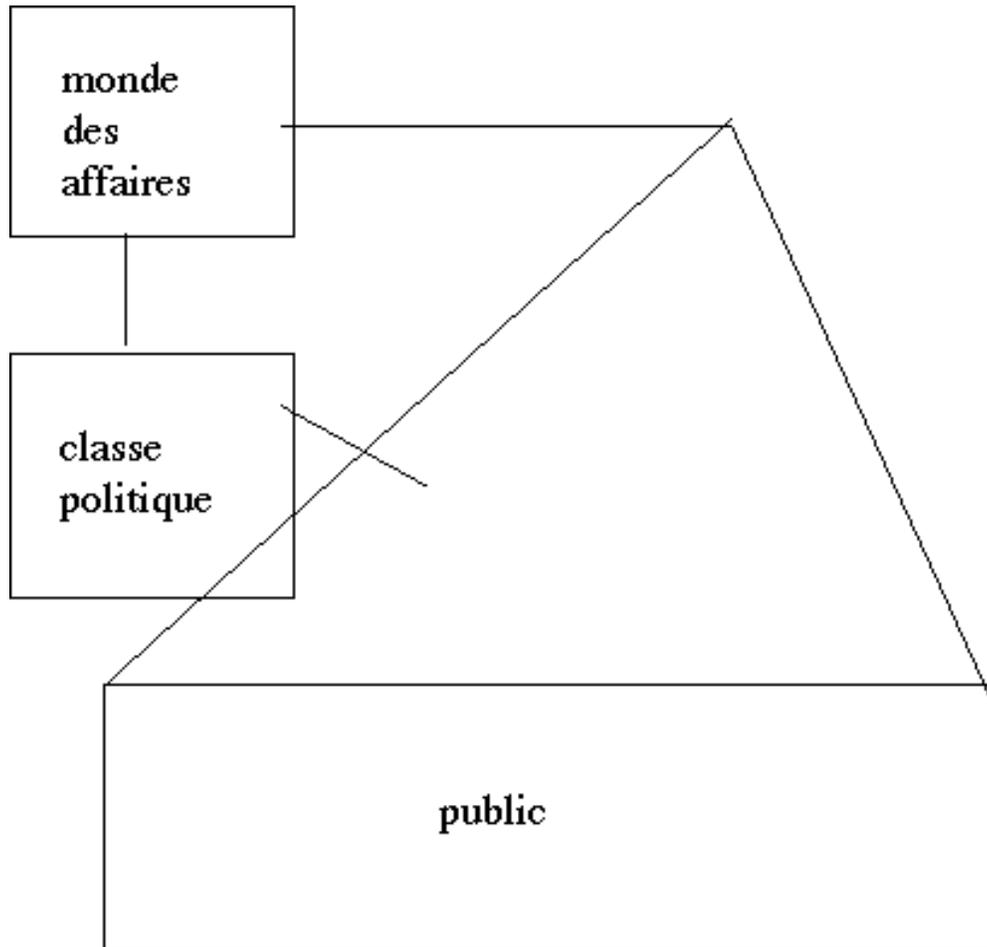
GRAPHIQUE 2A
LES MÉDIAS DE MASSE PRIVÉS



PROFESSIONALISME
COMMERCIALISATION
DE QUALITÉ (ÉLITE) ET POPULAIRE

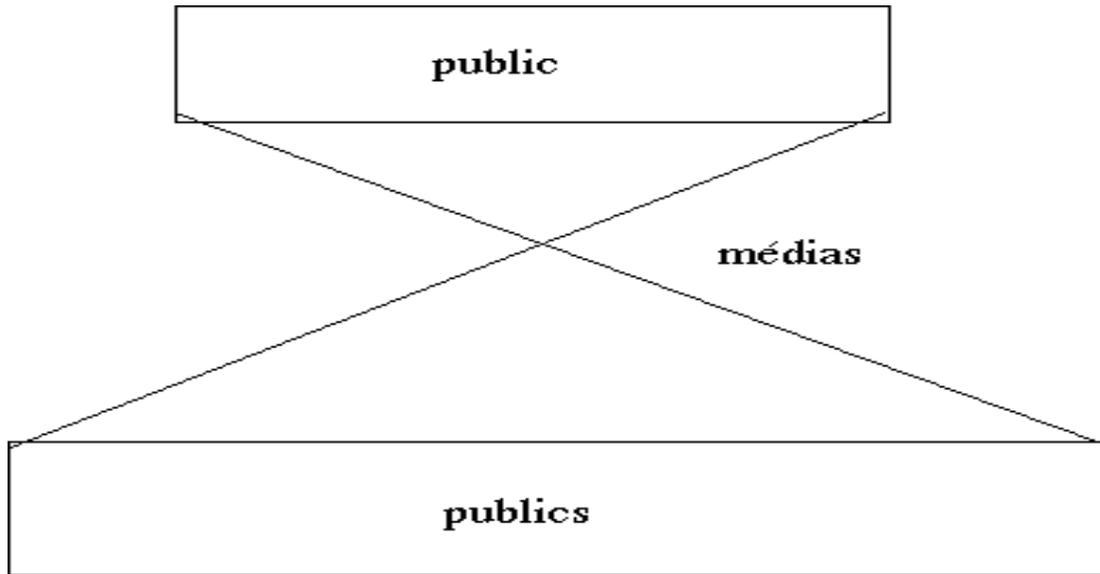
GRAPHIQUE 2B

LES MÉDIAS D'ÉTAT DE SERVICE PUBLIC



ÉLITISME
BUREAUCRATIE
PROFESSIONALISME

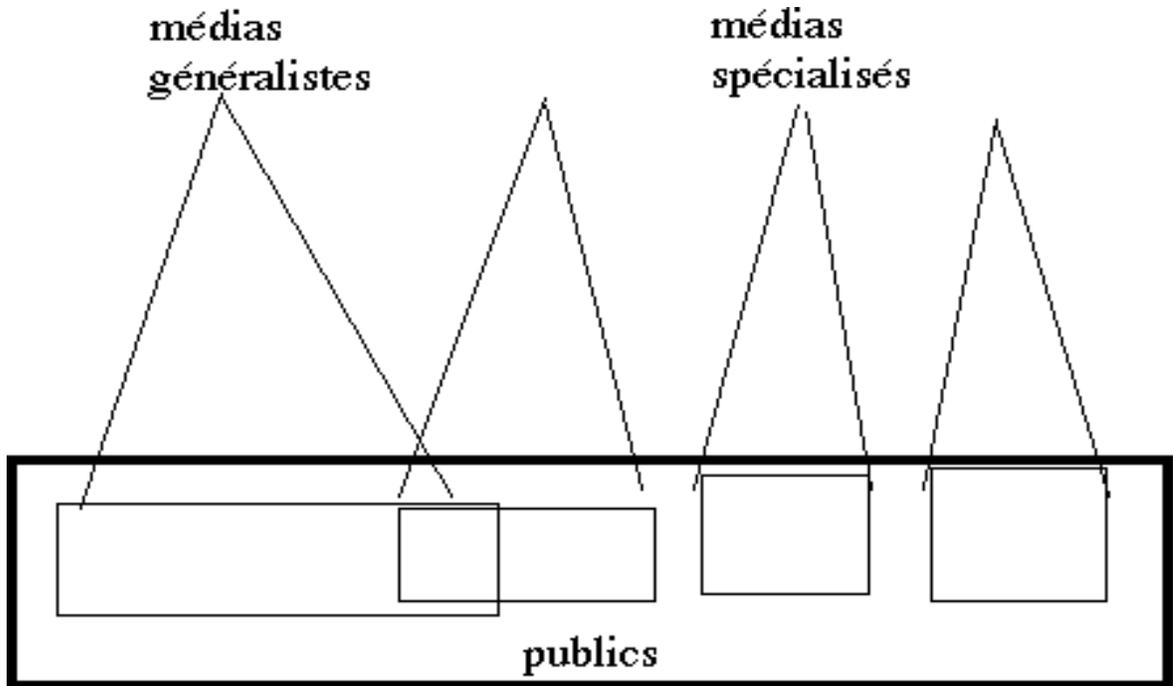
GRAPHIQUE 2C
LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES



LES MÉDIAS ALTERNATIFS
LA COMMUNICATION HORIZONTALE
AMATEURISME ET BÉNÉVOLAT
PARTICIPATION À LA PROPRIÉTÉ, À LA PRODUCTION ET À LA GESTION

GRAPHIQUE 3

PHASE 3 : LES CONGLOMÉRATS TRANSNATIONAUX



MÉDIAS GÉNÉRALISTES ET MÉDIAS SPÉCIALISÉS
MÉDIAS GÉNÉRALISTES POPULAIRES
INTERNET
ÉTUDES SUR LA RÉCEPTION
STRATÉGIES MULTIMÉDIAS
FRAGMENTATION DES PUBLICS
SEGMENTATION DES MARCHÉS ET NICHES

ATELIER...

L'ALIÉNATION DE LA VIE PRIVÉE : les diktats de l'ordinateur; la logique sécuritaire

L'État et l'entreprise privée transforment les renseignements personnels qu'ils soutirent aux citoyens, aux patients et aux consommateurs en une ressource stratégique qui est mise au service d'activités de contrôle social et utilisée à des fins mercantiles. Dossier de crédit, dossier médical, dossier à l'assurance automobile, déclarations de revenu, cartes de crédits et de fidélité et sondages, ces données personnelles que l'on croyait confidentielles contribuent à tracer un portrait des plus intimes de nos habitudes de consommation et de nos comportements. Ils se servent désormais de l'informatique et de l'Internet comme outils de régulation des rapports sociaux où les règles, une fois inscrites au plus profond des ordinateurs, sont impitoyablement appliquées par des machines indifférentes aux conséquences. Comment révéler ces phénomènes à la population ? Comment développer une maîtrise sociale démocratique ? Dans ce texte en images, vous aurez un aperçu des mécanismes utilisés et des processus qui mettent en danger notre « vie privée ». Des pistes de solutions permettant de contrer ces attaques vous seront proposées.

PIERRÔT PÉLADEAU

Pierrôt Péladeau est coordonnateur scientifique au Centre de bioéthique de l'IRCM et chercheur associé au CEFRIO. Juriste et spécialiste de l'évaluation sociale de systèmes d'information sur les personnes, il travaille sur la problématique « information et société » depuis 1982. De 1983 à 1993, par ses recherches et son action politique, il a contribué à l'adoption de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec. Depuis, ses travaux se concentrent sur la démocratisation et la maîtrise sociale de l'information de la société.

L'ALIÉNATION DE LA VIE PRIVÉE

Les diktats de l'ordinateur



La logique sécuritaire



« Rien ne s'avéra plus facile à détruire que l'intimité et la moralité privée de gens qui ne pensaient qu'à sauvegarder leur vie privée. »

Hannah Arendt
Le système totalitaire

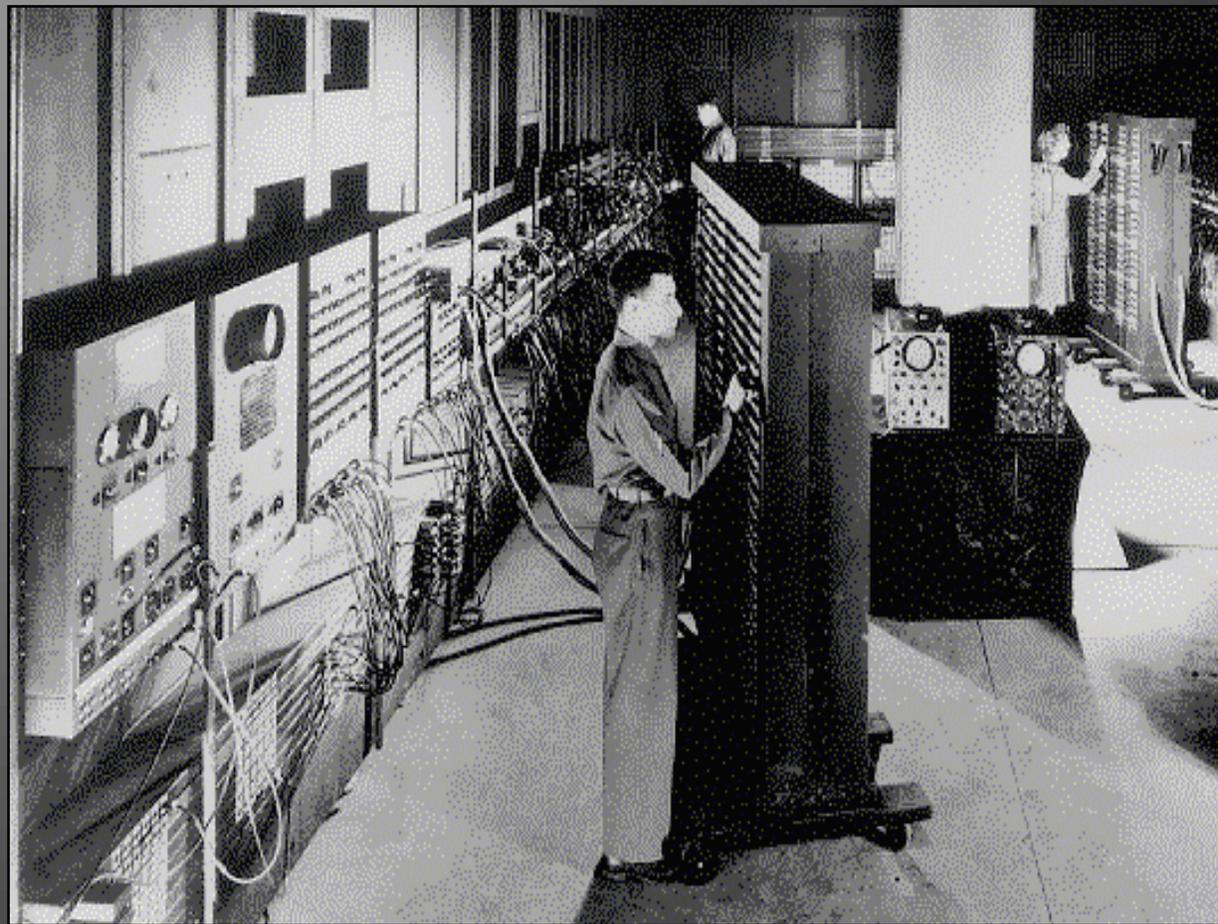


INFORMATIONS PERSONNELLES ET LIBERTÉ





INFORMATIQUE ET LIBERTÉ



RÉPONSES LIBÉRALES

**Affirmation
de l'individu**



**Défense
de la vie privée**

Droits de l'Homme



Libertés civiles



**Utopie de la
communication**

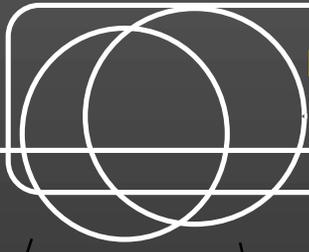


**Libre circulation
de l'information**

ALIÉNATION DE LA VIE PRIVÉE...

Univers des enjeux sociaux

Respect de la vie privée



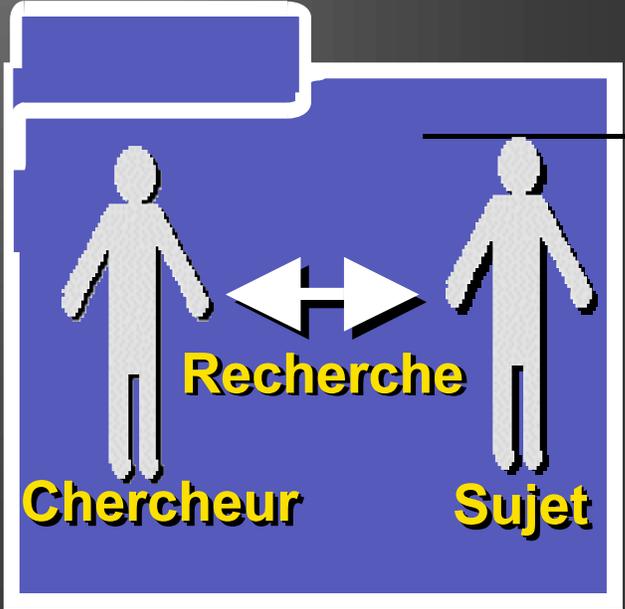
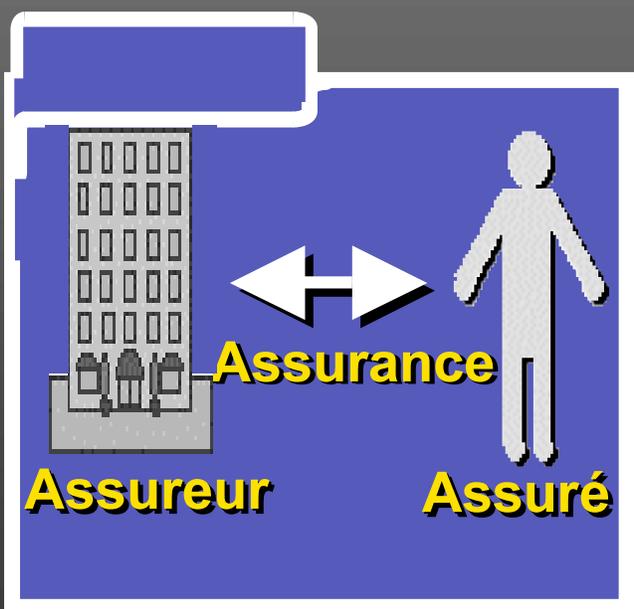
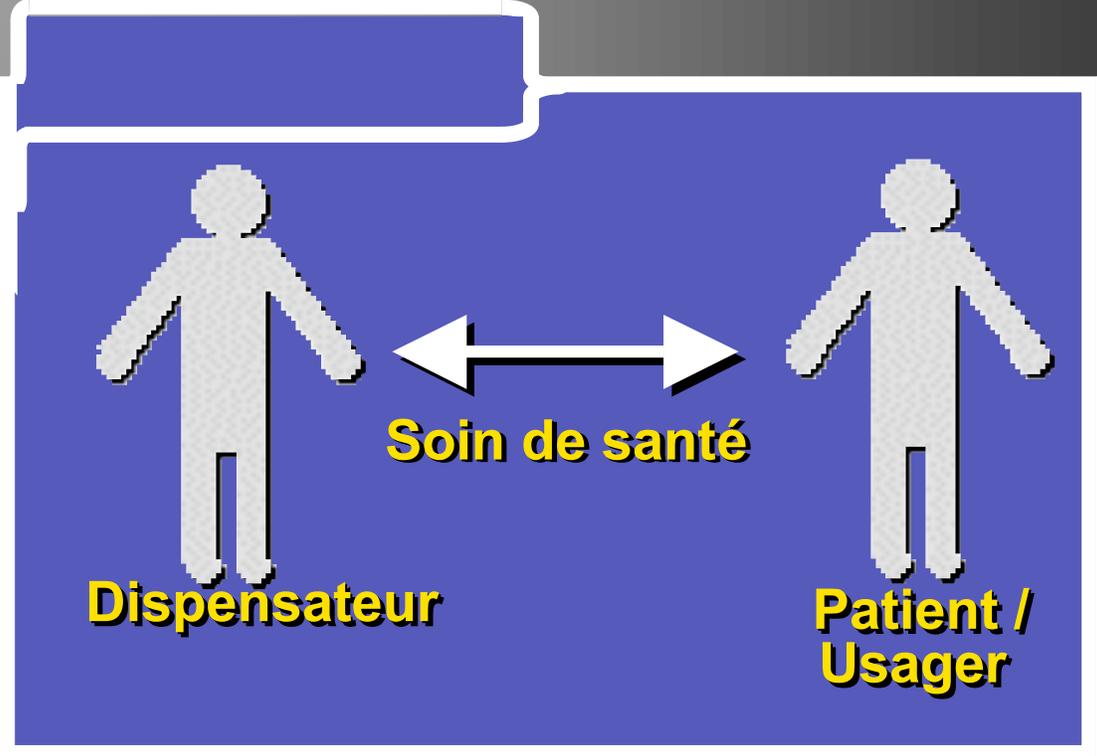
**Protection des
informations personnelles**

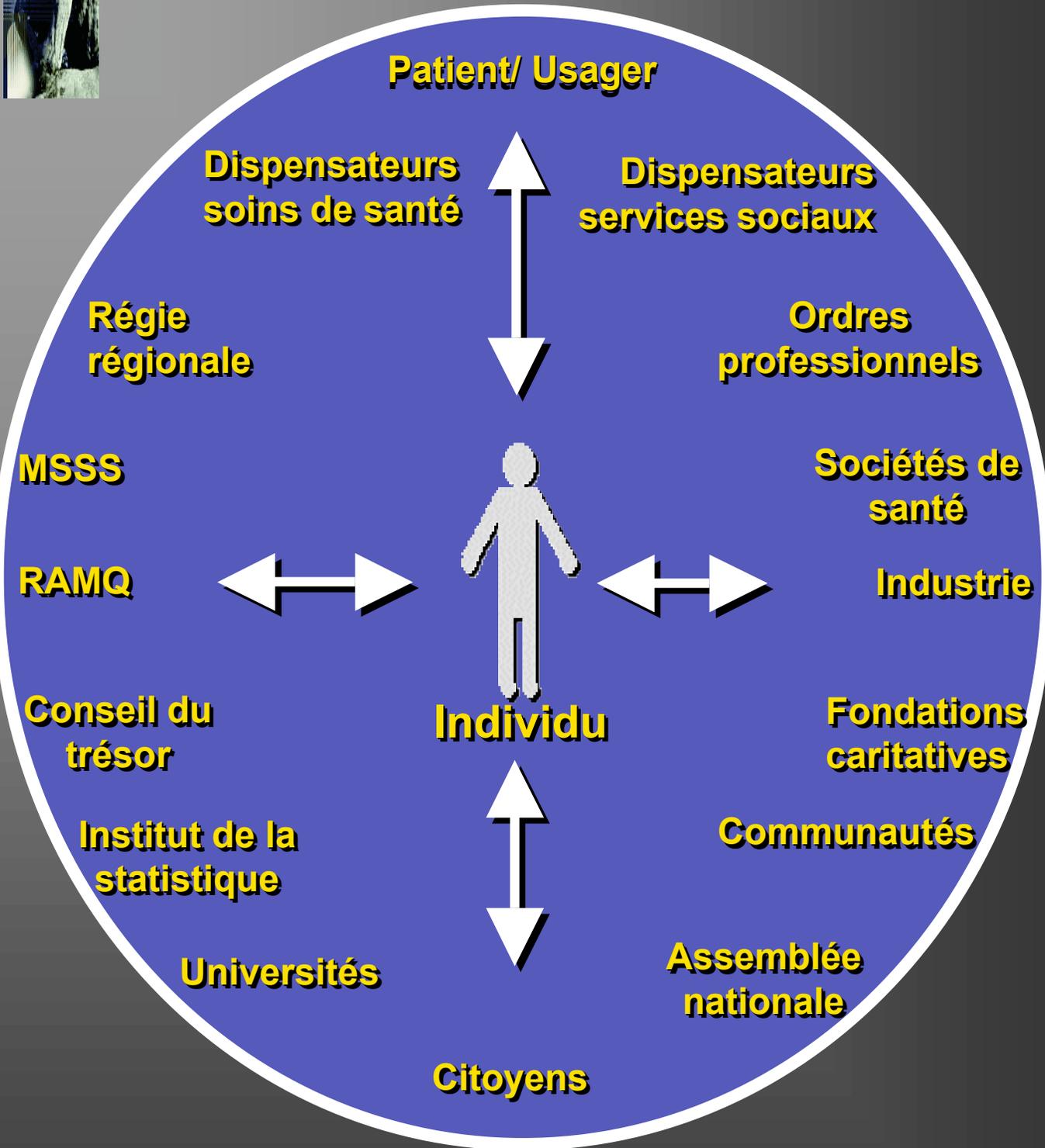
Sécurité

Confidentialité



MÉMOIRE D'UNE RELATION

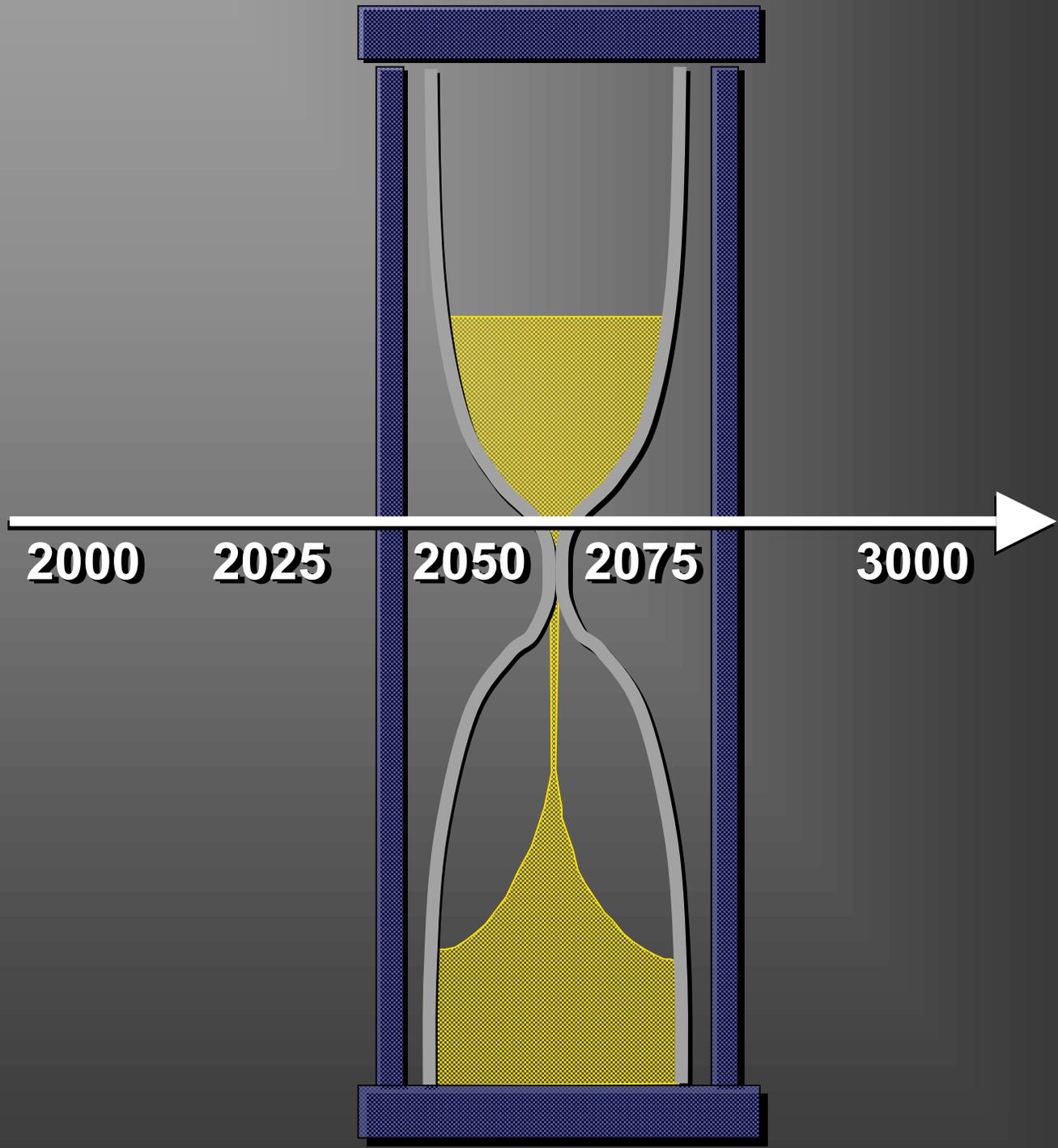




Adapté du
Plan directeur de l'infrastructure pan-canadien

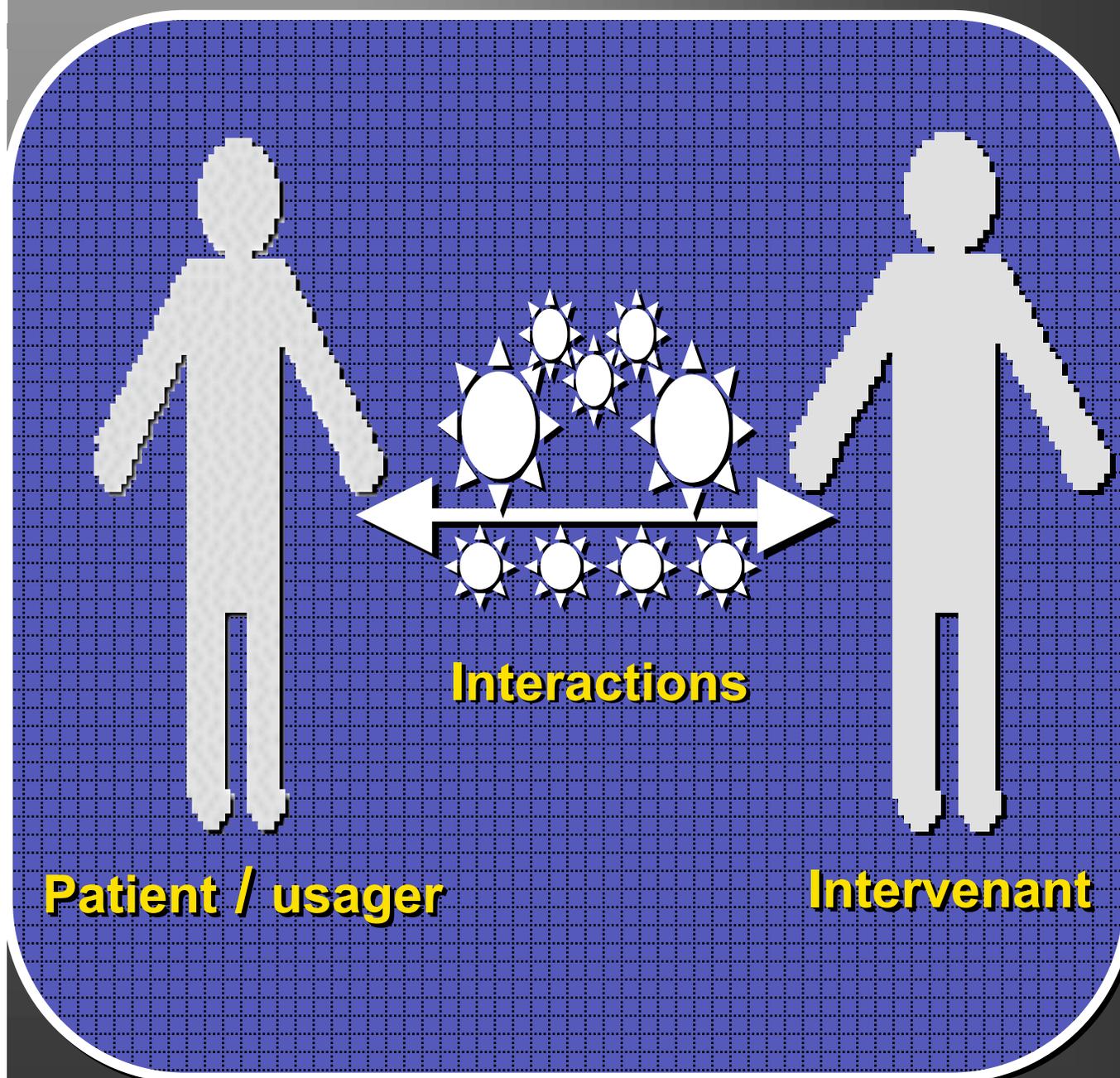


RESSOURCES PERPÉTUELLES



LES DICKTATS DE L'ORDINATEUR

L'informatique, un mode efficace de régulation :



LES DICKATS DE L'ORDINATEUR

Le projet Carte accès santé Québec :



- **Vérification de l'admissibilité et de la couverture**
- **Production d'un relevé des services reçus par le patient**
- **Production de données sur la consommation**
- ***Index patient national***
- **Dossiers des patients conservés en fiducie à la RAMQ**

RESSOURCES STRATÉGIQUES

SOURCES DE CONFLIT :

- **DÉMARCHE D'INFORMATISATION**
- **ADMINISTRATION PUBLIQUE**
- **FINANCEMENT**
- **RÉGULATION SOCIALE**
- **ALLOCATION DES RESSOURCES**
- **POLITIQUES INDUSTRIELLES**
- **REPRÉSENTATION DES CONNAISSANCES**
- **CONCURRENCE COMMERCIALE**
- **CONTRÔLE DE L'INFORMATION**
- **POLITIQUES SOCIO-SANITAIRES**
- **FRONTIÈRES PROFESSIONNELLES**
- **RELATIONS INTERNATIONALES**
- **CONTENU DU TRAVAIL**
- **DROIT ET ÉTHIQUE**
- **NORMALISATION DES PRATIQUES**

LA LOGIQUE SÉCURITAIRE

Une société, une humanité vulnérable :



- **Technologies puissantes**
- **Dépendance croissante des individus et des organisations**
- **Sociétés complexes et interdépendantes**
- **Mondialisation par les moyens de communication**
- **Possibilité de détournement des technologies**
- **Inégalités et injustices**

LA LOGIQUE SÉCURITAIRE

Les pièges de l'État qui surveille :



- **Contrôles d'identité**
- **Contrôles des déplacements**
- **Surveillance des communications**
- **Surveillance et infiltration des organisations**
- **Intimidation**

LA LOGIQUE SÉCURITAIRE

L'enjeu :



- Développer l'autonomie et la capacité de la société à produire sa propre sécurité
- ou
- État qui surveille / État policier

QUE FAIRE?

Est-il possible d'agir? Oui!

- **FICHER LONGITUDINAL DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU CANADA**
- **CARTES D'IDENTITÉ AUX PHILIPPINES ET EN AUSTRALIE**
- **RECENSEMENT EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**
- **NORMES D'ENCODAGE DES COMMUNICATIONS**
- ***MARKETPLACE D'ÉQUIFAX***

QUE FAIRE?

SOLUTION :

POUR PROTÉGER NOTRE

« VIE PRIVÉE »,

IL FAUT DEMANDER PLUS DE

DÉMOCRATIE

ET FAIRE L'EXERCICE DE LA

DÉMOCRATIE.

QUE FAIRE?

Questionner le rapport entre la fin et les moyens :

- **QUELS SONT LES OBJECTIFS QUI JUSTIFIENT LE RECOURS AUX OUTILS?**
- **Y-A-T-IL DES FAÇONS D'UTILISER LES OUTILS QUI SOIENT ACCEPTABLES?**
- **QUELLES EN SONT LES CONDITIONS ET LES LIMITES?**

QUE FAIRE?

TEST :

**DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES
INDIVIDUS ET DES
COLLECTIVITÉS AFIN QU'ILS SE
RENDENT MAÎTRE DE :**

- **LEUR PROPRE SANTÉ**
- **LEUR PROPRE SÉCURITÉ**
- ...

QUE FAIRE?

GESTION DES ENJEUX :

- **RESPECT DES LIBERTÉS FONDAMENTALES**
 - **PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**
 - **VEILLE SOCIALE ET TECHNOLOGIQUE**
 - **ÉVALUATION DE LA DIMENSION SOCIALE DES PROJETS**
 - **CULTURE INFORMATIQUE (ET SOCIÉTÉ)**
 - **DÉMOCRATISATION**
-

QUE FAIRE?

RÔLES DES CITOYENS :

- **APPRENTISSAGE D'UNE CULTURE INFORMATIQUE (ET SOCIÉTÉ)**
- **VEILLE SOCIALE SUR LA TECHNOLOGIE**
- **CITOYENNETÉ ACTIVE AU NIVEAU LOCALE ET INTERNATIONALE**
- **EXERCICE DES DROITS**
- **USAGE DES MÉCANISMES DU MARCHÉ**

QUE FAIRE?

RÔLES DE L'ÉTAT :

- **LÉGISLATION ET JURIDICTION**
 - **VEILLE SOCIALE SUR LA TECHNOLOGIE**
 - **EXPERTISE PUBLIQUE**
 - **ÉDUCATION DU PUBLIC**
 - **ÉVALUATION PUBLIQUE**
-

QUE FAIRE?

RÔLES DES PROMOTEURS :

- **UTILISATION APPROPRIÉE DE L'INFORMATION ET DE L'INFORMATIQUE**
- **AUTORÉGULATION**
- **ÉVALUATION DE LA DIMENSION SOCIALE DES PROJETS**
- **TRANSPARENCE**
- **PARITICPER ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES PROJETS**

L'EXPOSÉ...

DE LA RÉALITÉ AUX RÊVES

JEAN-PIERRE BOYER

Jean-Pierre Boyer est professeur au département de communication de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il s'intéresse particulièrement aux approches sociopolitiques de la communication et des nouvelles technologies. Il est cofondateur du Centre de recherche en imagerie populaire de l'UQAM (archives de l'histoire sociale du Québec et d'ailleurs). Il se dit un utopiste certifié.



L'UTOPIE EST LA MÉMOIRE
DES RÊVES NON RÉALISÉS

DE LA RÉALITÉ À L'UTOPIE

Jean-Pierre Boyer

Je veux d'abord remercier les responsables du MÉPACQ de m'avoir invité à ce colloque sur le thème de l'utopie qui souligne les 20 ans d'existence de votre mouvement. Cet événement, qu'il faut en effet célébrer, devrait nous permettre de faire le point sur la situation présente et de réactualiser nos rêves pour relancer notre action individuelle et nos luttes collectives.

En essayant de répondre, dans les vingt minutes qui me sont allouées, à cette question plutôt difficile du passage de la réalité à l'utopie, je vais d'abord exposer quatre tendances lourdes qui, de mon point de vue, caractérisent la réalité actuelle du capitalisme triomphant que l'on peut également appeler ici néolibéralisme, pensée unique, mondialisation marchande, turbo-capitalisme ou capitalisme sauvage.

Ensuite, j'essaierai de dégager ce qui me semble être les trois grandes lignes de force de l'utopie (mémoire, action et projet) et d'évaluer leur pertinence en rapport avec l'éducation populaire autonome, les nouvelles formes d'engagement et la convergence possible des mouvements sociaux actuels.

De la réalité...

La première tendance lourde du capitalisme triomphant est, sans aucun doute, la marchandisation de tout ce qui existe. Autrement dit, tout peut s'acheter et se vendre, y compris les êtres humains (les téléphonistes de Bell vendues à une firme américaine), mais, aussi, le patrimoine culturel et naturel de l'humanité (le codex de Léonard de Vinci acquis par Bill Gates ou les forêts amazoniennes et boréales bradées par des entreprises pratiquant la coupe à blanc). Dotés de fortunes extravagantes, les nouveaux maîtres du monde peuvent même envisager de se procurer de nouveaux organes vitaux afin d'augmenter leur espérance de vie et d'entretenir ainsi leur fantasme d'immortalité.

Quant aux services publics, ils n'échappent pas, non plus, à cette tendance lourde de la marchandisation capitaliste. En effet, on peut constater leur privatisation progressive, mais aussi, anticiper la soumission totale des secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture et des communications aux impératifs capitalistes de productivité et de rentabilité. En réalité, tout se passe comme si nous n'avions déjà plus droit aux droits (acquis au fil des luttes sociales) et que, dorénavant, les citoyens et citoyennes se voyaient forcés de se comporter comme des clients face aux entreprises para-capitalistes que sont devenus nos ministères et les services gouvernementaux et publics. L'État-providence, que l'on appelle aussi l'État-social, est déjà passé au « cash » et le déficit zéro s'est avéré être une nouvelle forme de braconnage ou d'extorsion.

Dans ce mouvement régressif de marchandisation du monde social, nous assistons, en effet, à la transformation des droits des citoyens en privilèges pour clientèles solvables uniquement. C'est d'ailleurs ce que l'on ose appeler aujourd'hui la démocratie par le marché. Mais, une fois dissipé cet écran de fumée qui masque les processus d'exclusion et les inégalités croissantes à l'échelle locale et globale, on conviendra, sans doute, avec Guy Debord, que « nous vivons de plus en plus sous le règne autocratique de l'économie marchande rendue au stade d'une souveraineté irresponsable ».

La seconde tendance lourde, complémentaire à celle que je viens d'exposer, est bel et bien l'instauration d'une démocratie à faible intensité. En fait, il s'agit d'une forme de dictature économique imposant sa loi, ses règles de fonctionnement et ses critères d'évaluation aux divers États nationaux et donc, à presque tous les peuples de la planète. Or, l'objectif premier de cette démocratie à forte tendance autocratique ou néo-féodale est d'abaisser radicalement le seuil de tolérance des États nationaux et de leurs gestionnaires gouvernementaux aux diverses formes de contestation ou de revendication émanant des individus et des groupes de citoyens et citoyennes qui constituent, ce que certains appellent, la société civile. Ce modèle répressif de gouvernement n'est pourtant pas nouveau. Il date, au moins, de 1974, alors que les experts de la puissante Commission Trilatérale (États-Unis, Japon et Europe de l'Ouest) commençaient à s'intéresser de près aux problèmes de la « gouvernabilité » des démocraties. Bien qu'aujourd'hui, l'on parle de « gouvernance », il ne s'agit, en fait, que d'une variation sur le même thème du contrôle social des populations et de la répression des dissidences multiples face au capitalisme mondial qu'on nous présente, d'ailleurs, comme un système inéluctable et même indépassable.

Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant de constater un processus systématique de réduction des fonctions sociales des États, de « judiciarisation », voire de criminalisation des problèmes humains et de « lobbyisation » des mouvements sociaux ou politiques. Autrement dit, on fait en sorte que les conflits, les luttes et les revendications démocratiques demeurent à faible intensité ou ne trouvent une place que dans un cadre de référence marchand, juridictionnel ou corporatiste. En fait, rien de mieux pour s'assurer que chacun prenne son trou et que tous et toutes assimilent bien les nouvelles règles du jeu de la démocratie par le marché.

Cependant, pour sauver la face de ce système antidémocratique, on s'assure de maintenir certains mécanismes de consultation ou de concertation entre partenaires sociaux dont l'aptitude à faire valoir leurs droits dépend, en définitive, de leur capacité à se les payer ou, du moins, à en réduire considérablement la portée sociale et politique. Voilà l'essence de cette démocratie marchande à faible intensité que l'on cherche résolument à nous imposer.

Pour tous ceux et celles qui sont déclarés hors jeu (les exclus, les dépossédés ou même des peuples entiers considérés comme superflus et totalement privés du droit à l'existence historique), il ne restera plus que la charité chrétienne. Car l'idéologie caritative ne cesse de prendre de l'importance dans nos sociétés désarticulées et dans ce monde global de plus en plus soumis au capitalisme triomphant. S'il faut reconnaître la valeur d'une véritable compassion humaine chez ceux et celles qui pratiquent cette charité lorsqu'ils font face à des situations d'urgence ou d'injustice sociale flagrante, on conviendra, néanmoins, qu'il existe des limites évidentes à une pratique qui ne s'attarde qu'aux effets dévastateurs d'un système d'exploitation sans nécessairement en questionner les fondements ou les causes et sans en définir les alternatives possibles. Car, à vrai dire, ni la charité chrétienne ni même le fait de militer activement dans des situations d'urgence et d'injustice sociale ne peuvent constituer, en soi, un projet alternatif d'organisation démocratique de la vie en société.

Une troisième tendance lourde du capitalisme triomphant, étroitement liée au système de valeurs propre à la pensée unique, est certainement le culte de l'argent et son équivalent comportemental, soit le darwinisme social.

En effet, le culte de l'argent occupe une place privilégiée et même centrale dans l'idéologie de la pensée unique. Bien plus qu'un simple moyen d'échange ou un pouvoir d'exercer une certaine liberté de choix, l'argent tend à devenir une véritable religion. Le fait d'en posséder beaucoup même au-delà de toute capacité humaine d'en disposer dans le cours normal d'une vie est même hautement valorisé par nos médias. De plus en plus, l'argent nous est présenté comme l'unique équivalent universel du bonheur. Il faut souligner qu'une telle emphase sur cette seule et unique « valeur-argent » s'accompagne habituellement d'une disqualification des autres valeurs telles que la dignité humaine, l'égalité, la paix et la justice sociale.

Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant que les principes de solidarité humaine et de solidarité sociale qui sont essentiels à l'organisation démocratique de nos sociétés soient devenus la principale cible de la pensée unique et de son nouveau langage unique. Dans l'optique du capitalisme prédateur, le monde semble désormais se départager entre « winners » et « losers ». Nos journaux, nos télévisions et la publicité omniprésente s'occupent d'ailleurs de nous rappeler quotidiennement qu'il vaut bien mieux appartenir au monde des gagnants plutôt qu'à celui des perdants. Dans cette optique, il ne faudrait surtout pas hésiter à se placer les pieds, de préférence, sur les pieds des autres. En somme, la solidarité c'est « loser »! En réalité, voilà l'essence même du darwinisme social ou du principe de compétition généralisé qui n'est, en fait, que l'équivalent comportemental de la pensée unique et de son culte de l'argent.

Une dernière tendance lourde du capitalisme triomphant se présente sous la double forme de la tyrannie de l'urgence et de l'amnésie organisée.

Avec le développement des technologies et des réseaux informatiques qui constituent déjà les nouvelles forces productives du turbo-capitalisme globalisé, on nous ordonne, de plus en plus, d'aller vite, de faire plus vite et de travailler toujours plus vite. Encore mieux, on nous ordonne de penser vite et d'oublier encore plus vite. Autrement dit, la vitesse d'action et de pensée qui est au-delà même de nos capacités proprement humaines tend à devenir, dans l'idéologie turbo-capitaliste, une valeur suprême et même un facteur névralgique de la guerre économique mondiale (dixit Paul Martin) dans laquelle nous serions prétendument engagés. Dans ce contexte ultra-darwinien, on ne s'étonnera donc pas que l'on nous recommande aussi de penser à court terme ou d'agir à courte vue, car le capitalisme triomphant n'est rien d'autre qu'une modernité sans projet, comme l'a si justement souligné Claude Julien.

En somme, tout se passe comme s'il fallait devenir totalement amnésiques. On nous demande de nous comporter comme des êtres ou des peuples sans passé ni avenir, plus ou moins condamnés à vivre dans le présent perpétuel et, surtout, à définir nos rêves ou nos aspirations de la façon la plus étroite possible.

Il faut résister à cette accélération amnésique parce qu'aucune pensée critique ni projet politique n'est possible ou envisageable si l'on efface le temps. Notre monde a besoin de mémoire, de réflexion critique et d'utopies constructives puisque ce sont elles qui nous permettront d'échapper à l'emprise des nouveaux maîtres du capitalisme triomphant.

... à l'utopie !

À ceux et celles qui se demandent, à ce point-ci de mon intervention, s'il est encore possible de changer ce monde dans lequel nous vivons, je vais d'abord répondre d'une façon très générale en rappelant l'adage suivant : « *Qui ne rêve à rien, n'arrive à rien* »!

À ceux et celles qui s'interrogent à savoir si le capitalisme patriarcal triomphant, ce système d'exploitation, de discrimination et d'aliénation, est inéluctable ou possible à dépasser, je répondrai qu'aucune action humaine ne peut relever d'une pure fatalité et que l'utopie est fondamentalement une pensée active de la rupture qui s'efforce, comme le dit Walter Benjamin, « *d'ouvrir une brèche dans l'opacité du réel* ».

Donc, s'il est pensable et possible d'imaginer et de mettre en œuvre un modèle alternatif de développement humain, social et démocratique en rupture avec les tendances lourdes du capitalisme triomphant, quelles sont alors les lignes de force de cet imaginaire alternatif propre à l'utopie?

Avant de tenter quelques réponses que ce soit à ces questions, je tiens d'abord à préciser que l'utopie en cause n'a rien à voir avec une utopie des chimères. Elle a plutôt à voir avec le futur des possibles. Elle ne saurait procéder non plus d'un imaginaire trop triomphant, voire totalitaire, et, encore moins, d'un retour en arrière ou d'une fuite en avant, puisqu'elle risquerait alors de devenir une contre-utopie ou des « dystopies ». Cela dit, qu'est-ce qui caractérise cette utopie alternative dont il est ici question ?

La première ligne de force de l'utopie alternative est d'abord et avant tout sa capacité à se fonder sur une mémoire historique. Je m'appuie ici sur une définition fort éclairante du philosophe Paul Ricœur qui a écrit : « *L'utopie est la mémoire des rêves qui n'ont pas encore été réalisés* ». Autrement dit, les aspirations ou même les espoirs déçus des générations qui nous ont précédés, afin de faire reconnaître et respecter certains droits fondamentaux, constituent, bel et bien, cette mémoire historique indispensable à la relance des utopies actuelles. La connaissance de l'histoire s'avère donc de la plus haute importance pour l'ancrage et l'actualisation de l'utopie dans la longue durée historique d'un projet d'émancipation.

Cela dit, au plus près de nous et dans le cours même de notre existence, si l'on songe qu'il serait effectivement possible, aujourd'hui, de résoudre les problèmes de l'accès à l'eau potable et de la faim dans le monde, cette perspective pourrait fort bien constituer un horizon accessible à la pensée de l'utopie alternative actuelle. Car il s'agit essentiellement d'une question de choix global de société ou de priorité politique et d'un problème de rapports de force à établir. En effet, il suffirait de 140 milliards de dollars par année pour satisfaire les besoins de base de l'ensemble de la population mondiale, alors que l'on dépense actuellement 2400 milliards de dollars dans l'industrie publicitaire et du marketing global. Le problème n'est donc pas un manque de ressources planétaires, mais plutôt un problème de redistribution plus juste et plus équitable.

La seconde ligne de force de l'utopie alternative se trouve dans sa capacité d'action et d'évolution dynamique au cœur des conflits sociaux et des luttes politiques à mener pour la sauvegarde ou la consolidation des droits acquis et pour la conquête de nouveaux droits humains potentiellement mieux adaptés aux conditions présentes ou anticipées.

Il peut s'agir ici d'actions individuelles ou collectives visant, entre autres, à obtenir ou à garantir la reconnaissance et le respect des droits civils élémentaires (liberté d'action et de mouvement, intégrité physique et sécurité civile et juridique), l'attribution de droits d'action politique (constitution démocratique, droit de vote, représentation et participation politique), la mise en œuvre de multiples droits économiques et sociaux (droit au travail, à un juste salaire, à la santé, au logement, à l'éducation et aux autres services publics), la création de nouveaux droits culturels (accès à l'information et droit à la communication) et, ultimement, le droit au bonheur et à l'existence historique pour tous les peuples constituant l'humanité.

La troisième ligne de force de l'utopie alternative réside dans sa capacité à relancer et à mettre en œuvre un projet politique visant la réalisation des idéaux non réalisés ou laissés en plan par les révolutions antérieures.

En premier lieu, il s'agit de réactualiser les valeurs politico-éthiques de la démocratie radicale et pluraliste, à savoir la liberté et l'égalité pour tous. En effet, ces deux valeurs fondamentales sont à un tel point indissociables que leur mise en œuvre indépendante (séparée ou non dialectique) mènerait à une impasse ou même à une régression démocratique, comme en témoigne l'expérience historique du libéralisme et du totalitarisme.

Dans la perspective d'une véritable utopie alternative, il n'est donc pas concevable de promouvoir les libertés individuelles au détriment de l'égalité des citoyens, ni souhaitable de faire valoir l'égalité

citoyenne à l'encontre des libertés individuelles. Autrement dit, la mise en œuvre dialectique des principes d'autonomie et de solidarité entre les individus et les groupes sociaux s'avère ici primordiale. Vraisemblablement, il en serait de même pour la réalisation des idéaux de justice sociale et de paix mondiale.

En tant que projet politique, l'enjeu et le défi de l'utopie alternative consistent donc, pour l'essentiel, à élaborer et à mettre en œuvre collectivement un nouvel imaginaire démocratique visant la reconnaissance et le respect effectif des droits humains universels. Dans cette perspective résolument démocratique, la quête individuelle et l'élaboration collective d'un autre modèle de développement humain, social et global sont solidaires et nécessitent, également, la participation consciente et créative de tous à l'organisation de la vie en société, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle planétaire.

Ce projet politique, centré sur la recherche et l'expérimentation d'un nouvel art de vivre ensemble en société, doit s'appuyer, entre autres, sur le développement d'une véritable culture démocratique alliant la connaissance de l'histoire, la participation active aux affaires de la cité et une créativité constante pour la relance de l'utopie. Car, à l'image même de la démocratie, l'utopie est nécessairement un projet continu sans solution ultime. Il serait donc absurde et dangereux de chercher à réaliser, une fois pour toutes, une utopie quelconque sans la soumettre à une réflexion critique et à une action permanente.

La relance et la mise en œuvre des idéaux propres à l'utopie alternative actuelle exigent, effectivement, de la patience, de la vigilance, de la lucidité et de la détermination dans la recherche d'un autre modèle de développement. Il s'agit donc d'un combat permanent qui nécessite autant la prise de responsabilité individuelle que la participation à des luttes collectives à l'intérieur desquelles la créativité populaire, la résistance culturelle, le sens de la fête et l'expérimentation directe des valeurs démocratiques doivent et peuvent, à mon avis, jouer un rôle de plus en plus important.

À cet égard, d'ailleurs, le développement soutenu de l'éducation populaire autonome, le renouvellement des formes de l'engagement dans l'action communautaire autonome et le projet de convergence politique entre les divers mouvements sociaux de luttes anti-capitalistes, écologistes et féministes constituent le terrain le plus fertile pour l'épanouissement d'une vraie culture démocratique au cœur de l'utopie actuelle.

Ce nouvel imaginaire démocratique qui est inscrit dans la continuité des luttes historiques menées par les générations antérieures doit cependant demeurer ouvert et se renouveler constamment en fonction des besoins spécifiques et des aspirations propres aux générations actuelles et futures.

À ce propos, je vais conclure ici mon exposé en vous laissant sur une déclaration inspirante faite par Rigoberta Menchu au moment où elle recevait le prix Nobel de la paix : « *Nous n'avons pas hérité de la terre de nos ancêtres, nous l'avons seulement empruntée à nos enfants.* »

Bref, l'avenir dépend de nous, alors utopistes debout!

LE SPECTACLE DE FERMETURE...

UTOPIE :

ne plus
avoir à travailler
avec les
personnes
pauvres...

parce qu'il
n'y en aura
plus !

L'IMAGINATION EST PLUS IMPORTANTE QUE L'INFORMATION

EINSTEIN



Depuis toujours, des hommes et des femmes pensent, réfléchissent, souhaitent, espèrent, créent, écrivent et agissent en vue d'un monde meilleur. Depuis toujours, des hommes et des femmes façonnent notre monde. De tout temps, de toutes époques, des hommes et des femmes de diverses nationalités, de langues, de cultures, de religions et de couleurs différentes ont rêvé, ont construit des utopies. Et, ces utopies n'ont pas été vaines. Elles ont permis de grandes réalisations humaines. Si l'utopie ne nous semble pas une destination bien réelle, elle est toutefois une des meilleures façons de voyager et de nous mener loin.

LA SITUATION ACTUELLE

Il m'a dit où je suis né
l'homme vit dans un troupeau
il faut être taureau
il faut braver la mort
il faut être le plus fort...

Anne Marie Gélinas

Le moteur abominable que l'on nous propose c'est la compétition;
un gagnant ne peut être qu'un fabricant de perdants!

Albert Jacquard

Qui veut des bénéfices?
Un milliard de mains se levèrent.
Mais le génial patron choisit 100 millionnaires
en différents coins de la terre,
100 compagnies du nord au sud,
100 comptables de toutes les langues,
100 banquiers de 100 villes,
100 juristes,
100 spécialistes en droit international,
100 chercheurs de l'est à l'ouest,
100 présidents de toutes couleurs,
100 justes qui ne se verront jamais,
100 colonels de toutes les armées,
100 grands commis,
100 professeurs en science des astres,
100 experts en atome,
100 chefs spirituels en religion,
100 ambitieux affamés,

100 politiciens en pleine force,
100 espions de grandes cours,
100 tueurs de vocation,
et un empire mondial était né! (...)
achetant des continents entiers
ayant des ramifications par toute la terre, (...)
contrôlant aviation, bateaux, trains, autos,
transports de toutes sortes,
avalant toutes concurrences,
industries, idées nouvelles,
payant tout potentiel humain,
drainant toutes matières premières
du fond de la terre et de la mer.
Uniques possesseurs,
seuls et uniques patrons,
seules et uniques autorités, achetant,
contrôlant,
donnant son salaire à un milliard d'être humains (...)

Félix Leclerc

Violence, démesure, gaspillage, mercantilisme, bluff, grégarisme, bêtise, vulgarité,
désordre... J'allais oublier haine, mensonge et suffisance...

Aimé Césaire

Ne pouvant faire en sorte que le juste fût fort, on a fait en sorte que le fort fût juste.

Pascal

Je vois trop vrai et les yeux me font mal.

Jules Renard

Combien de pauvres abandonnés! Combien de désolés dans les prisons!
Combien de languissants dans les hôpitaux! Combien de honteux dans les familles
particulières! Parmi ceux qu'on connaît pour pauvres, et dont on ne peut ni ignorer ni
oublier le douloureux état, combien sont négligés!

Bourdaloue

Aujourd'hui on parle d'exclus, de personnes défavorisées, d'analphabètes, de clients, de personnes en situation de pauvreté, d'individus à risque, de quartiers sensibles...

Le vocabulaire de la discrimination, de la domination, de l'exploitation, de l'oppression et de l'aliénation a totalement disparu de nos pratiques...

Frank Lesage

La grande idée libérale est que le mode de développement économique qu'est le capitalisme est un mode indépassable. Que c'est un mode naturel d'organisation de la société, et qu'il entraîne une violence économique simplement conjoncturelle, ce qu'on appelle une crise.

Frank Lesage

Il en est de même pour le néolibéralisme qui n'est rien d'autre qu'une imposture (...) ses défenseurs ont réussi à remplacer les idées d'hier par celles d'avant-hier et à les présenter comme celles de demain.

Source inconnue

La pensée unique mondiale assène la croyance en un Dieu unique : le Marché. Le marché qui seul régulerait tous les échanges humains, réduirait les inégalités, protégerait l'environnement et assurerait un développement durable et harmonieux à tous les peuples...

Nicole Jacquin

À cette pensée unique (..) correspond (...) un langage unique (...) qui interdit (...) de percevoir et encore moins de concevoir une alternative ou un projet autre que ce qui semble être l'état naturel et inéluctable du monde. C'est grâce à cet éblouissement sémantique, cette impossibilité à se distancier, que le langage unique s'érige et se perpétue comme porteur d'un solide système de sens et de valeurs (...) : les valeurs de l'idéologie néo-libérale (...) qui constituent aujourd'hui le Spectacle lisse et massif de notre société post-moderne.

Source inconnue

..., à la manière d'un cheval de Troie les mots agissent comme les virus informatiques : introduits à faible dose dans le discours du moment le virus se développe (...), éradiquant ainsi tout autre possibilité de formulation différente.

Source inconnue

MOBILITÉ, AUTONOMIE, PRODUCTIVITÉ

Soyez mobiles, soyez autonomes, prouvez que vous êtes productifs, ordonne le capitalisme moderne.

Georges Orwell

Partenaires sociaux : expression qui gomme et renverse toute idée de désaccord et d'intérêts divergents. La technique employée va plus loin que le politiquement correct et inverse le sens premier : on appelle un chat un chien et la vérité c'est le mensonge. D'adversaire de classe, on fait des partenaires sociaux.

... « se donner les moyens de » laisse supposer que l'individu ou le groupe dispose des moyens objectifs nécessaires mais se les refuse lui-même par son attitude caractéristique. Et personne ne dit qu'il n'y a assurément pas de place pour tout le monde dans ce système...

Il faut « négocier » ce qui au plan étymologique veut dire échanger des engagements comme des marchandises...

Il faut gérer... de manière rationnelle ordonnée et technique selon le modèle du marketing : l'angoisse, la pauvreté, la maladie, le chômage, la mort...

Source inconnue

Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu pas la récupération venir?

Cécile Cormier

... les conventions, qu'elles soient linguistiques, morales, religieuses, économiques, nous enferment dans le « social » comme une toile invisible qui nous met en situation de faire quelque chose, de penser cette chose comme si de toute évidence elle était une création de notre volonté de faire et de penser, alors que nous sommes la mouche prise, réduite, par une araignée qui nous observe sans nous manger...

Léo Ferré

Au lieu de combattre le fléau social et la menace qu'il comporte pour un avenir qui pourrait être rapproché, les gouvernements improvisent et ne reculent devant aucun expédient. Ils aggravent le mal plutôt que de le réduire.

Jean-Claude Leclerc

Voilà pourquoi... dans mon dernier voyage en Utopie, j'ai visité dindon collègue. Vous pensez que c'est là un titre pour rire; l'établissement dont il s'agit s'appelle en réalité : école supérieure des gouvernants.

Alain

L'UTOPIE : SIGNE D'ESPÉRANCE ET D'ANTICIPATION MILITANTE

Ernst Bloch

S'il avait dépendu de moi de ne pas naître, je n'aurais certainement pas accepté l'existence à d'aussi dérisoires conditions.

Dostoïevski, l'Idiot.

Et l'on exige de moi pragmatisme et réalisme...

Moi, je cherche des perspectives pour un monde qui s'est perdu dans le pragmatisme...

Günter Grass

Et puis... la réalité - c'est quoi la réalité? C'est la résignation? C'est l'obéissance à l'autorité transcendante? C'est quand on transforme une observation sans espoir en règle intangible?

Michel Ducom

Je revendique le droit d'être rêveur et ce, jusqu'à la fin de mes jours en alliant l'émerveillement et l'indignation....

Richard Séguin

Rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir. Utopie aujourd'hui, chair et os demain.

Victor Hugo

Ève contient la race humaine,
un œuf l'aiglon, un gland le chêne!
Une utopie est un berceau!
De ce berceau, quand viendra l'heure,
vous verrez sortir, éblouis,
une société meilleur
pour des cœurs épanouis.

Victor Hugo

Avec le temps, je vois beaucoup de désillusions mais je ne veux pas me laisser prendre par le mépris. J'en vois des gens de ma génération qui sont d'une lucidité à t'aveugler et qui sombrent dans l'ironie, c'est un des pire piège...

Richard Séguin

C'est drôle, mais je n'ai jamais senti « what's the use, ça ne vaut pas la peine ». Ça n'a jamais été pour moi. Voyez-vous là-bas, par la fenêtre? Regardez le firmament : y'a beaucoup de gris n'est-ce pas? Mais y'a aussi, le voyez-vous, entre le noir-gris et le gris-blanc, il y a du bleu. Eh bien, moi, je me concentre sur le bleu.

Léa Roback

Les seules batailles perdues à l'avance sont celles que l'on ne mène pas.

Source inconnue

NOTRE RÔLE :

L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME SUR LA ROUTE DES LUTTES SOCIALES

... ceux que l'on appelle les marginaux, n'ont jamais été en dehors. Ils ont toujours été au-dedans. Au dedans de la structure qui les transforme en « êtres pour un autre ». Leur salut n'est donc pas de « s'intégrer », « de s'incorporer » à cette structure qui les opprime, mais de la transformer pour qu'ils puissent devenir des « êtres pour eux-mêmes ».

Paolo Freire

Quand je m'adapte, je me limite.

Wilfrid Lemoine, Le Funambule

Éducation, animation, alphabétisation, etc... Toutes ces activités peuvent être organisées comme des réponses à des « problèmes, des manques, des difficultés, des handicaps, des retards, ... Quelques cours, un peu d'entraînement, quelques techniques, une bonne méthode, quelques outils pédagogiques... Et s'il s'agissait de bien autre chose? D'une parole à laisser se dire, à reconnaître dans sa particularité, à ne pas « intégrer »?

Paolo Freire

La première tâche d'un intervenant, c'est de permettre la parole.

Claude Hardy

Les gens ne se créent pas dans le silence, mais dans la prise de parole ...
et l'effort, le tout dans un esprit d'action et de réflexion.

Paolo Freire

N'aie pas peur de poser des questions, camarade! Ne te fie à rien de ce qu'on te dit. Vois par toi-même.

Brecht, La mère

C'est (...) un devoir pour les citoyens d'interroger leur conscience sur la qualité de l'ordre social qui les lie et de l'autorité politique qu'ils acceptent. Si cet ordre est pourri et si cette autorité est perverse, c'est un devoir pour les citoyens d'obéir à leur conscience plutôt qu'à l'autorité. Il ressort de tout ceci qu'aucun gouvernement ni aucun régime n'a un droit absolu à l'existence.

Pierre Elliott Trudeau

Ce qui n'est pas singulier, trouvez le surprenant.

Ce qui est ordinaire, trouvez-le inexplicable!

Ce qui est inhabituel doit vous étonner.

Discerner l'abus dans ce qui est la règle.

Et là où vous avez discerné l'abus,

trouvez le remède!

Bertolt Brecht, L'exception et la Règle

Considérant notre état de faiblesse
vous forgiez des lois pour nous brimer.
À vos lois nous cessons de nous soumettre.
Considérant que nous souffrons famine
si par vous nous nous laissons voler,
nous nous voyons séparés par des vitres
de ce pain blanc, dont nous devons nous priver.
Considérant ces maisons qui se dressent
et que vous nous laissez sans abri,
nous décidons de nous en rendre maîtres.
Considérant, alors que surabonde
le charbon, que sans feu nous gelons,
nous décidons que nous irons le prendre,
... chez nous il fera bon.
Considérant qu'il vous est impossible
de payer des salaires décents,
nous allons prendre en nos mains les usines :
vous en moins, c'est pour nous bien suffisant.
Considérant qu'indignes de confiance
sont les promesses de nos gouvernants,
nous décidons de bâtir l'existence
meilleure, et d'en prendre la direction.

Bertolt Brecht, *Les Jours de la commune*

Il serait naïf d'attendre que les classes dominantes mettent en pratique ou stimulent une forme d'action qui aide les classes dominées. (...) Aucun « ordre » oppressif ne supporterait que tous les opprimés se mettent à dire « pourquoi ? »

Paolo Freire

POURQUOI?

Il faut (...) attirer violemment l'attention sur le présent tel qu'il est si on veut le transformer. Pessimisme de l'intelligence, optimisme de la volonté.

Gramsci

Il faut s'insurger contre le dogmatisme néolibéral, s'insurger contre ces non-sens énormes que sont les thèses fanatiques des intégristes du monétarisme, de l'argent-roi et du marché sans frein.

Pierre Vallières

Comment attaquer cette machine monstrueuse,
(...) Comment la rejoindre,
la prendre en défaut
(...) Cette puissance (qui) mène le monde jusqu'à ce
qu'une faille brise le système.
Cette faille arrive toujours quand la discordante
petite voix d'un indigène perdu crie d'un son fluet qui devient vite cataractes géantes :
« Ce coin de terre est à nous, au voleur! »

Félix Leclerc

Asservies, gouvernées, exploitées, qu'est-ce qui peut constituer la conscience politique?
Ce ne peut être assurément qu'une chose, la sainte révolte, cette mère de toute liberté, la
tradition de la révolte, l'art coutumier d'organiser et de faire triompher la révolte, ces
conditions historiques essentielles de toute pratique réelle de la liberté.

Bakopunine

De Babeuf à Che Guevara, en passant par Rosa Luxembourg, Victor Serge, Aimé
Césaire et Frantz Fanon, (...) le virus de l'action et du dépassement prend sa source au
plus profond de notre imaginaire, notre utopie.

Pierre Vallières

La charité a un rôle de scandale bénéfique quand elle bouscule les égoïsmes établis,
brave la loi et l'ordre, dérange les confort assis; mais elle est scandaleuse quand elle
prétend se suffire à elle-même et ne cherche pas à s'inscrire durablement dans le réel
par un prolongement juridique ou politique.

Pascal Bruckner

Tout nous accroît. Tout nous profite. Il me semble pourtant, mon frère, que nous
prospérons trop sur la misère des temps.

Robert Merle

... sur le développement de l'industrie de la misère humaine...

Aujourd'hui, Mère Teresa et Jean Vanier ont remplacé Rosa Luxembourg et Che Guevara. On console les prisonniers plutôt que de les délivrer. C'est moins dangereux pour le système.

Pierre Valières

Insurgé ou complice? Ne pas prendre parti, c'est prendre parti.

Ernst Jouthe

Pour me frayer un passage
à travers ce mur de fer invisible
il me faudrait
dix mètres de toile
quelques tubes de lumière.
Ah oui le mot de passe
limer lentement avec patience.

André Duchesne

La résistance et les luttes correspondent au plus sacré des droits et au plus indispensable des devoirs.

Pierre Vallières

À partir d'aujourd'hui...

« LE TEMPS DU MONDE FINI COMMENCE »

Paul Valéry

LES PARTICIPANTS...

LES UTOPISTES

debouts

QUELQUES RÉFLEXIONS...

DANY FAUCHER, travailleur social et **ANDRÉ TESSIER**, éducateur spécialisé, participants au colloque travaillant à l'Accueil Harvey-Bibeau.

Le thème du colloque qui se tenait à Québec les 24, 25 et 26 octobre 2001 s'intitulait : « Une société juste et équitable... une utopie ». Naturellement, avant d'entamer ces trois jours de réflexion, il fallait d'abord saisir le véritable sens du terme « utopie ». Nous avons donc appris que, d'un point de vue philosophique, une utopie est « une construction imaginaire et rigoureuse d'une société idéale ».

Lorsque j'ai entendu cette définition pour la première fois, j'avoue que j'ai sursauté car je n'avais, jusqu'alors, aucun désir réel de changer quoi que ce soit. Après tout, j'avais tout pour être heureux : un travail qui me plaît, une voiture, un toit au-dessus de ma tête, trois repas par jour, des loisirs à la portée de la main et, le plus important, des rêves. Tout va pour le mieux, me disais-je, puisque, de mon point de vue alors très égoïste, la société me paraissait juste et équitable. Donc, pourquoi chialer et perdre trois jours à assister à un autre colloque de merde? Eh bien, l'air de rien, ce colloque de merde m'a permis de m'ouvrir l'esprit et de prendre conscience que ma réalité n'est pas obligatoirement la même que celle de milliers de gens qui n'ont même pas un soupçon de rêve à caresser parce qu'ils sont trop occupés à déployer toute leur énergie à survivre et à se demander s'ils seront toujours là demain.

Et puis, on nous a raconté une histoire qui m'a fait comprendre bien des choses. C'est l'histoire d'un homme aveugle de naissance qui mendiait péniblement dans la rue. Sur une affiche posée près de lui, on pouvait lire : « Je suis aveugle de naissance, j'ai besoin de sous pour manger. » Un jour, un homme qui passait par là changea l'inscription sur l'affiche sans qu'il ne s'en rende compte. Quelques instants plus tard, le mendiant, surpris par le bruit des pièces qui déferlaient sans arrêt dans le contenant près de lui, demanda à un passant de lire ce qui était inscrit sur son écriteau. On pouvait y lire : « Le printemps s'en vient, je ne le verrai pas. »

Ce colloque nous a permis, notamment, d'alimenter une réflexion sur les effets dévastateurs du capitalisme et du néolibéralisme sur la discrimination, l'exploitation et l'aliénation des citoyens et des citoyennes dont nous sommes tous victimes. Cela nous a également permis de comprendre l'importance de participer aux luttes sociales, non seulement comme intervenant mais aussi comme citoyen à part entière. Cessons de jouer à l'autruche et de nous cacher la tête dans le sable sous prétexte que tout cela ne nous concerne pas. Le premier rôle d'un intervenant est de donner la parole aux gens qui n'ont pas de voix pour se faire entendre. Voilà, pour l'essentiel, le message qui nous a été transmis.

Une autre chose qui est ressortie du colloque est le fait que, dans une société où le capitalisme est la valeur dominante, les gens ne sont pas reconnus en fonction de l'être mais en fonction de l'avoir. On existe par le seul fait de posséder. Le capitalisme et sa tendance effrénée à tout réduire à l'état de marchandise font en sorte que l'individu ne possédant pas de valeurs monétaires et matérielles n'existe tout simplement pas.

Le culte de l'argent a donc comme pendant le culte de l'impotence, c'est-à-dire le fait que, ne possédant que très peu d'argent, pour ainsi dire rien du tout, les gens en viennent à penser que c'est normal, que c'est la vie et qu'on ne peut rien y faire. Certains diront qu'ils sont nés pour un petit pain et d'autres diront qu'il est impossible de changer son étoile! Il est préférable de comprendre que le danger est de continuer à alimenter une telle pensée fataliste puisqu'elle contribue, en soi, à favoriser les rapports sociaux inégalitaires tout en créant ce qu'on appelle l'atrophie de la réflexion. En fait,

entretenir une telle pensée signifie qu'on s'avoue vaincu et qu'on laisse toute la place au capitalisme agressif qui tient un discours fort déplorable, soit qu'un gagnant n'est ni plus ni moins qu'un fabriquant de perdants! Le Darwinisme social fait force de loi...

Chose intéressante, pendant ce colloque, on a soumis l'idée qu'un journal de gauche à large diffusion serait une bonne chose au Québec pour autant que les gens qui y participent soient en mesure de soutenir leur argumentation. Personnellement, je trouve cette idée fort intéressante et je rêve du jour où j'aurai la chance de me procurer un tel journal sur l'étagère à côté de La Presse ou du Devoir. Quelle belle utopie!

D'un autre côté, il fut, aussi, largement question de l'« Américan way of live », c'est-à-dire d'une culture de chez nous de plus en plus influencée par nos voisins du sud. De même, nous avons obligatoirement parlé des événements du 11 septembre dernier et dénoncé les frappes américaines en Afghanistan. Il est déplorable que les attentats contre le plus grand symbole financier des États-Unis et, par le fait même, du capitalisme aient fait tant de victimes, mais cela ne saurait justifier les bombardements qui se déroulent présentement. Nous nous sommes donc posé la question à savoir qui sont les véritables terroristes et les véritables envahisseurs.

Nous avons, également, parlé du désengagement de l'État et du phénomène de privatisation des services publics sans oublier les groupes communautaires en tant que sous-traitants de l'État.

Finalement, nous avons regardé jusqu'à quel point, dans nos organismes communautaires, nous travaillons sur les effets pervers plutôt que sur les causes réelles de la pauvreté. Doit-on nourrir les gens tout simplement pour les nourrir ou doit-on se questionner sur les raisons qui nous motivent à le faire? Sommes-nous tout simplement hypnotisés par le culte de l'impotence qui nous pousse à accepter le fait qu'il en sera toujours ainsi et pas autrement?

En bref le colloque s'est terminé et la réflexion se poursuit toujours. Et si, personnellement, je n'avais qu'une seule chose à retenir de celui-ci, ce serait de comprendre que le doute face au rôle de l'intervenant, en tant qu'agent de changement tant au niveau individuel que collectif, est, en soi, sa plus grande force. En effet, le doute nous pousse à la réflexion et nous permet de garder l'esprit ouvert...

LES PARTICIPANTS...

Marlène Albert	Parents-Uniques Lac Saint-Jean Est
André André	UTTAM
Claude Apollon	Ligue des droits et libertés Estrie
Sylvie Ayotte	Comité chômage du Haut-Richelieu
Normand Baillargeon	UQAM Département des sciences de l'éducation
Pauline Baril	Centre d'animation familiale
Monique Barsalou	CAPMO
Guy Beauchamp	Comité régional assistés sociaux Lanaudière
Henriette Beauchesne	Centre de croissance d'Abitibi-Ouest
Claire Bédard	Mouvement des chômeurs de l'Estrie
Yves Bellavance	TROVEP de Montréal
Pierre Berger	Journal communautaire Entrée Libre
Ghyslaine Bergeron	Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière
Caroline Boilard	Centre d'éducation populaire de Pointe-du-lac
Jocelyne Bouchard	Point d'appui CAPACS
Nicole Boucher	Regroupement sans-emploi Abitibi-Témiscamingue RSEAT
Alexandre Boulerice	UTTAM
Jean-Pierre Boyer	UQAM Département de communication
Christian Brouillard	Journal Rebelles
Chantal Carrière	MÉPAL
Lise Castonguay	Service budgétaire populaire de Saint-Félicien
Renée Chiasson	Cité des bâtisseurs
Sylvie Cornez	Club populaire des consommateurs
Michel Côté	Mouvement Action Chômage Longueuil
Carole Couillard	Centre de femmes l'Étincelle
Nancy Couture	CAPMO
Louise Daigle	Journal communautaire Entrée Libre
Madeleine Daoust	Comité Logement Montérégie
Danièle de Hêtre	Club populaire des consommateurs
François Demers	Université Laval Département information et communication
Suzanne Deshaies	Regroupement chômeur-e-s Abitibi-Témiscamingue
Josée Despins	RDDS Shawinigan inc.
Carmen Dion	Point d'appui CAPACS
Chantal Doiron	CAPMO
Nicole Donnelly	REPAS
Johanne Doré	Les productions du Prêt-à-rire
Rémi Doré	Centre Roland-Bertrand

Micheline Drolet	RASJM
Guy Dufresne	UQAM Département science politique
Christine Dumas	FÉCHIM
Ginette Dumas	Centre communautaire Châteauguay
Claudine Émond	Regroupement des femmes Côte-Nord
Steeve Émond	MÉPAC SLSJCC
Dany Faucher	Accueil Harvey-Bibeau
Jean Ferron	CATTAM
Suzanne Ferron	CATTAM
Liane Flibotte	Union travailleurs-euses accidenté-e-s de Montréal UTTAM
Robert Foisy	Comité de citoyens-nes de St-Sauveur
Guy Fortier	CRC-Q Priorités dans les dons
Isabelle Fortin	Centre de femmes au quatre-temps
Sylvie-Guyllaine Fortin	Le phare, source d'entraide
Lise Fournier	Mouvement Action Chômage Longueuil
Raymonde Francoeur	Espace Mauricie
Judith Fugère	L.A.S.T.U.C.E. du Saguenay
Carole Gadoua	MÉPACQ
Christiane Gadoury	UTTAM
Raymonde Gagné	Centre de Femmes du Pays Maria-Chapdelaine
Maryse Gagnon	Service budgétaire + communautaire Chicoutimi
Michel Gagnon	Regroupement des organismes d'ÉPA Mauricie
Myriam Gagnon	L.A.S.T.U.C.E. du Saguenay
Denise Garneau	Comité de citoyens-nes de St-Sauveur
Géraldo Gatti	GIDDS
Geneviève Gaudet	Collectif pour le libre choix de Sherbrooke
Diane Gauthier	MEPAL
Geneviève Gauthier	RÉPAT
Miriam Gibault	Bureau de consultation jeunesse
Barbara Gilbert	Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière
Laurier Gilbert	Regroupement sans-emploi Abitibi-Témiscamingue RSEAT
Nataly Gilbert	TROVEP de Montréal
Normand Gilbert	Table ronde des OVEP de L'Estrie
Richard Gilbert	Regroupement sans-emploi Abitibi-Témiscamingue RSEAT
Vital Gilbert	Regroupement chômeur-e-s Abitibi-Témiscamingue
Linda Godin	Centre d'éducation populaire de Pointe-du-lac
Yurick Godin	CAPMO
Aline Goulet	Association des citoyennes averties d'Alma

Vincent Greason	TROVEP de l'Outaouais
Lorraine Guay	UQAM Services aux collectivités
Kadidia Guindo	Centre d'éducation populaire de Pointe-du-lac
Josée Harnois	TROVEP Montérégie
Sébastien Harvey	RÉPAC-03-12
Saleema Hutchinson	RÉPAC-03-12
Diane Jacob	Centre de croissance d'Abitibi-Ouest
Jean-Yves Joannette	TROVEP de Montréal
Paul Juteau	GIDDS
Nathalie L'Amoureux	RÉPAT
Vivian Labrie	Collectif pour une loi pour l'élimination de la pauvreté
Nadya Ladouceur	CPMO
Mariane Laforce	Carrefour familial Chute-aux-Outardes
Jean-Marie Lafortune	Table des fédérations et organismes nationaux en ÉPA
Roch Lafrance	UTTAM
Sylvain Lafrenière	MÉPACQ
François Laliberté	Institut de technologie agroalimentaire ITA
Mireille Lalonde Blanc	Avec des Elles inc.
Claire Langevin	Espace Mauricie
Annie Lapierre	Collectif pour le libre choix de Sherbrooke
Nathalie Lapointe	Centre de femmes au quatre-temps
Noëlla Laroche	Comité régional assistés sociaux Lanaudière
François Larouche	ACEF Haut Saint-Laurent
Guylaine Lavoie	RÉPAC-03-12
Line Leblanc	RASJM
Michel Leclerc	Amis de la terre du Québec
Lucie Lépine	CRC-Q Priorités dans les dons
Jacques Létourneau	Conseil central du Montréal métropolitain CCMM
Marie-Josée Magny	Comité d'action des non-organisé-es CANO
Jean-François Mailloux	Le phare, source d'entraide
Manon Massé	Fédération des femmes du Québec FFQ
Zahĭda Merah	ACEF Abitibi-Témiscamingue
Francine Mongeau	UTTAM
Gemma Morissette	Action santé outaouais
Hélène Nickmer	Point d'appui CAPACS
Andrée Ouellet	Service budgétaire populaire de Saint-Félicien
Juliette Ouellet	CAPMO
Marie Ouellon	UTTAM

Caroline Paquette	La Bonne Étoile
Jean-Luc Paradis	La Bonne Étoile
Lise Paradis	GIDDS
Maurice Past	Regroupement sans-emploi Abitibi-Témiscamingue RSEAT
Damien Payette	MÉPAL
Pierrôt Péladeau	Centre bioéthique de l'Institut de recherches cliniques Montréal
Yves Pelletier	Le phare, source d'entraide
Louise Philippe	Centre de formation à l'autogestion
Denis Plouffe	Comité chômage du Haut-Richelieu
Denis Poirier	Illusion-Emploi de l'Estrie
Cécilia Ponce	Action santé outaouais
Michel Quijada	Action santé outaouais
Diane Racette	La maison populaire de Joliette
Marie-Danièle Roberge	CAPMO
Lucie Rocheleau	Centre d'éducation populaire de Pointe-du-lac
Christine Rochon	ACEF Haut St-Laurent
Nicolas Rodrigue	ADDSQM
Sylvia Roy	MÉPACQ
Michel Savard	Table groupes populaires Côte-Nord
Nancy Shaink	AGÉPA
Carol-André Simard	Comité de citoyens-nes de St-Sauveur
Anika Stevanovic	Comité chômage du Haut-Richelieu
Isabelle Tardif	Table ronde des OVEP de l'Estrie
André Tessier	Accueil Harvey-Bibeau
Lorraine Théberge	Conférence religieuse canadienne-Québec CRC-Q
Maurice Therrien	Carrefour familial Hochelaga
Thérèse Thiffault	RDDS Shawinigan inc.
Claudine Tremblay	CAPMO
Diane Tremblay	Espace Mauricie
Jacynthe Tremblay	Action Plus Brome-Missisquoi
Réal Tremblay	Association des personnes handicapées visuelles 02
Martin Vaillancourt	CAPMO
Bernard Vallée	L'autre-Montréal
Hortensia Vallée	CAPMO
Diane Vermette	Comité logement Trois-Rivières
Monique Villeneuve	MÉPAC Saguenay-Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais
Cathy Wright	Comité logement Trois-Rivières